This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

v 20. d. 22

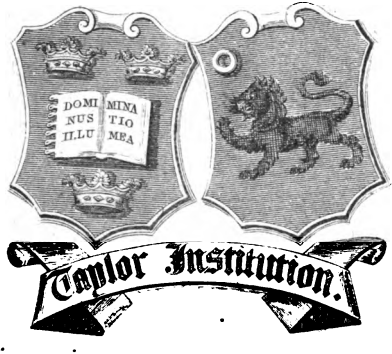

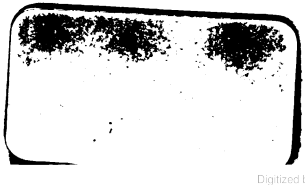

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES
DE
MARIE STUART
ET DE
CHRISTINE.

TOME II.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

DE

MARIE STUART,

REINE D'ÉCOSSE,

ET DE CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE;

Précédées de Notices sur Marie Stuart, Élisabeth et Christine; et suivies du Récit de la Mort de Monaldeschi, grand Écuyer de la Reine de Suède:

Publiées par LÉOPOLD COLLIN.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 4;

ET A LA HAYE, chez IMMERZEEL et Compagnie, Venestraat, N°. 147.

M DCCC VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES
DE
MARIE STUART.

LETTRE XLIX.

Henri III, roi de France, à M. de Mauvissière.

Monsieur de Mauvissière, j'ai eu plusieurs lettres de vous, même des 26 du passé, 2 et 6 du présent, desquelles je ne vous ai encore accusé la réception, ni fait aucune réponse. A quoi voulant satisfaire par la présente, je commencerai à vous dire que j'ai été fort sollicité depuis les dernières qu'avez eues de moi; tant par le sieur Staford, ambassadeur de la reine d'Angleterre, ma bonne sœur, que par le secrétaire qu'elle a dépêché par deçà, pour lui faire délivrer le prisonnier Morgan, et les papiers desquels il s'est trouvé saisi, et à parler la

Digitized by Google

vérité, je n'avois point eu autre intention, en le faisant prendre prisonnier, que de le faire livrer et mettre ès-mains de son ambassadeur, pour le lui envoyer peu après ; mais, comme j'étois sur ces entrefaites, sont survenus ces nouveaux accidens de remuement d'armes entrepris par ceux de la maison de Guise, associés avec mon oncle le cardinal de Bourbon et autres princes et grand nombre de gentilshommes de mon royaume, qui fondent l'occasion de leur mouvement sur la manutention de la religion catholique, à quoi, pour pourvoir et empêcher que le mal n'aille plus avant, j'ai prié la reine Madame et mère de prendre la peine de s'acheminer jusqu'à Epernay, pour là communiquer avec mon dit oncle le cardinal de Bourbon, mes cousins les ducs de Guise et du Maine, de l'accommodement de ces affaires, ainsi que l'avez pu entendre.

Cependant, sur cette cause de mouvement, aucuns catholiques ayant pris licence de parler plus hardiment que de

Digitized by Google

coutume, et même les prêcheurs ayant en leurs sermons parlé de la prison dudit Morgan, et quelle pitié c'étoit d'ouïr ce que l'on disoit, qu'étant accusé d'un fait auquel une infinité de catholiques avoient intérêt, on le vouloit délivrer à la reine d'Angleterre, pour lui donner moyen d'en découvrir un grand nombre de ceux qui étoient en Angleterre, pour les faire, par après, punir du supplice de mort, au scandale et regret de tous les bons catholiques, pour la charité qu'ils leur doivent porter; j'ai été contraint, pour n'exciter quelques tumultes parmi lesdits catholiques, m'abstenir de faire ladite délivrance, et de retenir toujours prisonnier ledit Morgan; ce qu'ayant fait savoir auxdits ambassadeur et secrétaire par Brulart, mon secrétaire d'état, et comme je leur en voulois parler privément et franchement, ainsi que je désirerai toujours traiter d'affaires avec madite bonne sœur, et la rendre elle-même juge, pour l'amitié singulière que je sais qu'elle me porte, si elle voudroit que, pour lui

Digitized by Google

faire plaisir, je tombasse en quelque grand inconvénient parmi mes sujets, qui est plus à craindre en cette saison qu'en nulle autre qui se soit présentée ci-devant, vu l'état auquel sont réduites les affaires.

Ils ont montré au commencement ne recevoir pas en trop bonne part cette réponse; toutefois après y avoir un peu pensé, et m'y voyant résolu pour ne pouvoir faire autre chose, les assurant que ledit Morgan demeureroit prisonnier où il est, sans moyen de mal faire ni d'attenter à la vie de ma dite bonne sœur, de quoi l'on prétend qu'il est accusé; enfin ils m'ont fait instance de leur délivrer les papiers qui se sont trouvés par devers lui, lesquels ils désiroient plus que sa propre personne, pour par là découvrir ceux qui ont fait conspiration contre ma dite bonne sœur, chose que je leur ai accordée fort volontiers; mais d'autant que lesdits papiers aient été premièrement mis ès-mains du sieur de Chiverni, mon chancelier, il les a depuis rendus

Digitized by Google

au secrétaire Pinard, qui est maintenant près de la reine ma dite dame et mère, je ne puis pas de les leur faire délivrer, que dedans Pâque, d'autant qu'il a fallu envoyer devers lui pour les recouvrer, vous ayant voulu déduire ainsi particulièrement comme ce fait s'est passé, afin que vous en puissiez répondre à ma dite bonne sœur, à laquelle vous direz, de ma part, que je la prie bien affectueusement de vouloir bien interpréter ce que j'ai fait en cet endroit, et estimer que, si j'en eusse pu user autrement, sans faire un trop grand préjudice au bien de mes affaires, duquel je m'assure qu'elle eût senti beaucoup de regret, pour l'amitié singulière qu'elle me porte, je n'eusse failli de le faire, comme je ferai toujours en toutes choses qui concerneront son contentement.

Au surplus, M. de Manvissière, j'ai vu par la vôtre du 7, les honnêtes offres qu'elle vous a faites de m'assister et secourir en ces nouveaux accidens, de ses forces et moyens d'argent, et même de

Digitized by Google

donner des affaires au roi d'Espagne du côté de Hollande et Zélande, s'il vient à brouiller mon état, ce qui vous a été confirmé par le comte de Leistre (1) et le sieur de Valsingham, s'offrant même ledit comte de venir par deçà me servir avec douze ou quinze mille Anglois, et dépendre volontiers cent mille écus pour mon service. Je désire que là-dessus vous remerciez de ma part ma dite bonne sœur le plus affectueusement qu'il vous sera possible, outre la lettre que je lui écris de ma propre main, sur ce que son ambassadeur m'en a aussi dit de bouche, ne pouvant me donner un plus entier et parfait témoignage de la sincère affection qu'elle me porte, en laquelle je correspondrai de tout mon cœur, et avec les offices du plus assuré et parfait ami qu'elle ait au monde; et, comme je fais une très-grande estime de ses offres, je la prie me les vouloir conserver avec sa bonne volonté, pour y avoir recours, si tant étoit que

(1) Leicester.

Digitized by Google

les choses ne vinssent à s'accommoder à une pacification, ainsi que la reine, ma dite dame et mère est, après à s'y employer, ne désirant rien plus que de remettre, s'il est possible, mon royaume en repos et en la tranquillité de laquelle tous mes sujets jouissoient auparavant ces nouveaux mouvemens, sous le bénéfice de mes édits de pacification.

Et, pour le regard du roi catholique, quand ma dite bonne sœur voudroit d'elle-même, et par les moyens qu'elle en a beaucoup plus grands que moi, lui donner des affaires en la Hollande et la Zélande, j'aurois toute occasion de m'en réjouir grandement, pour ce que c'est chose qui tourneroit à notre commun bien et avantage. Je désire que vous remerciez aussi de ma part ledit comte de Leicstre de cette franche volonté et affection qu'il vous a démontrée de s'employer pour mon service, dont je ne perdrai jamais la mémoire; mais s'offrant l'occasion, je me ressentirai très-volontiers envers lui d'un si bon témoignage qu'il

me rend de l'amitié qu'il me porte, me restant à vous dire, M. de Mauvissière, que mon frère le duc de Lorraine arriva dès samedi dernier près de ma dite dame et mère, suivant la prière que je lui avois faite de venir pour aider à accommoder ces affaires en quelque bonne pacification, à quoi il ne sera rien omis; cependant je ne laisse de faire les préparatifs des forces qui me sont nécessaires pour résister aux entreprises de ceux qui sont auteurs de ces remuemens, s'ils ne se remettent au devoir de la révérence et obéissance, duquel ils me sont naturellement obligés. Quant à ce que me prier que je vous fasse payer de ce qui vous est dû avant que partir d'Angleterre, vous savez ce que je vous en ai écrit par ci-devant, et que c'est chose que je ne puis faire, ainsi que je le désirois bien, suppliant le Créateur, M. de Mauvissière, qu'il vous ait en sa sainte garde.

A Paris, le 17 avril 1585.

HENRY.

Digitized by Google

LETTRE L.

La reine d'Ecosse à M. de Mauvissière.

MONSIEUR de Mauvissière, je vous ai écrit lundi dernier par le sieur Darel, l'un des clercs appointés ici pour ma dépense, à ce qu'à son retour je puisse avoir les deux mille écus que vous avez offert de me prêter, et ce que outre plus vous pourrez recouvrer du banquier Mazzi, par l'ordre et appointement de Chaulnes. Je vous prie encore un coup de me subvenir en cela, en ayant très-grande nécessité; or, ce mot sera pour accompagner une lettre que je vous envoie pour présenter, de ma part, à la reine d'Angleterre, madame ma bonne sœur, sur un acte plein d'horreur survenu en cette maison depuis deux jours en çà. Il y a environ trois semaines ou un mois qu'un pauvre jeune homme catholique, accusé pour sa seule religion, fut amené en cette maison, et emprisonné en une

Digitized by Google

tourelle à dix pas de ma chambre et vis-à-vis de mes fenêtres, durant lequel temps je l'ai vu moi-même, à diverses fois, enlever à force d'hommes, lui criant et résistant aux prières de la contraire religion, et à ce que j'ai entendu, ne s'étant rien pu gagner avec lui par ce moyen, ni par persuasions des ministres ou aucuns mauvais traitemens, mardi dernier il fut trouvé en son cachot étranglé, de quoi un chacun faisant jugement en sa fantaisie, je le laisse, de ma part, à Dieu seul auquel rien ne peut être caché; mais, en quelque façon que cela soit avenu, malaisément s'en pourront décharger ceux qui l'ont réduit en telle extrémité, de laquelle je serois très-marrie imputer aucunes choses à sire Raff Sadler (1). Car, pour zéleux qu'il soit en sa religion et très-entier au service de sa maîtresse, je ne pense pas qu'il voulût commettre aucune cruauté.

(1) Raoul Sadler, chancelier du duché de Lancastre. Ce fut un des juges de Marie Stuart.

Digitized by Google

Sur cet accident doncques et suivant la lettre que j'en écris à la reine ma bonne sœur, dont la copie vous servira de plus ample instruction, je vous prie lui remontrer le peu de respect que je pense en cela avoir été usé vers moi, que de faire servir mon logis d'une geôle publique, et pour persécuter en ma vue, et quasi comme en dépit de moi, ceux de ma religion propre, vers laquelle si j'ai aucun zèle, je ne puis que je ne compatisse à telles extraordinaires violences, non ouïes jusqu'ici en ce royaume; ores que se faisant hors d'ici, et selon les lois et commandemens de ladite reine ma bonne sœur, ce ne soit à moi d'y trouver faute. Quelle consolation pensez-vous me peut avoir été de voir si près de nous un si beau spectacle, qui n'a été quasi moins que si c'eût été à ma fenêtre, le tout s'étant passé à ma vue propre; et quelle assurance puis-je prendre de ma vie tant pourchassée et poursuivie, celles de telles pauvres gens n'étant pas épargnées, en la mort des-

Digitized by Google

quels nul ne peut espérer aucun profit ni avantage.

Il ne m'est plus temps de m'appuyer ici en aucune assurance qui me puisse être donnée, non pas même de ladite reine ma bonne sœur, nonobstant la sincérité de son intention qui n'est à la fin pour baster contre l'autorité que mes ennemis usurpent. Je vois les choses passer trop avant et ouvertement à l'avancement et établissement de leurs desseins, pour laisser plus longuement ma personne engagée à leur merci : et pour ce implorerai-je devant Dieu le bon naturel et piété de ladite reine ma bonne sœur, et intercession envers elle du roi monsieur mon beau-frère, votre maître, et de tous les rois et princes de la chrétienté, si mon état tant misérable et si éminent danger leur peut toucher le cœur d'aucune commisération, à ce qu'il plaise à ladite reine ma bonne sœur, sans plus dilayer, m'octroyer ma délivrance et retraite hors de ce royaume, pour laquelle obtenir

Digitized by Google

d'elle, si les offres très-avantageuses que je lui ai déjà faites ne bastent, ores qu'elle m'ait mandé les avoir trouvées telles, qu'il ne s'y pouvoit rien requérir davantage, pour Dieu qu'elle y fasse ajouter tout ce que bon lui semblera, et n'y a rien qu'avec l'avis et médiation dudit seigneur roi mon beau-frère, je n'accepte pas et passe pour moyenner à mon ame et à mon corps si affligé, quelque repos, pour si peu qui me reste à vivre.

Cependant je vous prie de savoir de ladite reine ma bonne sœur, si c'est par son commandement que depuis quelques jours sont faites ici diverses innovations de mon premier état et arrivée en cette maison, qui me présagent encore pis de jour à autre. Si m'assuré-je bien qu'il ne se peut alléguer chose quelconque par moi directement ou indirectement faite, fait faire, contre ce que j'avois promis et offert, de quoi, puisque j'ai donné jusqu'ici si bonne preuve, il me semble que ladite reine, ma bonne sœur, se devroit plutôt assurer, que par telles rigueurs,

Digitized by Google

C'est bien loin de la promesse que j'avois eue si expressément, tant de sa bouche que par ses lettres propres, de tout honorablement bon et favorable traitement, et je pourrois bien aussi dire que le traitement dans la maison ne correspond aucunement à l'apparence qui en avoit été faite du commencement; mais aujourd'hui il ne me tient pas là, car je suis à pourvoir à la préservation de ma vie. Pour le moins si j'ai à la perdre, que ce ne soit au déçu de ladite reine ma bonne sœur, et couvertement par quelque coup de main aposté de mes ennemis. Car plutôt j'aimerois mieux que ladite, reine ma bonne sœur, fît avec toute publique liberté procéder contre moi en son parlement, et par la décision d'icelui déterminer, si par les lois divines et humaines, et principalement de ce royaume, je puis être trouvée coupable d'aucun crime vers elle, et en porter peine de mort, ou de privation de droit en la succession de cette couronne; non que je ne me sente bien obligée vers elle de la bonne volonté qu'elle

Digitized by Google

a démontrée en cela contre les pratiques de mes dits ennemis audit parlement, mais pour ce que je supporterois plus patiemment qu'il se fît ainsi par voie publique qu'oblique. Enfin je vous prie que j'aie quelque résolution sur le tout d'une façon ou autre : et au nom du roi monsieur mon bon frère, faites-y, s'il vous plaît, toute l'instance qu'il vous sera possible. Car je ne puis aucunement demeurer, ni honorablement ni sûrement en cet état, qui est pour empirer de jour en jour. N'étoit que je ne veux fâcher personne ; je vous en pourrois écrire de telles particularités, qui feroient foi de ce qu'en général je vous en mande maintenant; et pour ce finissant avec mes bien affectionnées recommandations à votre bonne grâce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Mauvissière, en sa sainte garde.

De Tuthbury, 9 avril 1585.

Votre bien obligée meilleure amie ;

MARIE.

Digitized by Google

LETTRE LI.

La même à la reine d'Angleterre.

MADAME ma bonne sœur, sur un très-infortuné et lamentable accident qui est arrivé devant-hier en cette maison, et à dix pas de ma chambre, quasi à vue ouverte devant mes fenêtres, à savoir la mort violente d'un pauvre jeune homme catholique à ce que l'on disoit, détenu prisonnier si près de moi depuis trois semaines en çà, et comme la force qui lui a été publiquement usée le démontre, pour le seul respect de sa religion, il faut que je vous représente combien j'estime cette occasion suffisante, de me faire prendre garde à moi-même, pour quiconque peut être ici appointé pour ma garde. Car madame, soit que cet homme ait été réduit à l'extrémité que de se défaire soi-même comme aucuns disent, soit qu'on lui ait avancé ses jours violentement, ou bien que par mauvais traitement

Digitized by Google

ment il soit défailli, l'ayant vu diverses fois amené et traîné par force au travers de la cour de ce château pour aller contre sa conscience au lieu de leurs prières, ce qui se pourroit bien épargner d'être fait ailleurs qu'en ma présence, et dans cette maison, que n'avez comme je pense destinée pour une geôle publique, si on eut eu aucun respect à moi professant la même religion. Je vous laisse à juger si telle force a été exercée en un pauvre homme pour la seule pure et vraie cause de sa religion, sans allégation, à ce que je puis apercevoir d'aucun crime, sa vie et sa mort, n'étant d'aucun profit ou intérêt à personne que ce soit, que c'est que je puis attendre de tels zélateurs du puritanisme, moi, dis-je, en la mort de laquelle ils ont mis tout gain de cause, et plus sûr chemin pour parvenir à l'usurpation de cette couronne. Ce que je vous prie ne penser que j'attribue à sire Raff Sadler, le jugeant en ma conscience gentilhomme si honorable et si entier vers

Digitized by Google

Dieu et vous, que de son su je ne crains qu'il se commette aucun méchant acte.

Or, de dire que ces pures gens-là ne chassent point après les espérances de l'avenir, ce sont de pures fables sous lesquelles ils cachent le pur ou le pus de leur intention, à savoir d'assurer leur monarchie élective de l'avenir, par la présente destruction de votre sang et légitime succession; et je pense de vrai que je ne fusse aujourd'hui sur pied, si vous en eussiez voulu croire aucun d'entr'eux, mêmement un ayant une principale charge auprès de vous, auquel la comtesse de Scherusbury m'a dit autrefois que vous aviez reproché, que, si vous aviez usé de son conseil, il vous eût fait souiller les mains de mon sang. Sur quoi me ramentevant les pratiques tendantes à même effet, que m'a révélées ladite comtesse, et celles aussi qui ont été dressées contre moi, en ce dernier parlement, par vous seule traversées, avec la secrète conspiratrice de l'association, pour venir à un général massacre et de moi et de

Digitized by Google

ceux de ma religion qui est le principal but auquel cette faction-là tend, sans se donner peine des inconvéniens et dangers auxquels ils vous peuvent par là précipiter, je vous supplie à jointes mains, madame, de m'accorder, à quelques conditions que ce puisse être, sauf ma conscience, ma délivrance, hors de cette longue et misérable captivité en laquelle, au lieu que, par m'être sincèrement et fidèlement usée en toutes sortes, je n'entends, tant plus je vais en avant, et que je tâche à m'accommoder à vos intentions, que de nouveaux retranchemens, ordres et restrictions qui m'ennuyeroient davantage, sans l'entière confiance que j'ai mise en votre bon naturel et vos promesses, et de l'espérance que j'ai de l'effet d'icelles.

Et pour ce serois-je très-aise de savoir si ces rudesses et restrictions procèdent de votre commandement, et sur quoi elles peuvent être fondées; car je défie mes plus grands ennemis de rien mettre en avant, de ma part, qui vous ait pu

Digitized by Google

offenser. Mais je vois trop que, tant que je demeurerai en ce point, quelqu'étroite garde que me laissiez donner, quelque sincérité que j'eusse en votre endroit, quelque devoir que je fasse de vous faire voir clair en toutes mes actions et déportemens vers vous, bref que je me mette, comme on dit, en quatre quartiers pour vous complaire, mes dits ennemis près de vous ne vous permettront jamais être en repos de moi, ni moi d'en recevoir de vous; ils m'imputeront toujours ce qui se fera à votre mécontentement, non seulement ici, mais en toute la chrétienté; et leur manquant de sujet, ils ne manqueront d'en inventer pour vous tenir en perpétuelle défiance de moi, et moi en continuel tourment et appréhension. Paré, disent-ils, avoit coloré son malheureux dessein en ma faveur. Quand il seroit ainsi, qu'en puis-je mais? Comment pourrois-je mieux m'en décharger, qu'en déclarant publiquement tous telles gens mes mortels ennemis, comme j'ai fait, par la déclaration que je vous ai

Digitized by Google

envoyée; et si les offres si avantageuses que je vous ai faites par ci-devant sont telles qu'il vous a plu vous-même avouer qu'il ne s'y pouvoit rien ajouter de plus, et si elles ne sont bastantes pour ma délivrance, faites-moi cet honneur de me faire entendre ce que vous désirez davantage, jusqu'a m'être par vous ôté tout droit en la succession de cette couronne, si vous trouvez que cela puisse aider à votre sûreté, et que vous pensiez avoir meilleur marché d'un autre que de moi.

Et pour Dieu prenez garde que pied à pied vous laissiez tant croître cette faction puritaine en nombre, forces et usurpation d'autorité, que, si vous n'y pourvoyez en temps, il ne soit plus en votre puissance de me conserver droit ni la vie propre; et sans doute ils vous donneront la loi à vous-même, m'assurant que diverses choses s'exercent par eux en ce royaume pour l'avancement de leurs desseins, lesquels sachant, vous n'approuverez pas, tant s'en faut, que ce soit par votre commandement. Souvenez-vous

Digitized by Google

qu'au livre de Stoirbz, que la comtesse de Scherusbury m'a autrefois fait lire, ils maintiennent fort et ferme qu'il ne seroit en votre puissance de nommer, ou faire aucun catholique votre héritier. Ce sera donc à eux à l'élire et à l'établir par force, comme ils présument. Et qu'est-ce autre chose, sinon me contraindre enfin, en dépit que j'en aie, de soumettre à leur merci et ma vie et mon droit après vous à la succession de cette couronne ? Je vous ai mandé que j'étois contente de ployer et me rendre à vous ; mais, quoi qu'il en advienne, je ne le ferai jamais à sujet que vous ayez, et pour ce, madame, prenez bien garde, s'il vous plaît, à qui vous me commettrez, en attendant votre résolution sur ma délivrance. Il y va de votre sûreté propre ; quand ils m'auront en main à leur dévotion, un obstacle est ôté de leur chemin.

Je ne doute point que votre intention ne soit saine et sincère vers moi ; je ne me défie point de votre parole ; mais quand, contre votre intention et parole,

Digitized by Google

et à votre déçu, on m'aura ici ôté la vie, je ne sais qui me pourra réparer cette perte; le vrai moyen de décharger mes ennemis d'un tel acte, s'il advenoit, ce seroit, en abusant de votre intention et parole, et, s'il faut venir plus avant, qui est celui d'entr'eux qui estimera avoir fait chose injuste, ou indigne de lui-même, comme vous me mandiez dernièrement, en exécutant ce qu'il a promis et juré par l'association, à savoir de ruiner par toutes voies tous ceux en faveur de qui il seroit attenté contre votre personne. L'examen de Paré, que l'on dit avoir été autrefois leur espion, leur servira en cela de décharge. Considérez où indirectement et peu à peu les choses se mènent par cette secrète conjuration oligarchique, couverte sous le titre spécieux d'une association pour votre préservation, laquelle conjuration je n'ai jamais approuvée, et ai toujours crié au contraire, ores que je me sois très-volontairement obligée, comme je fais encore,

Digitized by Google

à votre préservation, qui ne m'est moins qu'à aucun que vous ayez.

Sur quoi permettez-moi que je vous dise librement, je vous supplie, à ce poussée de l'entière affection que j'ai à votre sûreté, qu'il vous est très-dangereux de souffrir vos sujets être si à l'extrémité persécutés et poursuivis contre leur conscience, pour le seul respect de ladite religion; car le désespoir qui de là se peut engendrer aux cœurs de plusieurs, voyant devant leurs yeux leur entière ruine apprêtée, peut produire divers sinistres et incompréhensibles effets, comme il est avenu à ce pauvre homme-ci, s'il est vrai qu'il ne se soit épargné lui-même. Mon secrétaire m'a rapporté avoir ouï de votre bouche que ce n'a jamais été votre intention qu'aucun de vos sujets souffrît pour sa seule conscience et religion, et tant que cela a été observé les premiers ans de votre règne, vous avez eu beaucoup de tranquilité, ne se trouvant chargés de crimes vers vous.

Pour

Digitized by Google

Pour Dieu, madame, tenez cette sainte résolution digne de vous et de tous ceux de votre rang ; les exemples de notre siècle par toute la chrétienté vous ayant donné assez de preuves combien les forces humaines peuvent peu en matière de religion, qui doit être inspirée d'en-haut ; car, de ma part, quand on en viendroit là que de vouloir attaquer ouvertement ma religion, je suis toute prête, avec la grâce de mon Dieu, de baisser le cou sous la hache pour y répandre mon sang devant toute la chrétienté, et le tiendrois à très-grand heur d'y marcher la première, je ne le dis pas par vaine gloire, loin du danger.

Encore une fois donc, madame, je vous supplie de mettre fin à mes maux, et me délivrer à votre contentement hors de cette misérable prison, que prison je puis plus justement que jamais nommer, et pis, voyant tels actes, et que je ne languisse pas plus longuement, pour me faire prolonger ce qu'on me pourchasse, seulement pour avoir cet honneur d'être la

Digitized by Google

plus proche de vos parentes de votre sang. Ce seroit très-grande cruauté de me faire porter tant de maux et de peines, pour ce que, sans faillir, j'ai apporté avec moi dès ma naissance. J'attends sur ce votre réponse et résolution, ne me restant que ma vie à vous offrir, après les conditions que je vous ai proposées pour obtenir de vous ma dite délivrance, et vous baisant bien humblement les mains, je prie Dieu qu'il vous ait, madame ma bonne sœur, en sa sainte garde.

Tuthbury, 8 avril 1585.

Votre bien humble et affectionnée
sœur et cousine,

MARIE, reine.

Digitized by Google

LETTRE LII.

Fragment d'une Lettre de Marie Stuart à M. de Mauvissière.

Au surplus, il faut que, parmi les autres innovations faites par deçà, je me plaigne par vous à la reine madame ma bonne sœur, que le sieur Paulet ne m'a voulu permettre ces jours passés d'envoyer quelque peu d'aumônes, selon mes moyens, aux pauvres de ce village, ce que, de vrai, je ne puis qu'imputer à très-étrange rigueur, étant une œuvre pie, et que nul chrétien ne sauroit improuver; et en quoi ledit sieur Paulet peut procéder avec tel ordre, faisant accompagner mon homme par tel de ses gens et soldats qu'il voudra, mêmement par le connétable du village, qu'il n'en restera ni faute, ni lieu ou fondement de la soupçonnerie, de sorte qu'étant par ce moyen pourvu à la sûreté de sa charge, il semble que c'est à tort me frustrer d'une

Digitized by Google

œuvre chrétienne, qui me peut, durant mes maladies et afflictions, tourner à consolation, et de nulle offense ou préjudice à quiconque que ce soit. Vous en ferez, s'il vous plaît, remontrance de ma part à ladite reine ma bonne sœur, pour la prier de faire commander au sieur Paulet de ne m'user de cette façon, n'y ayant si pauvre, vil et abject criminel et prisonnier, à qui cette permission soit jamais par aucune loi déniée.....

LETTRE LIII.

A M. de Mauvissière.

Monsieur de Mauvissière, sur l'espérance où j'étois tenue d'avoir, avant cette heure, ou directement de la reine d'Angleterre madame ma bonne sœur, ou par vous, quelque solide réponse à mes précédentes dépêches, et de ce que Sommer avoit pris en charge de remontrer de ma part, j'ai de temps en temps différé jusqu'à présent à vous mander de

Digitized by Google

mes nouvelles qui sont, grâces à Dieu, assez bonnes pour ma santé; mais au reste concernant mon état par deçà, de nulle correspondance à ce que je m'étois mis en devoir de mériter envers ladite reine ma bonne sœur; car jamais en nulle sorte je n'ai aperçu qu'elle eût tant de défiance de moi qu'il se démontre à présent, et semble qu'on tende à me confiner entre ces quatre murailles, comme le soin et diligence qui ont été usés en l'envoi et conduite de mes dépêches pour mes affaires ordinaires, retenues et égarées deçà et là par pièces et morceaux, le font assez paroître, sans que j'aie plus rien de personne, ni personne de moi, ni même que mes lettres et remontrances aient accès à ladite reine ma bonne sœur, puisque de chose quelconque que je lui aie écrit de main propre depuis quatre mois en çà, je n'ai eu un seul mot de réponse, non pas une seule bonne parole de sa part, comme l'extrémité de maladie où j'ai été durant ma diète, dont je ne doute point qu'elle n'ait été bien

Digitized by Google

avertie, l'y pouvoit convier, et donner assez de sujet de ce faire ; mais tant s'en faut que de cela ni d'autre chose que ce soit, je n'aie eu message quelconque depuis que ce gentilhomme appointé ici pour ma garde, y est arrivé, comme si tout-à-fait j'avois été confinée entre ses mains sans plus en ouïr parler. Si est-ce que j'ai toujours protesté à ladite reine ma bonne sœur, et je vous prie encore lui ramentevoir que, de bon gré, je ne m'assujettirai jamais en chose quelconque dépendant de mon état en cette captivité aux directions ou intentions d'aucun particulier sujet qu'elle ait, sans nul excepter, mais seulement aux siennes, auxquelles m'étant, comme il appartient, signifiées, je m'efforcerai toujours, pour lui complaire, de m'accommoder avec mon honneur et sûreté, autant qu'il sera en ma puissance.

Je commence cette lettre par cette plainte, M. de Mauvissière, pour quelques innovations et ordres qui me peuvent tourner à conséquence, que mon dit

Digitized by Google

gardien a pris sur soi de faire, sans qu'il en eût, comme lui-même m'a pleinement dit, aucun commandement, ni sa maîtresse aucune connoissance. Façon de procéder que je ne puis trouver que bien étrange et fort dure, ne l'ayant jamais pu supporter, du comte de Scherusbury, pour grand qu'il fût, et en temps où la reine ma bonne sœur et moi étions en pires termes; à plus forte occasion le puis-je moins passer avec ce mien nouveau gardien, maintenant que j'attendois d'elle ce tant honorable et favorable traitement, dont elle m'a donné des promesses et assurances. Et pour ce vous prié-je d'insister envers elle aussi vivement qu'il vous sera possible, qu'il lui plaise à l'avenir prendre elle-même connoissance de mon état par deçà, et comme j'aurai à y être usée, n'estimant en ce royaume autre qu'elle suffisant garant du bien ou du mal que j'y puis recevoir, comme à la vérité il ne sera jamais par moi ni par les miens attribué à d'autres. Et par conséquent la supplié-je d'établir tel ordre que mon

Digitized by Google

dit gardien ne puisse ci-après, de son autorité et opinion particulière, comme il semble absolument prétendre, et sans exprès commandement d'elle ou direction de ceux de son conseil, rien altérer ou innover à l'empirement de mon état et traitement par deçà, non plus que pour l'amélioration, jusqu'aux moindres choses. Il dit n'en avoir aucun pouvoir. Ce n'est pas que je ne l'estime gentilhomme bien honnête, sage, de bonne conscience et fort exact observateur des intentions de sa maîtresse; mais, quel qu'il soit, ou lui, ou autre, qui pourroit être ci-après député en sa place, malaisément me fera-t-on jamais accepter d'être soumise à leur particulière direction et gouvernement, étant résolue de ne passer dorénavant rien de conséquence, qui procédera de cette façon-là; et en cas que l'on m'y force, vous me servirez pour le moins de témoins envers le roi monsieur mon bon frère, de tel traitement et de l'extrême devoir auquel je me suis mise tout ce temps-ci pour

Digitized by Google

complaire en tout et par-tout à ladite reine ma bonne sœur, sans qu'ouvertement ou secrètement j'aie rien dit ou fait au contraire, de quoi je défie tous mes ennemis.

Au surplus, je me trouve en très-grande perplexité pour ma demeure en cette maison, s'il m'y faut passer l'hiver prochain; car n'étant, comme je vous ai autrefois mandé, que de méchante et vieille charpenterie entr'ouverte de demi-pied, de sorte que le vent entre de tous côtés en ma chambre, je ne sais comme il sera en ma puissance d'y conserver si peu de santé que j'ai recouvrée, et mon médecin qui en a été en extrême peine durant ma dite diète, m'a pleinement protesté qu'il se déchargeroit tout-à-fait de ma curation, s'il ne m'est pourvu de meilleur logis, lui-même me veillant durant madite diète, ayant expérimenté la froidure incroyable qu'il faisoit la nuit en ma chambre, nonobstant les étuves et feu continuel qu'il y avoit, et la chaleur de la saison de l'année. Je vous laisse

Digitized by Google

à juger ce qu'il en sera au milieu del'hiver, cette maison, assise sur une montagne, au milieu d'une plaine de dix milles à l'entour, étant exposée à tous vents et injures du ciel. Je pensois certainement que, sur l'instance que Nau, dès qu'il étoit par delà, avoit faite pour une seconde maison, et ce que depuis j'en ai fait remontrer par ceux qui ont été près de moi, et vu à l'œil les incommodités de ce logis, la reine ma bonne sœur ne m'auroit voulu manquer d'une chose si nécessaire à la conservation de ma vie et santé, et me persuade encore que ce n'est qu'à faute de suffisante information, qu'elle n'y a fait pourvoir jusqu'à présent; de quoi je vous prie lui faire requête en mon nom, l'assurant qu'il y a cent paysans en ce méchant village, au pied de ce château, mieux logés que moi; n'ayant pour tout logis que deux méchantes petites chambres, et quelques coins non propres qu'à mettre, s'il faut que dire ainsi, une chaise percée; de sorte que je n'ai lieu quelconque pour

Digitized by Google

me retirer à part, comme je peux en avoir diverses occasions, ni de me promener à couvert, et pour vous dire, je n'ai été oncques si malsainement et commodément logée en Angleterre. J'estime que la reine ma bonne sœur ne m'estimera importune pour toutes ces remontrances-ci, auxquelles la pure nécessité me contraint, et le peu de soin que j'ai trouvé qu'on a eu d'y pourvoir, depuis six mois en çà que je me suis contenue avec tout le silence et patience qui se peuvent dire, de quoi je remets à mon dit gardien de rendre témoignage.

Je vous remercie affectueusement du devoir auquel je vois que vous vous êtes mis, pour me consoler sur le retardement du traité de ma liberté, ne doutant point que vous ne m'ayez au vrai mandé les raisons qui vous en sont alléguées, que je reconnois toutes pareilles aux vieilles excuses du temps passé, à savoir tantôt un changement en Ecosse, tantôt un trouble en France, tantôt la découverte de quelque conspiration

Digitized by Google

en ce pays, et en somme la moindre innovation qui peut advenir en la chrétienté, de façon qu'il vaudroit autant que l'on me remît, comme les enfans disent, quand tout le monde sera d'accord et content. Dieu, par sa toute-puissance, me soit en aide et protection, et juge en sa justice ma cause entre moi et mes ennemis, comme j'espère qu'il fera tôt ou tard.

Quant à mon fils, votre conseil me plaît grandement; et comme je lui ai toujours été aussi affectionnée et tendre mère qu'enfant en a jamais eu une, je serai toujours prête à ouvrir les bras pour l'y recevoir, toutes et quantes fois il viendra à se reconnoître; mais, tant qu'il continuera à suivre les sinistres et damnables conseils que je vois et sais lui être donnés pour m'être ingrat, désobéissant, dénaturé, ayant assez d'âge et d'entendement pour faire choix du bien d'avec le mal, je vous promets que lui ni autre pour lui ne sera jamais beaucoup troublé par moi; car je n'ai rien

Digitized by Google

en façon que ce soit à lui demander ou à espérer et avoir par lui, mais plutôt ai-je seulement cherché toutes ces années passées de le bien assurer de toute la grandeur qui m'appartient, et à quoi je puis être née en ce monde ; mais, puisqu'il aime mieux l'empiéter et détenir par usurpation et ingratitude, que de mon bon gré et légitime consentement, toute la difficulté consistant en cela seulement, je lui laisserai faire expérience de laquelle des deux voies lui sera la plus honorable, sûre et fortunée ; et cependant je vous prie instamment, comme de chose qui peut grandement servir à le ramener à soi, de travailler à l'endroit du roi, monsieur mon bon frère, et la reine madame ma belle mère, à ce qui leur plaise retrancher à mon dit fils le nom et le titre de roi, qu'à leur instance et requête je lui avois octroyé par notre association, puisqu'aujourd'hui il dénie et méconnoît ladite association, et même ils m'obligeront grandement d'envoyer directement de France, puisque nous ne

Digitized by Google

pouvons l'obtenir par ce pays, quelque ambassadeur de leur part vers mon dit fils, pour le ramener à reconnoissance de son devoir vers moi, et en confirmant ladite association, le faire entrer au traité de ma liberté par deçà, ne pouvant être sans déshonneur par toute la chrétienté, que ledit traité a été rompu par le refus que la reine ma dite bonne sœur m'a mandé qu'il a fait d'y joindre et intervenir; le roi monsieur mon beau-frère fera en cela une œuvre digne de la grande piété, honneur, entier devoir et obéissance qu'il a toujours portés à la reine sa mère; et, quand ce respect cesseroit, je pense qu'il ne voudroit jamais approuver un roi revêtu si injustement, par la pure violence des sujets, des dépouilles de sa mère, l'exemple en étant pernicieux, et de grande conséquence pour tous autres princes souverains en la chrétienté, et par aventure trop imprimé aujourd'hui en la tête de plusieurs, pour l'ensuivre, s'ils le voient maintenu et approuvé.

Digitized by Google

Ce point est un des principaux dont je voudrois vous charger, pour remontrer au roi mon dit sieur et frère, quand vous serez de retour près de lui ; mais, avant que sortiez de ce royaume, j'espère lui en écrire de ma main, et vous en envoyer les lettres ; ne voulant que vous partiez sans témoignage de l'obligation que j'ai audit seigneur roi votre maître, pour les infinis et signalés bons offices que j'ai reçus de vous en toutes mes affaires, durant le temps de votre ambassade par deçà, de quoi j'ai honte qu'il me reste si peu de moyen de me revancher, comme je vous assure que la volonté ne me manque point. Cependant, suivant les nouvelles expéditions que j'ai signées pour vos bailliages et capitaineries de Vitry, je mande aussi expressément que je puis à mes officiers en France par la dépêche ci-incluse, que je vous prie leur faire tenir diligemment, qu'ils aient à tenir soigneusement la main pour vous en faire jouir ; et, touchant votre gouvernement de Saint-

Digitized by Google

Dizier, j'en écris aussi un mot à mon cousin de Guise, qui respectera, je m'assure, et ma recommandation et votre ancienne bonne volonté vers toute notre maison ; ne pouvant, ce me semble, commetre ledit gouvernement en main plus féable que la vôtre. J'envoie présentement à mon ambassadeur, l'archevêque de Glascow, le rôle des serviteurs et servantes qui m'ont été dernièrement accordés par ladite reine ma bonne sœur, à ce qu'il prévienne la saison de l'hiver à me les recouvrir et envoyer. S'il trouve quelques difficultés sur le mémoire *que* Sommer en apporta avec soi, faites-le-moi savoir, s'il vous plaît, en toute diligence, afin que j'y pourvoie, et spécialement si le frère de Nau me sera permis ou non. Je vous prie retirer de M. Walsingham, ou de ceux qui, en son absence, ont revisé les dépêches qui m'ont été envoyées de France depuis Pâque, ce qui leur en reste entre les mains, et prendre ordre pour l'avenir qu'elles me soient plus diligemment et sûrement conduites;

Digitized by Google

duites ; ce que, je pense, se feroit mieux, s'il plaisoit à la reine ma bonne sœur commettre au sieur Paulet l'entière charge de voir toutes lettres et dépêches que j'aurai ci-après à envoyer, tout ainsi que celles qu'il reçoit pour me délivrer. Vous me ferez un singulier plaisir de m'impartir les nouvelles que vous avez de ces nouveaux remuemens en France, desquels je ne puis que rester journellement en peine et ennui, n'étant pour alléger les miens particuliers. A faute que je n'y puis davantage, j'y souhaite un bon et prompt accord, au contentement du roi monsieur mon bon frère, et la préservation de son état et de tous ses bons et fidèles sujets ; de quoi je prie Dieu de tout mon cœur, et qu'il vous ait, M. de Mauvissière, en sa sainte et digne garde.

Tuthbury, ce 10 juillet 1585.

P. S. M. de Mauvissière, j'ai infiniment regret que vous partiez de ce pays, sans avoir mis une dernière fin à mes affaires

Digitized by Google

avec la reine d'Angleterre madame ma bonne sœur, et sans qu'elle vous veuille permettre de passer ici et en Ecosse. Quant à mon fils, je ferai toute la chrétienté juge si je ne lui ai pas été bonne mère, beaucoup par dessus ses mérites, et si, en cette dernière action, ayant de ma part offert de m'unir avec lui en toutes choses, il ne m'a pas manqué; je trouve bien, comme vous me mandez, qu'il y a eu trop de particulier en cela, à savoir de son jeune ambassadeur et de ceux qui lui ont assisté, de la part desquels rien ne pouvoit être amené en considération si importante, que l'union de mon fils avec moi en dût être si malicieusement traversée, comme par moi et les miens elle a toujours été directement pourchassée, tout autre respect cessant. Quant à Archibald Duglas, je sais plus que je ne voudrois comme les choses sont passées entre lui et Gray, et d'autres avec, qui rapporte trop à l'inconstance du temps passé, durant que j'étois en Ecosse. Il fait mauvais de s'en-

Digitized by Google

gager en trop de lieux à la fois, pour fin ou couvert que l'on puisse être. Il sait bien que j'ai été trop souvent trompée, pour croire en paroles sans effet, et pour ce, s'il a envie de me satisfaire, comme vous me mandez, qu'il s'entremêle ou engage jamais en chose qui me soit préjudiciable, ni avec mes ennemis, sans premier savoir ma volonté, et selon la preuve que j'aurai de lui, je ne dis pas que je n'en fasse état comme du passé, et peut-être plus, car je ne veux pas désespérer de sa bonne affection vers moi.

Votre bien meilleure amie,

MARIE, reine.

LETTRE LIV.

Au même.

MONSIEUR de Mauvissière, ayant satisfait par mes dernières aux principaux points des vôtres du 10 du passé, avant qu'elles me fussent rendues, je me suis

Digitized by Google

hâtée d'y faire réponse, attendant avoir plus de lumière de votre apostille, pour plus solidement y procéder. Depuis, j'ai reçu en fort bonne diligence, avec tous les paquets de mes serviteurs en France, apportés par le sieur de Cherelles, trois lettres de vous, des 10 et 11 de ce mois, par lesquelles il faut que je vous avoue franchement que j'ai reçu plus d'aise, consolation et contentement; entendant l'heureuse conciliation de messieurs mes parens, en la bonne grâce de leur roi, que d'aucune chose que m'ayez mandée pour particulier; car, puisque moi-même ai été mise hors de toute espérance de l'amitié de la reine ma bonne sœur, et de servir au public de cet état, comme j'en avois très-bonne et sincère intention, et étoit mon principal but et dessein, ce m'est un très-grand confort que les miens ne suivent le cours de mon infortune et misère; car je ne doute point que de divers endroits on n'ait essayé de les y faire participer. Je vous prie donc de témoigner au roi mon dit sieur

Digitized by Google

et frère et à la reine madame ma belle-mère, ma congratulation pour ce regard, tenant cette réunion avec eux de leurs plus fidèles et assurés sujets le vrai et seul fondement de la manutention de France.

Quant à mes affaires particulières et état par deçà, vous les en pourrez amplement informer, en ayant eu autant de connoissance que si vous eussiez été mon ambassadeur, et spécialement touchant ce traité de ma liberté, où je ne vous requère, sinon de leur représenter l'entière sincérité, volontaire soumission et offres, surpassant toute raison, avec lesquelles j'y ai procédé, de quoi je les ferai toujours juges, et tous les autres rois et princes de la chrétienté, ayant réduit ladite reine d'Angleterre ma bonne sœur, et messieurs de son conseil, à ce point que d'avouer ne pouvoir rien désirer de moi davantage. En récompense de quoi, si vous voulez qu'au vrai je vous dise mon état par deçà, sans vous en déduire les particularités, je suis tenue prisonnière

Digitized by Google

plus rigoureusement et incommodément que jamais. Je ne laisserai néanmoins d'avoir audit sieur roi votre maître et à la reine ma belle-mère, autant d'obligation de leur favorable recommandation, pour l'avancement dudit traité de ma liberté et de mon traitement par deçà, que si j'en avois ressenti les effets; n'en imputant plus le manque à ladite reine ma bonne sœur, que j'ai toujours trouvée de bon naturel en ce qui dépend de son propre mouvement et inclination, mais seulement aux partialités et couverts desseins d'aucuns de mes ennemis près d'elle, où elle n'a pas toujours vu si clair que pour son bien et sûreté propre, il eût été et seroit encore bien requis et nécessaire.

De ma santé j'avois, à l'issue de ma diète, conçu quelque espérance de me ravoir, et reprendre mes forces, comme de vrai j'ai été un temps assez bien. Mais depuis quinze jours je suis retombée malade, et aussi grièvement travaillée de mes défluxions que jamais, spécialement

Digitized by Google

en une cuisse, où je crains infiniment qu'il ne se forme une sciatique; ce nouvel accident m'étant survenu principalement par les vents-coulis, moiteur et froidure où ma chambre est sujette, ainsi que mon médecin a témoigné au sieur Paulet qui est ici. Je vous avois dernièrement écrit pour insister de ma part envers le roi mon dit sieur et frère, et la reine madame ma belle-mère, à ce qu'il leur plaise m'assister par les moyens que je vous mandois, à ramener mon fils à son devoir et obéissance vers moi, ne pouvant imaginer sur quel fondement il en peut avoir été aliéné par les pratiques de deçà, ainsi que Gray le premier m'en a avertie; derechef je vous en prie affectueusement, afin que, comme par leurs lettres propres, et par vous en leur nom j'ai été persuadée de consentir à l'association entre moi et mon dit fils, aussi par les mêmes moyens mon dit fils soit induit à l'effectuer, selon ses promesses et devoir, se conservant par mérité ce que sans cela je lui avois auparavant

Digitized by Google

octroyé; car comme je vous ai diverses fois mandé, je ne cherche rien de lui que le respect, devoir et obéissance d'un fils, et en ce faisant, l'assurer et rendre juste possesseur de toute la grandeur qui m'appartient et peut échoir en ce monde, ne voyant point que d'ailleurs il en puisse légitimement beaucoup prétendre, quelque vaine espérance dont on puisse le repaître et abuser.

Si ce ne vous étoit importunité, je vous chargerois volontiers de remontrer, lorsque vous serez par delà, le juste mal contentement que je ressens du peu de respect que, depuis quelques années, aucuns du conseil du roi mon dit sieur et frère, ont eu à mon état présent et nécessité très-urgente, pour me laisser paisiblement jouir de si peu qui me reste de mon douaire non complet, suivant mon assignat, et depuis beaucoup diminué, tant par les insignes pertes que j'ai faites durant les troubles de France, ayant la plupart été ès provinces de mon douaire, que par les attentats qui ont été

été faits de jour à autre sur mes droits, jusqu'à m'ôter extraordinairement des seigneuries entières, comme le duché de Touraine et le comté de Senlis, sans en avoir pu jusqu'ici obtenir aucune équivalente récompense. J'estime qu'il vous peut souvenir des doléances que par articles particuliers j'en ai fait présenter, il y a plus de quatre ou cinq ans, chacun desdits articles depuis vérifiés au conseil dudit seigneur roi, par mes officiers; et au lieu de la raison que j'en attendois selon toute justice et équité, j'ai eu avis par les dernières lettres de mes dits officiers, que le sieur de la Chapelle aux Ursins a obtenu arrêt contre moi, pour m'enlever le bois de Sainte-Menehould, de quoi j'ai joui depuis que je suis douairière, et me faire restituer tout ce que j'en ai perçu, qui est bien loin en l'état que sont ma personne et mes affaires, de me relever de quelque bon support et aide, ou pour le moins me payer ce qu'on me doit, et me conserver ce qui m'appartient. Je vous prie donc d'inter-

Digitized by Google

venir avec tout le crédit et l'instance que pourrez, à ce que ces bois me soient délaissés, et ledit sieur des Ursins assigné ailleurs ; car, s'il me convient lui payer la somme qu'il prétend, je serai contrainte de manquer moi-même par deçà en mes nécessités ordinaires, et par conséquent plusieurs de mes pauvres officiers en pâtiront, qui est une rigueur extrême. J'écris, comme vous verrez, pour vous conserver votre bailliage et capitainerie de Vitry, étant le moins, ce me semble, que le roi, mon dit sieur et frère, puisse faire pour vous, en faveur de vos signalés et anciens services, quand tout respect de moi, à qui la disposition en appartient, cesseroit; et je devrois plutôt espérer qu'il m'aideroit à reconnoître, en l'état que je suis, avec si peu de moyen, les obligations que je vous ai ; desquelles je vous promets de ne demeurer ingrate, si jamais les occasions me permettent d'effectuer ma bonne volonté vers vous, ma commère votre femme et tous les vôtres. Je regrette infiniment

Digitized by Google

que vous et elle n'avez pu obtenir permission d'exercer une œuvre de miséricorde en me visitant, avant votre partement hors de ce royaume, en défaut de quoi j'accepte de tout mon cœur vos offres et bonnes intentions en mon endroit, et vous prie vous souvenir de la promesse que me faites de m'écrire de temps à autre à votre loisir, quand vous serez en France, comme pareillement je me souviendrai de l'obligation que je vous ai pour le traité de ma liberté, à ce que, s'il étoit pour ce faire, vous en remporteriez l'honneur qui vous est dû.

Cependant avant que prendre congé de la reine d'Angleterre, madame ma bonne sœur, je vous prie de retirer une résolution finale d'elle et de messieurs de son conseil, tant sur les points nécessaires des mémoires dont feu Sommer se chargea au partir d'ici, que d'un autre ci-inclus; mais sur-tout je vous recommande avec toute l'affection que je puis, mon changement hors de cette maison, et que promptement, pour prévenir la saison de

Digitized by Google

l'hiver, il y soit pourvu et donné ordre ; car, comme je vous ai dernièrement mandé, je suis ici si mal accommodée en ces deux méchantes petites chambres, que je n'y puis rester l'hiver, sans très-grand hasard de ma vie, m'assurant que si la reine madite bonne sœur en étoit bien et au vrai informée, elle ne voudroit me dénier une si juste requête, et tant redondante à son honneur ; laquelle lui a été faite dès que Nau étoit près d'elle, et depuis ramentue diverses fois, mêmement par Sommer, de sorte que le retardement et délai d'y avoir pourvu, ne peut être procédé à faute de l'avoir requis et sollicité en temps, comme il semble qu'on veuille alléguer ; ce gentillhomme mon gardien m'a bien fait quelque ouverture générale dudit changement, comme s'il avoit charge d'y prendre ordre, mais ajoutant à la queue qu'il ne connoît point de maison propre à cet effet. Il semble qu'il n'y ait encore rien résolu pour ce regard, et que plutôt on tend à me tenir ici ; ce qui me fait d'autant plus vous prier d'in-

Digitized by Google

sister aussi vivement que pourrez pour obtenir ce change, d'où dépend principalement la conservation de si peu que je puis espérer de ma santé, n'étant possible de rien rappetasser ou r'habiller en ce vieux logis, qui vaille pour l'hiver; et en cela et toute autre instance, que vous ferez cette dernière fois pour moi, avisez, s'il vous plaît, d'en retirer une résolution et octroi par écrit; car je ne trouve ici correspondance en effet aux bonnes paroles que l'on vous donne par-delà, et c'est toujours à recommencer.

La comtesse d'Arthol, que vous connoissez, m'a fait offre, par les dernières que j'ai reçues d'elle, de me venir servir avec sa jeune fille, ce que j'ai eu très-agréable, pour la consolation très-grande que ce me seroit d'avoir une telle dame près de moi, manquant, je puis dire, de toute compagnie digne de mon rang. Je vous prie donc autant que vous eûtes jamais envie de me faire plaisir, de travailler par tous moyens à avoir son passe-

Digitized by Google

port, remontrant à la reine ma bonne sœur, comme en cela il ne peut aller que d'un peu de dépense davantage, non considérable au prix de l'obligation que je proteste lui en avoir. Je me promets que ladite comtesse, pour l'amour de moi, se réduira à aussi petit train qu'elle pourra en proportion du mien. Il y a aussi maître Thomas Levingston, que vous avez vu l'an passé par-delà, dépêché de mon fils vers la reine d'Angleterre, lequel désire d'entrer en la place d'un des gentilshommes servans qui m'ont été accordés. Vous le requerrez, s'il vous plaît, comme aussi Fontenay, ne me pouvant servir de ceux qui pour leur fidélité et bon service me peuvent être agréables. Je délibère avec l'augmentation de mes nouveaux serviteurs, licencier mon brodeur et sa famille, suivant l'instance que Sommer autrefois m'en a faite, pour décharger ma maison de tant de personnes inutiles; au lieu desquelles un couple de bons garçons brodeurs me suffira. Partant je

Digitized by Google

vous prie demander passe-port pour ledit brodeur, qui de soi-même et pour les incommodités de cette prison, est assez content de repasser en France, y ayant du bien qu'il pourra faire mieux profiter qu'ici. J'espère que vous aurez pris ordre pour l'envoi de la somme que me devez faire tenir, pour le remboursement de laquelle j'ai eu avis de mon trésorier, qu'il avoit fourni à Paris, entre vos mains, trois mille écus : de sorte que si votre commodité permettoit que me puissiez fournir encore jusqu'à sept cent quarante-six écus, que ledit trésorier est ordonné, par le dernier état que je lui ai fait expédier, de payer ici pour quelques parties du chirurgien, apothicaire et brodeur, vous me feriez un singulier plaisir, afin que le tout puisse venir ensemble, eu égard à la difficulté et longueur que jusqu'ici j'ai trouvée à faire venir de l'argent par deçà, et finissant cette longue et importune lettre par mes affectionnées recommandations, je prie Dieu qu'il vous

Digitized by Google

ait, M. de Mauvissière, en sa sainte et digne garde.

Ecrit à Tuthbury en Angleterre, le 12 août.

Votre bien obligée et meilleure amie,

MARIE, reine.

LETTRE LV.

Au roi très-chrétien, Henri III.

MONSIEUR mon beau-frère, pour ne manquer à l'obligation que j'ai aux signalés et recommandables bons offices que, suivant votre intention, j'ai reçus en mes affaires par deçà du sieur de Mauvissière, durant le temps de son ambassade en ce royaume, j'ai estimé ne pouvoir moins, s'en retournant vers vous, que l'accompagner de ce témoignage et prière en sa faveur; qu'en défaut que si peu qui me reste de moyens en ce monde, ne me

Digitized by Google

permet de le reconnoître selon ses mérites et ma bonne volonté, il vous plaise en avoir vous-même considération, parmi la récompense qu'il a à recevoir de vous pour ses bons et anciens services; et, pour commencement, je vous prie très-affectueusement que le bailliage de Vitry (1), que je lui ai donné, étant en disposition, lui soit conservé, en quoi même j'ai très-grand intérêt, pour la manutention de mes droits, et remettant audit sieur de Mauvissière à vous impartir mon état présent, et quelques autres particularités que je lui ai commises, je finirai par mes humbles recommandations à votre bonne grâce, priant Dieu qu'il vous donne, monsieur mon beau-frère, longue et heureuse vie.

Tuthbury, 15 août.

Votre plus humble et affectionnée belle-sœur, à vous servir,

MARIE.

(1) Ces recommandations furent inutiles. Le roi disposa du bailliage de Vitry en faveur d'un autre.

Digitized by Google

LETTRE LVI.

A Catherine de Médicis, reine de France.

MADAME ma belle-mère, d'autant que, par le sieur de Mauvissière, que j'entends rappelé par le roi, monsieur mon beau-frère, vous pourrez amplement entendre toutes particularités de mon état par deçà, tant de ma personne que de mes affaires, je ne vous en importunerai par cette lettre, mais seulement vous remercierai-je humblement des infinis, signalés et bons offices que j'ai reçus dudit sieur de Mauvissière, ces dix années, qu'il a séjourné par deçà, de quoi j'avoue avoir la principale obligation, outre la particulière bonne volonté aux fréquentes et très-favorables recommandations que lui en avez faites. Je vous supplie donc, madame, m'aider à l'en reconnoître selon ses mérites, lui conservant le don que je lui ai fait du

Digitized by Google

bailliage de Vitry ; et en toutes autres occasions, où je pourrai vous rendre preuve de mon devoir vers vous, assurez-vous, madame, que vous me trouverez toujours telle que j'ai été, et mourrai.

Tuthbury, le 15 août.

Votre très-humble et obéissante fille,

MARIE.

LETTRE LVII.

A la reine Louise de Lorraine (1).

MADAME ma chère sœur, mes longues maladies et le changement de mon état par delà, ont été cause que j'ai tout ce temps été privée de la consolation que je recevois, en vous mandant de mes nouvelles et recevant des vôtres. Maintenant le sieur de Mauvissière, qui s'en

(1) Femme de Henri III.

Digitized by Google

retourne par delà, vous pourra représenter la continuation de mes misères et le besoin que j'ai plus que jamais de votre crédit et intercession envers le roi monsieur mon beau-frère, et la reine notre belle-mère, tant pour mon état par deçà, que les affaires de mon douaire, où il faut que je me plaigne privément à vous que je suis très-mal et indignement traitée, et sans avoir égard à la nécessité très-urgente où je suis; et pour le particulier dudit de Mauvissière, je vous le recommande très-affectueusement, comme gentilhomme à qui je demeure extrêmement obligée des bons offices qu'il m'a impartis par deçà en toutes mes affaires. J'espère que, m'aimant comme vous faites, vous lui ferez paroître ce que peut mon crédit en votre endroit; et je prie Dieu qu'il vous donne, madame ma bonne sœur, longue et heureuse vie.

Tuthbury, 15 août.

Votre très-affectionnée et
humble sœur et cousine,

MARIE.

Digitized by Google

LETTRE LVIII.

Au duc de Guise.

Mon cousin, je vous écrivis dernièrement en recommandation du sieur de Mauvissière ; pour son gouvernement de Saint-Dizier (1); mais, à ce que depuis j'ai entendu par lui-même, suivant les articles dernièrement accordés, cette place doit demeurer entre vos mains propres, qui me fera plus hardiment vous importuner d'une autre requête en sa faveur, à savoir pour le bailliage de Vitry, de quoi je lui ai fait don il y a fort longuement, sans qu'il en ait pu jouir à l'occasion d'un Sommeure qui l'a obtenu

(1) Le duc de Guise, par un des articles de la pacification qui se conclut alors, obtint en propre ce gouvernement, et en priva M. de Castelnau, auquel il préféra M. de Villeroi, qu'il fit son lieutenant.

Digitized by Google

du roi. Je vous prie donc et en cela et en toutes autres choses, où vous pourrez faire paroître audit sieur de Mauvissière la part que prenez ès obligations que je lui ai, de vous employer pour lui, comme je voudrois en chose quelconque que je pensasse vous être à cœur. Les témoignages que je vous ai ci-devant rendus de ses infinis bons offices vers moi, m'empêcheront à présent de vous les ramentevoir plus particulièrement ; et je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa très-sainte garde et protection.

Tuthbury, 15 août.

MARIE.

LETTRE LIX.

A M. de Mauvissière.

MONSIEUR de Mauvissière, depuis mes encloses, j'ai reçu des lettres de la reine d'Angleterre madame ma bonne

Digitized by Google

sœur, pleines de tant de courtoisie et démonstration de bonne volonté, qu'il faut que je vous dise n'avoir, il y a quatre mois, ressenti plus de consolation en tous mes maux, tant d'esprit que du corps, que j'ai fait par cette souvenance, qu'il m'apparoît qu'elle a de moi et de mon état par deçà. Je vous prie l'en remercier très-affectueusement de ma part, lui présentant ma réponse que je vous envoie présentement; sur quoi vous la pouvez très-certainement assurer en mon nom, que je lui rendrai toujours autant de devoir, amitié, respect et obéissance en tout ce qui pourra concerner son bien, grandeur et état, que si elle étoit ma propre sœur aînée; me promettant réciproquement d'elle plus de preuve de son bon naturel vers moi, que mes ennemis, par leurs pervers conseils, ne lui ont encore permis de me démontrer; et, quoi qu'il advienne, je veux vivre et mourir bonne angloise, ayant plus d'égard au bien de ladite reine ma bonne sœur, et au public du pays et de la nation, que non aux par-

Digitized by Google

ticulières factions de mes dits ennemis ; ou aux maux que j'ai reçus d'eux en mon particulier. C'est en effet tout ce que je vous puis mander pour cette fois, priant Dieu qu'il vous ait, M. de Mauvissière, en sa sainte et digne garde.

Tuthbury, ce 17 août 1585.

Votre bien obligée et meilleure amie,

MARIE.

LETTRE LX.

Au même.

MONSIEUR de Mauvissière, quand ce ne seroit que pour vous faire connoître la bonne souvenance qui me demeure de l'obligation que j'ai à vos infinis bons offices pour mes affaires durant votre ambassade en ce royaume, je pense ne devoir plus longuement attendre de vos nouvelles pour vous impartir des miennes. Après donc vous avoir affectueuse-

ment

Digitized by Google

ment remercié de votre soin et vigilance en la poursuite des particularités dont, sur votre partement hors de ce pays, je vous avois prié de faire remontrance, de ma part, à la reine d'Angleterre madame ma bonne sœur, je vous dirai que, quelque promesse et accord que m'ayez mandé vous avoir été fait de plusieurs desdites particularités, je n'en ai jusqu'ici pu voir aucun effet, et principalement pour mon change de ce méchant et infortuné logis, de qui je trouve ma santé déjà tellement incommodée et en danger d'empirer tant plus nous entrerons en hiver, que, s'il ne plaît enfin à ladite reine ma bonne sœur avoir plus de compassion de mon état et traitement en cette captivité, j'espère en mon Dieu qu'elle ne m'y tiendra pas longuement. Je vous prie, sur la connoissance que vous avez de mon dit état par deçà, de la ramentevoir, l'occasion s'en présentant, au roi monsieur mon beau-frère, et à la reine madame ma belle-mère, à ce que, sur les remontrances plus particulières que leur

Digitized by Google

en fera mon ambasadeur, il leur plaise témoigner au sieur Stafford, pour le mander à ladite reine sa maîtresse, le ressentiment qu'ils ont et auront toujours du bien et du mal que je recevrai par deçà. Recommandez-moi à ma commère votre femme, m'excusant vers elle, si je ne lui écris, étant fort troublée d'une fluxion sur la main droite, qui m'empêche quasi tout-à-fait de signer. Je suis bien aise du recouvrement de votre navire, qu'en passant la mer j'ai eu avis vous avoir été emmené, et prie Dieu qu'il vous donne, M. de Mauvissière, en toutes autres choses autant d'heur que je vous en désire.

Tuthbury, 15 novembre 1585.

Votre bien obligée et
meilleure amie,

MARIE.

Digitized by Google

LETTRE LXI.

Au duc de Guise.

Mon bon cousin, si Dieu, et vous après lui, ne trouvez moyen de secourir votre pauvre cousine, à ce coup c'en est fait. Ce porteur vous dira comme je suis traitée, et mes deux secrétaires. Pour Dieu, secourez-les et les sauvez si vous pouvez. On nous veut accuser d'avoir voulu troubler l'état, et fait pratique contre la vie de cette reine, ou d'y avoir consenti. Mais je leur ai dit, comme il est vrai, que je ne sais ce que c'est. Ils disent qu'ils ont pris certaines lettres à un Babinthon (1) et un Charles Paget et son frère, qui témoignèrent cette conspiration, et que Nau et Curl l'ont avouée. Je dis qu'ils ne sauroient, s'ils ne leur font dire plus qu'ils ne savent, par la

(1) Babington. *Voyez* la Vie de Marie Stuart, tom. 2, p. 538.

Digitized by Google

force des tourmens. Voilà tout ce qu'on m'en a dit ; mais je sais par voie de communication qu'ils vous menacent fort vous et votre ligue, et se font fort d'aucuns princes qui souffriront leur religion. Je leur ai déclaré que par moi je suis résolue de mourir pour la mienne, comme elle protestoit de faire pour la protestante ; et en cela, mon cousin, quoi que vous entendiez par leurs faux semeurs de bruits, assurez-vous que, Dieu aidant, je mourrai en la foi catholique romaine, et pour le maintien d'icelle constamment, et sans faire déshonneur à la race de Lorraine, accoutumée de mourir pour le soutien de la foi. Faites prier Dieu pour moi, et pourchassez de retirer mon corps pour être mis en terre sainte, et ayez pitié de mes pauvres serviteurs destitués ; car l'on m'a tout ôté d'ici, et m'attends à quelque poison, ou autre telle mort secrète, bien qu'ils m'aient quasi rendue impotente ; même cette main droite, depuis cette dernière venue, m'est si enflée et fait tant mal,

Digitized by Google

qu'à peine puis-je tenir la plume, ni m'appâter. Mais, pour cela, le cœur ne me manquera, en espérance que celui qui m'a fait naître ce que je suis, me fera la grâce de mourir pour sa querelle, qui est le seul honneur que je désire en ce monde, pour obtenir par ce moyen la miséricorde de Dieu en l'autre. Je désire que mon corps soit à Reims, auprès de feue ma bonne mère, et le cœur auprès du feu roi mon seigneur. Ce porteur vous dira plusieurs particularités; si, en ce temps, on témoignoit avoir soin de moi, et me vouloir ravoir, et venger cette querelle qui touche à la cause commune, je serois bien étonnée, car tout branle de par deçà. Adieu, mon bon cousin; faites part de ceci à mon ambassadeur; et si mon fils ne se joint à ce coup pour venger sa mère, je le quitte, et vous prie que tous mes parens en fassent autant. Je vous prie que je sois recommandée à Bernardino, et lui dites que je tiendrai ce que j'ai promis à ses amis, et qu'ils ne me doivent aban-

Digitized by Google

donner. Je vous recommande et à lui nos pauvres amis désolés, et sur-tout les trois qu'il sait. Dieu vous préserve pour son service, et tous les nôtres, m'accorde sa grâce en ce monde, et miséricorde en l'autre.

Votre bonne cousine,

MARIE.

LETTRE LXII.

A ***.

APRÈS avoir long-temps différé pour le respect des dangers imminens des entrepreneurs, enfin j'ai condescendu à la proposition qui souvent m'a été faite de me sauver: ce qui en est advenu, vous l'entendrez de mon médecin et de mes autres serviteurs, que jusqu'à présent on m'a laissés. Je ne sais pour combien, ni si j'aurai loisir de faire mon testament, et l'ayant, je ne sais si j'en aurai licence, m'étant tout mon argent et mes papiers

Digitized by Google

ôtés, et n'ayant personne pour m'aider à écrire ou servir en tel fait, bien que je l'aie requis, et d'avoir mon aumônier, par faute d'un plus idoine, si cela eût pu se faire. Mais je n'en ai encore aucune réponse; par quoi si cela manque, vous avez à faire instance vers sa sainteté, le roi trés-chrétien, le roi d'Espagne, le duc de Lorraine et tous autres princes chrétiens, mes parens et amis, que mes papiers et argent soient restitués, et meubles qui n'apparoîtront avoir été par moi distribués à mes serviteurs, à ce que ma conscience soit déchargée vers mes pauvres serviteurs et créanciers. Vous trouveriez ce langage étrange si vous n'étiez avertis que par la bouche du lord Boukharst, Amias Paulet (1) mon grand avanceur, un Dreu Droury (2) chevalier, et M. Béel (3), m'étoit signifié que l'assem-

(1) Pawlet.

(2) Drugeon Drury.

(3) Béale. *Voyez* la Vie de Marie Stuart, Livre VI.

blée des états de ce pays m'ont condamnée à la mort, ce qu'ils m'ont énoncé de la part de leur reine, m'exhortant à confesser et reconnoître vers elle mes offenses, et pour cet effet, et pour m'inciter à patiemment et bien mourir, déchargeant ma conscience, elle m'envoyoit un évêque et un doyen, disant l'occasion d'icelle mort être l'instante requête qu'en fait son peuple, considérant que moi vivante sa compétitrice, comme apparoissoit, ayant pris de longue main le nom et les armes de cette couronne sans les avoir voulu quitter, sinon avec condition de seconde personne, qu'elle ne pouvoit vivre sûre en son état, vu même qu'entre tous les catholiques j'étois appelée leur souveraine; et sa vie avoit si souvent été attentée à cette fin. Secondement, et ce à quoi elle avoit le plus d'égard, c'étoit que moi vivante, l'état de sa religion ne pouvoit subsister en ce royaume sûrement. Je remerciai alors Dieu et eux de l'honneur qu'ils m'attribuoient d'être un si nécessaire instrument pour

le

Digitized by Google

le rétablissement de la religion en cette île, de quoi bien qu'indigne, je voulois prendre sur moi d'être très-instante et zéleuse défenderesse, en témoin de quoi, comme je l'avois protesté, j'offrois volontairement de répandre mon sang en la querelle de l'église catholique, et encore même, si pour le bien et repos public de cette île, le peuple pensoit ma vie pouvoir servir, je ne refuserois de leur en être libérale, pour récompense de vingt ans de prison où ils m'ont détenue. Quant à leurs évêques, je loue Dieu que sans eux je connoissois assez mes offenses envers Dieu et son église, et que je n'approuvois leurs erreurs, ni ne voulois y communiquer en rien. Mais s'il leur plaisoit me permettre un prêtre catholique, très-volontiers je l'acceptois et le requérois au nom de Jésus-Christ, pour pouvoir disposer de ma conscience, et participer aux sacremens partant de ce monde. Ils me dirent que j'avois beau faire, si ne serois-je pas sainte ni martyre; car je mourrois pour le meurtre

Digitized by Google

de leur reine, et pour l'avoir voulu déposséder. Je répondis que je n'étois si présomptueuse que d'aspirer à ces deux honneurs ; mais que bien qu'ils eussent puissance sur mon corps par permission divine, non par justice, étant reine souveraine comme j'ai toujours protesté, si n'avoient-ils la puissance sur mon ame, ni de m'empêcher d'espérer que par la miséricorde de Dieu, qui est mort pour moi, il reçoive de moi mon sang et ma vie, que je lui offre pour le maintien de son église, hors laquelle, ni ici, ni ailleurs, je ne désirerai jamais commander à royaume mondain pour perdre l'éternel; et que je le supplierois que la douleur et autres persécutions, tant de l'esprit que du corps, fussent en déduction de mes péchés. Mais d'avoir controuvé, conseillé ou commandé sa mort, je ne l'avois jamais fait, et ne souffrirois que, pour mon particulier, une chiquenaude lui fût donnée. Hé! disent-ils, vous avez souffert, conseillé et permis que les Anglois vous nommassent

Digitized by Google

leur souveraine, comme appert par les lettres d'Allain et de Louis, et de plusieurs autres, et n'y avez contredit; à quoi je répondis que je n'avois rien pris sur moi en mes lettres; mais d'empêcher les docteurs et gens d'église de me nommer à leur plaisir, il ne m'appartenoit pas, étant sous l'autorité de l'église pour approuver ce qu'elle décrétoit, mais non pas le corriger, mêmement si, comme ils disoient savoir, sa sainteté faisoit partout prier pour moi sous tel titre, de quoi j'étois ignorante. Au reste, je voulois mourir pour obéir à l'église, mais non meurtrir personne pour avoir leur droit; mais qu'en cela je voyois manifestement la poursuite de Saül contre David; mais que je ne pouvois fuir comme lui par la fenêtre; toutes fois de mon sang pourroient naître des protecteurs de cette générale querelle. Bref, devant-hier, Paulet revient avec ce Droury, plus modeste et gracieux de beaucoup, me dirent que puisqu'étant avertie de me parler, confesser et repen-

Digitized by Google

tir de mes fautes vers leur reine, je n'avois montré nulle repentance ni sentiment de ma faute, elle avoit commandé qu'on détendît mon dais, me signifiant que j'étois une femme morte, sans aucun honneur ni dignité de reine. Je répondis que Dieu m'avoit appelée de sa grâce à cette dignité, et que j'avois été ointe et sacrée justement telle, et que de lui seul je tenois cette dignité, qu'à lui seul je la rendois avec mon ame, et que je ne reconnoissois leur reine pour ma supérieure, ni son conseil et assemblée hérétiques pour mes juges, et que je mourrois reine en dépit d'eux, et qu'ils n'avoient puissance sur moi que comme les voleurs au coin d'un bois, sur le plus juste prince ou juge de la terre; mais que j'espérois que Dieu montreroit sa justice après ma mort sur cet état présent; que les rois de ce pays ont été souvent meurtris, qu'il ne me sera pas étrange d'être parmi eux et ceux de leur sang, que le roi Richard a eté ainsi traité pour lui ôter son droit. Après ces propos, voyant

Digitized by Google

que mes pauvres serviteurs n'y vouloient mettre la main, et que tous refusoient hardiment, même les pauvres filles criant tout haut vengeance sur lui et sa compagnie, il appela sept ou huit satellites, et ayant fait abattre le dais, s'assit et se couvrit, et puis me dit qu'il n'étoit plus temps d'exercice et passe-temps pour moi, et pour ce il falloit ôter une table de billard. Je dis que grâce à Dieu je ne m'y étois jamais ébattue depuis l'avoir fait dresser, et qu'ils m'avoient donné assez d'autres occupations. J'assemblai hier mon petit troupeau, pour leur répéter à tous ensemble ma protestation tant en la religion que pour ma décharge de ce que l'on me mettoit sus, même comme j'avois distribué les états, et autres menteries dont il n'avoit jamais été parlé. Aussi les ai-je tous chargés devant Dieu de vous compter tous mes déportemens et ceux des autres en ce fait. Je remets à MM. de Lorraine et de Guise et tous nos parens ce qui sera requis pour le salut de mon ame, la décharge de ma conscience et

Digitized by Google

réparation de mon honneur et de celui de ceux à qui j'appartiens, que par mort on tâche à mettre sous les pieds, ne me reprochant à moi seule, mais à mon cousin de Guise et tous ses parens d'avoir donné de l'argent pour sa mort. Je dis, il est vrai, que je n'en avois rien su, et que je n'en croyois rien. Je vous recommande mes pauvres serviteurs tant souvent recommandés, derechef je vous les recommande au nom de Dieu. Ils ont tout perdu en me perdant; dites-leur adieu de ma part et les consolez par charité. Recommandez-moi à la Ruhe, et dites-lui qu'il se souvienne que je lui avois promis de mourir pour la religion, et que je suis quitte de ma promesse. Je le requère de me recommander à tous ceux de son ordre. Je suis très-contente, et a toujours été de sacrifier ma vie pour le salut des ames de cette île. Adieu pour la dernière fois, et ayez mémoire de l'ame et de l'honneur de celle qui a été votre reine, maîtresse et bonne amie, et si par information ou autre interprétation de

Digitized by Google

vos services j'ai eu aucune offense contre vous, je vous la pardonne, et vous prie et tous mes serviteurs me pardonner ce que je puis avoir fait ou par colère juste ou mal entendue, protestant que je ne vous estime en rien coupable vers moi; mais me sens spécialement à vous, comme au principal et plus ancien de mes serviteurs, très-obligée de reconnoître vos services, si Dieu me donnoit jours plus longs, de quoi défaillant, je prierai Dieu à la fin de ma vie de vous récompenser pour moi. Dieu soit avec vous et tous mes serviteurs, que je laisse comme enfans.

De Fordringhaye, ce jeudi 24 novembre 1586.

Votre affectionnée et bonne maîtresse,

Marie, reine.

P. S. Ils maintiennent faussement que ma venue en ce pays étoit contre mon gré, et que pour ce j'étois en leur protection. J'ai dit le contraire, et appelle Lochimbar, Herris le jeune et les héri-

Digitized by Google

tiers de Saint-André et de Flammingue, qui prirent tous leurs lettres de décharge de ma main, pour contre leur gré me laisser venir à mon commandement en ce pays, sur la promesse de support. Je vous prie en faire recouvrer une copie, pour montrer leur fausseté.

LETTRE LXIII.

A Élisabeth.

MADAME, n'ayant pu obtenir licence de ceux auxquels j'ai été comme donnée par vous, de vous remontrer ce que j'avois sur le cœur, tant pour ma décharge de malveillance ou envie de commettre cruauté ou acte d'ennemie contre vous, à qui je suis si conjointe de sang, comme aussi pour charitablement vous communiquer ce que je pensois pouvoir servir, tant pour votre salut et préservation, que pour l'entretien de la paix et repos de cette île, chose qui ne pouvoit

Digitized by Google

noire, étant en vous de prendre ou rejeter mon avis, croire ou mécroire mon discours comme il vous eût semblé meilleur, je me résolus de me fortifier en Jésus-Christ seul, lequel à ceux qui en tribulation l'invoquent de bon cœur, ne manque jamais de justice ni de consolation, et principalement lorsque sans aucun aide humain ils sont en sa seule protection. A lui seul en soit la gloire : il ne m'a déçue de mon expectation, m'ayant donné le cœur et la force *in spe contra spem*, d'endurer les injustes calomnies, accusations et condamnations de ceux qui n'ont telle jurisdiction, et de souffrir la mort pour le maintien et obéissance de l'église catholique, apostolique et romaine. Or depuis m'ayant été de votre part annoncée la sentence de votre dernière assemblée d'aucuns des états, m'avertissant par lord Boukhard et Beel de me préparer à la fin de mon long et ennuyeux pélerinage, je les ai priés de vous remercier de ma part de si agréables nouvelles, et vous supplie de me

mettre certains points pour la décharge de ma conscience, dont depuis le sieur Paulet m'a fait faussement entendre, que vous m'avez gratifiée, m'ayant déjà rendu mon aumônier et l'argent qu'on lui avoit ôté, m'assurant que le reste suivroit; de quoi je vous ai bien voulu rendre grâces, et vous supplie de plus d'une dernière faveur, laquelle je pense pour plusieurs raisons ne devoir communiquer qu'à vous pour être une dernière grâce, de laquelle je ne désire être obligée à autre, ne voyant pas lieu d'espérer que toutes craintes des puritains, qui sont les plus grands aujourd'hui en autorité, et les plus animés contre moi, Dieu sait en faveur de qui, je ne veux accuser personne, mais je pardonne de bon cœur à chacun comme je désire que chacun me pardonne, et Dieu le premier; et puis je sais qu'à vous plus qu'à nul autre doit toucher au cœur l'honneur ou déshonneur de votre sang et d'une reine et fille de roi. Donc, madame, en l'honneur de Jésus, sous le nom duquel tous

Digitized by Google

pouvoirs obéissent, je vous requère de permettre, après que mes ennemis auront assouvi le noir désir de mon sang innocent, que mes pauvres désolés serviteurs, tous ensemble, puissent emporter mon corps pour être enseveli en terre sainte, et avec d'aucuns de mes prédécesseurs qui sont en France, spécialement la feue reine ma mère, et ce en considération qu'en Ecosse les corps des rois mes prédécesseurs ont été outragés et les églises abattues, profanées, et que souffrant en ce pays, je ne puis avoir lieu auprès de vos prédécesseurs qui sont les miens. Et qui plus est, selon notre religion, nous estimons beaucoup d'être enterrés en terre sainte, et puisque l'on m'a dit que ne vouliez en rien forcer ma conscience ni ma religion, et que même m'avez concédé un prêtre, j'espère que vous ne me refuserez cette dernière requête, permettant une sépulture libre au corps dont l'ame aura été séparée, puisque étant unis ils n'ont jamais su obtenir liberté de vivre en repos, en vous le

Digitized by Google

procurant à vous-même; de quoi devant Dieu je ne vous donne coulpe; mais Dieu veuille vous faire voir la vérité de tout après ma mort, et pour ce aussi que je crains la secrète tyrannie de ceux au pouvoir desquels vous m'avez abandonnée, je vous prie de me permettre que je ne sois exécutée en cachette et sans votre su, non pour crainte du tourment que je suis prête de souffrir, mais pour le bruit qu'on feroit courir de ma mort comme ont fait, ainsi que je suis persuadée, d'autres de différentes qualités; c'est pourquoi je requère que mes serviteurs demeurent spectateurs et témoins de ma fin en la foi de mon sauveur et l'obéissance de son église, et que tous ensemble, emportant mon corps tant secrètement qu'il vous plaira, ils puissent se retirer sans qu'on leur ôte ni meubles, ni ce qu'en mourant je leur puisse laisser, qui est bien peu pour leurs bons services. Un joyau que j'ai reçu de vous, je vous le renverrai avec mes dernières paroles, ou plutôt, s'il

Digitized by Google

vous plaît, je vous supplie derechef, et vous requère au nom de Jésus-Christ, en respect de notre consanguinité et en faveur du roi Henri VII votre ayeul et le mien, et l'honneur de la dignité que nous avons tenue, et du sexe commun d'entre nous, que ma demande me soit octroyée. Au reste, je pense que vous aurez bien su qu'en votre nom on m'a fait abattre mon dais, et après on m'a dit que ce n'étoit par votre commandement, mais par l'avis d'aucuns du conseil. On ne m'a voulu permettre de vous écrire qu'après m'avoir, entant qu'à eux est, dégradée de principauté et noblesse; me disant que je n'étois qu'une simple femme morte, incapable de toute dignité. Dieu soit loué de tout. Je voudrois que tous mes papiers vous eussent été présentés sans déguisement, afin qu'il parût que le seul soin de votre sûreté fit mouvoir tous ceux qui sont si prompts à me poursuivre. Si vous m'accordez cette mienne dernière requête, commandez que je voie ce qu'en écrivez. Car autre-

Digitized by Google

ment on me fera passer par où l'on voudra, et je désire savoir à ma dernière requête votre dernière réponse; et pour fin je prie le Dieu de miséricorde et le juste juge qu'il vous veuille illuminer de son Saint-Esprit, et qu'il me donne la grâce de mourir en parfaite charité, comme je me dispose de faire, pardonnant ma mort à tous ceux qui en sont cause ou y ont coopéré; et telle sera ma prière jusqu'à ma fin, laquelle j'estime heureuse de précéder l'affliction que je vois menacer cette île, si Dieu n'y est plus véritablement craint et révéré, et la vanité et police mondaine mieux réglée et réduite. Ne m'accusez de présomption, si abandonnant ce monde et me préparant pour un meilleur, je vous remontre qu'un jour vous aurez à répondre de votre charge, aussi-bien que de ceux qui y sont envoyés les premiers.

De Fodringhaye ce 19 décembre.

Votre sœur et cousine,
prisonnière à tort,
MARIE, reine.

Digitized by Google

LETTRE LXIV.

La reine d'Ecosse à son aumônier.

J'AI été combattue aujourd'hui de ma religion, et de recevoir la consolation des hérétiques. Vous entendrez par Bourgoin et les autres que j'ai fait fidèlement profession de ma foi, en laquelle je veux mourir. J'ai requis de vous avoir pour faire ma confession et recevoir mon sacrement; ce qui m'a été cruellement refusé, aussi-bien que le transport de mon corps, et de pouvoir tester librement, ou rien écrire que par leurs mains. A faute de cela, je confesse la grièveté de mes péchés en général, comme j'avois délibéré de faire à vous en particulier, vous priant, au nom de Dieu, de prier et veiller cette nuit avec moi pour la satisfaction de mes péchés, et m'envoyer votre absolution et pardon de toutes les offenses que j'ai faites. J'essayerai de vous voir en leur présence,

Digitized by Google

comme ils m'ont accordé ; et, s'il m'est permis devant tous, je vous demanderai pardon. Avisez-moi des plus propres prières pour cette nuit et pour demain matin, car le temps est court ; je n'ai loisir d'écrire ; mais je vous recommanderai comme le reste, et sur-tout vos bénéfices vous seront conservés et assurés, et vous recommanderai au roi. Je n'ai plus de loisir. Avisez-moi de tout ce que vous penserez de bon pour mon salut par écrit.

MARIE.

LETTRE LXV.

A Henry III, roi de France.

MONSIEUR mon beau-frère, étant, par la permission de Dieu, pour mes péchés, je crois, venue me jeter entre les bras de cette reine ma cousine, où j'ai, en beaucoup d'ennuis, passé plus de vingt ans, je suis enfin par elle et ses états

Digitized by Google

états condamnée à la mort ; et ayant demandé mes papiers ôtés par eux, pour faire mon testament, je n'ai su rien retirer qui me servît, ni congé de faire un libre testament, ni qu'après ma mort mon corps fût transporté, selon mon désir, en votre royaume, où j'ai l'honneur d'être reine, votre sœur et ancienne alliée.

Ce jourd'hui, après dîner, m'a été dénoncée, sans plus long respect, ma sentence, pour être exécutée demain comme une criminelle, à huit heures du matin. Je n'ai eu le loisir de faire un ample discours de tout ce qui s'est passé ; mais, s'il vous plaît croire mon médecin et ces autres miens désolés serviteurs, vous entendrez la vérité, et que, grâce à Dieu, je méprise la mort, et fidèlement proteste de la recevoir innocente de tout crime, quand je serois leur sujette, ce que je ne fus jamais, pour la religion catholique, et le maintien du droit que Dieu m'a donné à cette couronne : voilà les deux points de ma condamnation ;

Digitized by Google

et toutefois ne me veulent permettre dire que c'est pour la religion que je meurs; mais pour crainte du change de la leur; et, pour preuve, ils m'ont ôté mon aumônier, lequel, bien qu'il soit en la maison, je n'ai pu obtenir qu'il me vînt confesser ni communier à ma mort; mais m'ont fait grande instance de recevoir la consolation et doctrine de leurs ministres, amenés pour ce fait. Ce porteur et la compagnie, la plupart de vos sujets, vous témoigneront mes déportemens en ce mien acte dernier. Il reste que je vous supplie, comme roi très-chrétien, mon beau-frère, ancien allié, et qui m'avez tant fait d'honneur de protester de m'aimer, qu'à ce coup vous fassiez preuve en tous ces points de votre vertu; l'un par la charité, me soulageant de ce que, pour me décharger de ma conscience, je ne puis sans vous, qui est de récompenser mes serviteurs désolés, leur laissant leurs gages; l'autre, faisant prier Dieu pour une reine qui a été nommée très-chrétienne, et meurt catholique, et

Digitized by Google

dénuée de tous ses biens. Quant à mon fils, je vous le recommande autant qu'il le méritera, car je n'en puis répondre ; de mes serviteurs, je vous en requère à jointes mains. J'ai pris la hardiesse de vous envoyer deux pierres rares pour la santé, vous la désirant parfaite, et heureuse et longue vie ; vous les recevrez comme de votre très-affectionnée belle-sœur.

Mourant et vous rendant témoignage de son bon cœur vers vous, je vous recommanderai mes serviteurs par un mémoire, et vous ordonnerez que, pour mon ame, je sois payée de partie de ce que vous me devez, s'il vous plaît, et qu'en l'honneur de Jésus, lequel je prierai demain à ma mort pour vous, me laissiez de quoi fonder un *Obit*, et faire les aumônes requises. Ce mercredi, deux heures après minuit.

Votre affectionnée et bonne sœur,

MARIE, reine.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Des dernières requêtes que je fais au roi Henry.

Qu'il plaise au roi me faire payer, tant ce qu'il me doit de mes pensions, que d'argent advancé par la feue reine ma mère en Ecosse, pour le service du roi mon beau-père en ces quartiers, pour le moins tant qu'un *Obit* annuel soit fondé pour mon ame, et que les aumônes, et petites fondations, par moi promises, soient parfaites.

Plus qu'il lui plaise me laisser la jouissance de mon douaire un an après ma mort, pour récompenser mes serviteurs.

Plus qu'il lui plaise laisser les gages et pensions d'iceux leur vie durant, comme fut fait aux officiers de la reine Alienor.

Plus je lui supplie recevoir mon médecin à son service, et donner crédit à ce qu'il dira, et l'avoir pour recommandé.

Plus que mon aumônier soit remis en son état, et en ma faveur pourvu de quel-

Digitized by Google

que petit bénéfice pour prier Dieu pour mon ame le reste de sa vie.

Plus que Didier, un vieux officier de ma bouche, auquel j'ai donné un greffe pour récompense, en puisse jouir sa vie durant, étant déjà fort âgé.

Fait le matin de mort, ce mercredi 8 février.

Signé, MARIE, reine.

Digitized by Google

LETTRES

GALANTES,

ATTRIBUÉES A MARIE STUART (1).

LETTRE PREMIÈRE.

ÉTANT partie du lieu où j'avois laissé mon cœur, il se peut aisément juger quelle étoit ma contenance, vu ce que peut un corps sans cœur, qui a été cause que, jusqu'à la dînée, je n'ai pas tenu

(1) Voici ce que l'auteur moderne de la Vie de Marie Stuart dit touchant ces Lettres. « Ces » Lettres, suivant le témoignage de Buchanan, » de M. de Thou et de quelques autres historiens, » furent trouvées dans un coffre d'argent, d'un » pied de long, marqué en quelques endroits de » la lettre *F*, avec une couronne au dessus; ce » qui fait conjecturer fort vraisemblablement que » François la donna à Marie Stuart, qui apparem- » ment en fit présent à Bothwel. Celui-ci... étant » sur le point de se sauver en Danemarck, chargea » Daglish, son valet de chambre, d'aller chercher

Digitized by Google

grand propos. Aussi personne ne s'est voulu avancer, jugeant bien qu'il n'y faisoit pas bon. Etant encore à quatre mille pas de la ville, vint à moi un gentilhomme envoyé par le comte de Lenox, qui me salua en son nom, et l'excusa de ce qu'il ne m'étoit venu au devant, disant qu'il ne l'avoit osé entreprendre, à cause que j'avois tancé Cuningham avec paroles aigres. Il me demanda aussi que je m'enquisse du soupçon que j'avois contre icelui comte. Cette dernière partie de son dire avoit été ajoutée par lui, sans que le comte lui eût commandé. Je

---

» ce coffre qu'il avoit confié à Balfour, gouverneur » du château d'Edimbourg. Balfour le remit à » Daglish; mais il en donna avis aux seigneurs » confédérés, qui interceptèrent la cassette ».

Quoi qu'il en soit, ces pièces furent produites à la conférence d'Yorck, par les accusateurs de Marie Stuart; et, soit qu'elles soient d'elle, soit qu'elles soient supposées, elles sont toujours dignes de la curiosité du lecteur. On voit assez que ces Lettres s'adressent à Bothwel, quoiqu'elles n'aient point de suscription. *Voyez* la Dissertation qui se trouve à la fin du volume.

Digitized by Google

lui répondis qu'il n'y avoit point de remède contre la crainte, et que, s'il étoit hors de faute, il ne seroit pas tant timide, et que je n'avois pas répondu âprement, sinon aux doutes qui étoient en ses lettres. En somme j'imposai silence au personnage.

Il seroit long d'écrire tout le reste. Le seigneur Jacques Hambleton vint au devant de moi, lequel me déclara qu'auparavant ayant entendu ma venue, il s'étoit retiré, et lui avoit envoyé Huston, pour lui dire qu'il n'eût jamais cru, ou qu'il l'eût voulu poursuivre, ou qu'il se fût joint avec les Hambletons, et qu'il répondit qu'il n'avoit eu qu'une cause de son voyage, à savoir pour me voir, et qu'il ne se conjoindroit avec les Stuarts et Hambletons, sans mon commandement.

Lusse Huston et le fils de Cauldwelis, accompagnés d'environ quatre-vingts chevaux, vinrent au devant de moi. Lusse dit que ce jour-là même il étoit adjourné par

Digitized by Google

par le père du roi, comme ce qu'il avoit promis par son seing, et que ce seing étoit par devers lui; mais que quand on fut averti de ma venue, que le jour avoit été prolongé, et qu'il ne vouloit aller par devers le comte qui l'avoit appelé, en jurant qu'il ne lui demanderoit jamais rien. Nul des citoyens n'est venu à moi, qui fait que je crois qu'ils sont d'avec celui-là; et puis ils parlent encore bien, au moins du fils. Davantage je ne vois aucuns de la noblesse, outre ceux de ma suite. Le roi appela hier Joachim, et l'interrogea pourquoi je n'allois loger près de lui; et que, si je le faisois, il seroit plutôt remis sus. *Item* pourquoi j'étois venue, et si c'étoit pour faire une réconciliation, si vous étiez ici, et si j'avois fait quelque rôle de mes domestiques, si j'avois pris Paris et Gilbert, afin qu'ils m'écrivissent, et si je ne voulois pas licencier Joseph. Or, je m'étonne qui lui en a tant déclaré; car même il a tenu propos de Sébastien. Je l'ai enquis de ses lettres, où il s'étoit plaint de la cruauté d'aucuns; il

répondit qu'il étoit aucunement étonné, et qu'il se trouvoit si joyeux de me voir, qu'il pensoit mourir de joie. Cependant il étoit offensé de ce que j'étois ainsi pensive. Je m'en allai souper; celui qui vous porte ces lettres vous fera entendre ma vaque.

Il me pria de retourner; ce que je fis. Il me déclara son mal, ajoutant qu'il ne vouloit point faire de testament, sinon celui-ci seul, c'est qu'il me laisseroit tout, et que j'avois été la cause de sa maladie pour l'ennui qu'il avoit porté que j'eusse l'affection tant éloignée de lui. « Et puis après, vous me demandez, dit-il, que veut dire cette cruauté dont je fais mention en mes lettres. Cela s'adresse seulement à vous, qui ne voulez recevoir mes promesses, ni ma repentance. Je confesse que j'ai grandement offensé, mais non en ce que j'ai toujours dénié. J'ai aussi péché à l'encontre d'aucuns de vos citoyens, ce que vous m'avez pardonné. Je suis jeune; vous dites cependant qu'après m'avoir souvent pardonné, je retourne en semblable faute.

Digitized by Google

Un homme de même âge que je suis, et destitué de conseil, ne peut-il pas faillir deux ou trois fois, ou ne tenir pas quelquefois promesse, et après se repentir de sa faute, en se corrigeant par l'usage des occurrences? Que si je puis obtenir pardon, je promets ci-après de ne plus offenser. Je ne vous demande rien davantage, sinon que nous ne fassions qu'une table et un lit, comme ceux qui sont mariés; à cela si vous ne consentez, je ne releverai jamais de ce lit. Je vous prie de me faire entendre ce que vous avez délibéré; car Dieu sait quelle peine je porte de ce que j'ai fait de vous un Dieu, et que je ne pense à autre chose qu'à vous; que, si je vous offense quelquefois, vous en êtes cause, vu que, quand on m'offense, si j'avois ce refuge que je me pusse plaindre vers vous, je ne ferois ma complainte à autre; mais si j'entends quelque chose, et que je n'aie familiarité avec vous, je suis contrainte de la tenir close en mon cœur; ce qui me tourmente tellement, qu'il m'ôte du tout l'entendement et le con-

Digitized by Google

seil ». Je lui répondois toujours ; mais il seroit trop long de tout écrire. Je lui ai demandé pourquoi il délibéroit s'en aller dans ce navire anglois; ce qu'il nia, voire avec jurement; mais il a confessé avoir parlé avec les Anglois. Après je l'ai enquis touchant la dispute de Guillaume Hiegait; ce qu'il a aussi dénié, jusqu'à ce que je lui aie rapporté les mêmes paroles qu'il avoit proférées. Alors il dit qu'il étoit averti par Minto qu'on disoit qu'un du conseil m'avoit apporté des lettres afin de les signer, pour le faire mettre en prison, voire (s'il n'obéissoit) pour le tuer, et qu'il enquit le semblable de Minto, qui répondit que cela lui sembloit vrai. De ce chef je lui en parlerai demain. Quant au reste, touchant Guillaume Hiegait, il l'a confessé; mais non jusqu'au jour d'après mon arrivée. Il désiroit fort que j'allasse loger en son hôtel; ce que j'ai refusé, lui disant qu'il avoit besoin de purgation, et que cela ne se pourroit faire. Il adjouta qu'il avoit entendu que j'avois amené une litière, et

qu'il eût mieux aimé aller ensemble avec moi. J'estime qu'il pensoit que je le voulusse envoyer prisonnier quelque part. Je répondis que je le mènerois avec moi à Gragmilar, afin que là les médecins et moi le pussions secourir, et que je ne m'éloignasse de mon fils. Il répondit qu'il étoit prêt d'aller où je voudrois, pourvu que je le rendisse certain de ce qu'il m'avoit requis. Il désiroit de n'être vu de personne; il se fâche toutes les fois que je lui parle de Walcar, et dit qu'il lui arrachera les oreilles de la tête, et qu'il a menti; car je l'avois interrogé de cela et de ce qu'il s'étoit courroucé contre aucuns des seigneurs, et les avoit menacés; ce qu'il nie, et dit qu'il les aime tous, et me prie que je ne croie point autrement de lui; et, quant à ce qui me touche, qu'il aimeroit mieux mourir que de faire chose qui me pût offenser.

Or après il m'a usé de tant de petites flatteries, avec tels poids et discrétion, que vous en seriez étonné. J'avois, peu s'en faut, oublié ce qu'il dit sur le fait

de Hiegait, qu'il ne peut rien soupçonner de moi, et qu'il ne croira jamais que moi, qui suis sa propre chair, lui fasse aucun déplaisir, et qu'il savoit bien que j'avois refusé de souscrire à cela; que si quelqu'un cherchoit à lui ôter la vie, qu'il feroit en sorte qu'elle lui seroit chèrement vendue; mais que nul ne lui étoit ou seroit suspect, et qu'il aimeroit tous ceux que j'aimerois. Il ne vouloit point permettre que je m'en allasse, mais désiroit que je veillasse avec lui, et je feignois que tout cela me sembloit vrai, et que je m'en souciois beaucoup, et en m'excusant que je ne pouvois veiller pour cette nuit-là, il dit qu'il ne pouvoit bien dormir. Je ne l'ai jamais vu mieux porter ni parler si doucement, et si je n'eusse pris par l'expérience, combien il avoit le cœur mou comme cire, et le mien dur comme diamant, et lequel nul trait ne pouvoit percer, sinon décoché de votre main, peu s'en est fallu que je n'eusse eu pitié de lui. Toutefois ne craignez point: cette forteresse sera conservée jus-

qu'à la mort, mais vous regardez que ne laissez surprendre la vôtre par cette nation infidèle, qui avec non moindre opiniâtreté débattra le même avec vous. J'estime qu'ils ont été enseignés en même école. Celui-ci a toujours la larme à l'œil, il salue tout le monde, voire jusqu'aux plus petits, et les flatte d'une façon pitoyable, afin qu'il les amène jusques à avoir compassion de lui. Aujourd'hui le sang est sorti du nez et de la bouche de son père. Vous devinez maintenant quel est ce présage. Je ne l'ai pas encore vu, car il se tient dans sa chambre. Le roi me requiert que je lui donne à manger de mes mains. Or vous n'en croyez pas par delà rien davantage pendant que je suis ici.

Voilà tout ce que j'ai dépêché pour mon premier jour, espérant achever demain le reste. Je vous écris toutes choses, encore qu'elles soient de peu d'importance, afin qu'en élisant les meilleures, vous en fassiez jugement. Je suis occupée en une affaire qui m'est infiniment désagréable.

Ne vous prend-il pas envie de rire de me voir aussi bien mentir, me moquer si bien dissimuler en disant vérité? Il m'a tout découvert sous le nom de l'évêque et de Sutherland; et toutefois je ne lui ai parlé ni dit un seul mot de ce que vous m'avez déclaré, mais seulement je le pouvais par force de raisons et principes auxquels il s'est rendu, et m'a plaint de l'évêque. Ainsi en sommes-nous de lui, et en tout le reste. Nous sommes conjoints ainsi de deux espèces d'hommes infidèles. Le diable ne veuille s'en passer, et que Dieu nous conjoigne ainsi à ce qu'il y ait de deux personnes vraiment fidèles, ni jamais saints ne les conjoints ensemble. Voilà ma foi, un vrai moyen pour mourir en icelle. Excusez-moi si j'écris mal, il faudra que je m'en empêche la vie; mais je ne puis remédier à cela, car je ne suis pas à mon aise, et néanmoins j'ai une grande joie en vous écrivant, pendant que les autres dorment, puisque de ma part je ne puis dormir comme eux, ni ainsi que je voudrois, je suis à dire entre

les bras de mon très-cher ami, duquel je prie Dieu qu'il veuille découvrir tout mal, et lui donner bon succès. Je m'en vais pour trouver mon repos jusqu'à demain, afin que je finisse ici ma Bible ; mais je suis fâchée que ce repos m'empêche de vous écrire de mon fait, parce qu'il dure tard. Faites-moi savoir ce que vous avez délibéré de faire touchant ce que savez ; afin que nous nous entendions l'un et l'autre, et que rien ne se fasse autrement. Je suis toute née et m'en vais coucher ; et néanmoins je ne me puis tenir que je ne barbouille encore bien mal ce qui me reste de papier. Mau dit soit ce Tavelé qui me donne tant de travaux : car sans lui j'aurois plus belle matière à discourir. Il n'a pas été rendu beaucoup différent : toutefois il est assez beaucoup. Il m'a quasi usée de sa haleine, car elle est plus forte que celle de votre parent ; et néanmoins je n'approche pas près de lui, mais je m'assied en une chaise à ses pieds, lui tenant en la partie du lit plus éloignée.

Du messager du père sur le chemin.
Du dire du sieur Jacques Hambleton.
De ce que le prévôt de Lusse m'a rapporté touchant le retardement.
De ce qui s'est enquis à Joachim.
De règlement de la famille.
De ma suite.
De la cause de mon arrivée.
De Joseph.
Item, du devis d'entre moi et lui.
De la volonté qu'il a de me complaire et de sa repentance.
De l'interprétation de ses lettres.
Du fait de Guillaume Higgait et de son départ.
Du sieur de Levingstoun.

Peu s'en faut que je n'aie oublié, comme le sieur de Levingstoun a dit à l'oreille en soupant, à mademoiselle Rères qu'elle bût à ceux qu'elle connoissoit, sous condition que je pleigerois en leur nom; et après souper il me dit, comme je me chauffois auprès du feu, étant appuyée sur son épaule: voilà une belle visitation de telles gens, mais toutefois la

joie de notre venue, ne leur peut être si grande, comme est la fâcherie à celui qui a été délaissé seul aujourd'hui, et qui ne sera joyeux jusqu'à ce qu'il vous ait vue derechef. Je lui demandai qui étoit celui-là; lui, m'embrassant plus étroitement, me répondit: c'est un de ceux qui vous ont laissée. Vous pouvez deviner quel est celui-là. J'ai aujourd'hui travaillé jusqu'à deux heures en ce bracelet, pour y enfermer la clef qui est jointe au bas avec deux petites cordes; il est mal fait, à cause du peu de temps qu'on a eu; mais j'en ferai un plus beau. Cependant avisez que personne de ceux qui sont ici ne le voie; car tout le monde le connoît, tant il a été fait à la hâte devant les yeux de chacun.

Maintenant je viens à ma délibération odieuse. Vous me contraignez de tellement dissimuler, que j'en ai horreur, vu que vous me forcez de ne jouer pas seulement le personnage d'une maîtresse. Qu'il vous souvienne que, si l'affection de vous plaire ne me forçoit,

j'aimerois mieux mourir que de commettre ces choses; car le cœur me saigne en icelles. Bref, il ne veut venir avec moi, sinon sous cette condition, que je lui promette d'user en commun d'une seule table et d'un même lit comme auparavant, et que je ne l'abandonne si souvent, et que, si je le fais ainsi, il fera tout ce que je voudrai et me suivra. Mais il m'a priée que je l'attendisse encore deux jours. Au commencement il parloit fort âprement, comme vous récitera celui qui porte les présentes, du devis eu avec les Anglois, et de son départ. Mais enfin il revint à sa douceur. Entr'autres secrets qu'il me récita, il dit qu'il savoit bien que mon frère m'avoit rapporté ce qu'il avoit fait avec lui à Sterling, desquelles choses il a nié la moitié, et principalement qu'il fût entré en la chambre de mon frère; et, afin qu'il me crût plutôt, j'étois contrainte de lui accorder quelque chose en dissimulant; par quoi, lorsqu'il prie que je lui promisse qu'incontinent qu'il seroit guéri, nous ne ferions qu'un lit, je

lui dis par dissimulation, en feignant que je croyois à ses belles promesses, que je lui accorderois, pourvu qu'il ne changeât d'avis ; mais cependant qu'il regardât que personne n'en sût rien, parce que les seigneurs ne pourroient être offensés de nos propos, ni conséquemment nous en vouloir mal, mais seroient en crainte de ce qu'il m'auroit suivi, et, si nous pouvions être d'accord ensemble, qu'il pourroit donner ordre qu'ils entendoient combien peu ils l'avoient estimé. *Item*, de ce qu'il m'avoit conseillé que je ne cherchasse la bonne grâce d'aucuns sans lui ; et pour ces raisons qu'ils seroient en grand soupçon, si je troublois ainsi maintenant la farce du théâtre qui avoit été apprêtée pour une autre fable.

Alors, étant grandement joyeux, il ajouta : « Et pensez-vous que, pour cela, ils vous estiment davantage ? Mais je suis bien aise que vous avez fait mention des seigneurs. Maintenant je crois que vous désirez que nous vivions ensemble en

paix ; car s'il étoit ainsi, beaucoup plus grandes fâcheries nous pourroient advenir à tous deux que nous ne craignons ; mais à présent je veux ce que vous voulez, et aimerai ce que vous aimerez, et désire que pareillement vous acquériez leur amitié ; car, puisqu'ils ne pourchassent à m'ôter la vie, je les aime tous également ».

Touchant ce chef, le porteur vous récitera plusieurs particularités, d'autant qu'il y a trop de choses qui restent à écrire, et qu'il est déjà tard ; vous ajouterez foi selon votre parole ; en somme il ira où vous voudrez par mon commandement. Hélas ! je n'ai jamais trompé personne ; mais je me soumets en toutes choses à votre volonté. Faites-moi savoir ce que je dois faire ; et, quoi qu'il en puisse advenir, je vous obéirai ; et pensez en vous-même si vous pouvez trouver quelque moyen plus couvert que par breuvage ; car il doit prendre médecine, et être baigné à Cragmilar. Il ne peut sortir du logis d'ici à plusieurs jours. Bref, à ce

Digitized by Google

que je puis entendre, il est en grand soupçon ; néanmoins il ajoute beaucoup de foi à ma parole, mais non encore tant qu'il n'en découvre quelque chose. Toutefois je confesserai et reconnoîtrai tout devant lui, si vous le trouvez bon. Mais si ne m'éjouirai-je jamais à tromper celui qui se fie en moi. Néanmoins vous me pouvez commander en toutes choses. Ne concevez donc point de moi aucune sinistre opinion, puisque vous-même êtes cause de cela, car je ne le ferois jamais contre lui pour ma vengeance particulière. Cependant il m'a donné atteinte du lieu suspect, et a jusqu'ici discouru bien au vif que ces fautes sont connues ; mais qu'il y en a qui en commettent de plus grandes, encore qu'ils estiment qu'elles soient cachées par silence ; et toutefois que les hommes parlent des grands aussi bien que des petits. Quant à Réres, je prie Dieu que les services qu'elle vous fait vous soient à honneur. Il dit aussi qu'il y en a qui croient, et que de sa part il l'estime véritable, que je n'ai

point en moi la puissance de moi-même, d'autant que j'ai refusé les conditions qu'il avoit offertes.

Bref, il est certain qu'il se doute de ce que savez, et de sa vie même. Quant au reste, soudain que je lui propose trois ou quatre bonnes paroles, il se réjouit, et n'a point de crainte. Je ne l'ai point vu cette après-dînée, parce que je faisois votre bracelet auquel je ne puis accommoder de la cire; car c'est ce qui défaut à sa perfection; et encore je crains qu'il n'y survienne aucun inconvénient, et qu'il soit reconnu, s'il vient que vous fussiez blessé. Faites-moi entendre si vous le voulez avoir, et si avez affaire de quelque peu d'argent, et quand je dois retourner, et quel ordre je tiendrai à parler à lui. Il enrage, quand je fais mention de Lethington, de vous et de mon frère. Il ne parle point de votre frère. Quant au comte d'Argathley, je suis en crainte toutes les fois qu'il en devise. Il s'assure qu'il ne pense point du mal de lui. Quant à ceux qui sont

de

de dehors, il n'en parle ni en bien ni en mal; seulement il a évité toujours ce lieu; son père se tient toujours au logis, et ne l'ai point encore vu. Tous les Hambletons sont ici, qui me font compagnie assez honorable; tous les amis de l'autre me suivent, lorsque je le visite. Il me prie que je sois demain assez à temps pour le voir lever. Afin que je fasse court, ce porteur vous dira le surplus. Si j'apprends ici quelque chose, le soir je le mettrai en mémoire. Il vous déclarera la cause de mon retardement. Brûlez ces lettres, car elles sont dangereuses, et s'il n'y a rien qui ne soit bien couché. Je ne pense que choses fâcheuses. Si vous êtes à Edimbourg quand vous recevrez ces lettres, faites-le moi savoir. Ne vous offensez point, si je me fie par trop. Maintenant donc, mon cher ami, puisque, pour vous complaire, je n'épargne ni mon honneur, ni ma conscience, ni les dangers, ni même ma grandeur, quelle qu'elle puisse être, je vous prie que vous le

preniez en la bonne part, et non selon l'interprétation du faux frère de votre femme, auquel je vous prie aussi n'ajouter foi contre la plus fidèle amie que vous avez eue ou que vous aurez jamais. Ne regardez point à celles de laquelle les feintes larmes ne vous doivent être de si grand poids, que les fidèles travaux que je souffre, afin que je puisse mériter de parvenir en son lieu, pour lequel obtenir je trahis (voire contre mon naturel) ceux qui m'y pourroient empêcher. Dieu me le veuille pardonner, et vous accorde (mon ami unique) tel succès et félicité que votre humble et fidèle amie le souhaite; laquelle espère en bref autre récompense de vous pour ce mien et fâcheux labeur. Il est tard; néanmoins je ne désire jamais cesser de vous écrire; et toutefois, après vous avoir baisé les mains, je ferai fin à mes lettres. Excusez mon ignorance à écrire, et relisez mes lettres; excusez la brièveté des caractères, car hier je n'avois point de papier,

Digitized by Google

quand j'écrivis ce qui est au mémoire; ayez souvenance de votre amie, et lui récrivez souvent. Aimez-moi comme je vous aime, et ayez mémoire du propos de mademoiselle de Rétes.

Des Anglois.

De sa mère.

Du comte d'Arghley.

Du comte de Bothwel.

Du logis d'Edimbourg.

LETTRE II.

Il semble qu'avec votre absence soit joint l'oubli, vu qu'au partir vous me promîtes de vos nouvelles, et toutefois je n'en puis apprendre, de quoi l'espérance m'a quasi jetée en aussi grande joie que celle que je dois recevoir à votre venue, laquelle vous avez différée plus que ne m'aviez promis. Quant à moi, encore que je n'entende rien de nouveau de vous, toutefois, selon la charge que j'ai reçue, j'amène l'homme

Digitized by Google

avec moi lundi à Craigmiller, et il sera tout le mercredi ; et j'irai à Edimbourg pour me faire tirer du sang, si je n'entends rien de vous au contraire. Il est plus joyeux et dispos que ne l'avez jamais vu ; il m'a réduit en mémoire toutes les choses qui me peuvent faire entendre qu'il m'aime ; en somme, vous diriez qu'il m'honore et recherche avec grand respect. En quoi je prends si grand plaisir, que je n'entre jamais vers lui, que la douleur de mon côté malade ne me saisisse, tant il me fâche. Si Paris m'apportoit ce pourquoi je l'avois envoyé, j'espère que je me porterois mieux. Je vous prie, faites-moi savoir bien au long de vos affaires, et ce qu'il me faut faire, si vous n'êtes de retour quand je serai là arrivée ; car, si vous ne conduisez la chose sagement, je vois que tout le faix retournera sur mes épaules. Regardez à tout ; et premièrement épluchez le fait en vous-même. Je vous envoie ceci par Beton, qui s'en va au jour assigné au sieur

Belford. Je ne vous en dirai davantage, sinon que me fassiez entendre de votre voyage.

A Glascow, ce samedi matin.

LETTRE III.

J'AI veillé plus tard là haut que je n'eusse fait si ce n'eût été pour tirer ce que ce porteur vous dira; que je trouve la plus belle commodité pour excuser votre affaire qui se pourroit présenter, j'ai promis que je lui mènerai demain celui-là; vous, ayez en soin, si la chose vous semble commode. Maintenant j'ai violé l'accord . . . . . car vous aviez défendu que je n'écrivisse, ou que je n'envoyasse par devers vous. Néanmoins je ne l'ai fait pour vous offenser. Et si vous saviez en quelle crainte je suis à présent, vous n'auriez point tant de soupçons contraires en votre esprit: lesquels toutefois je supporte, et prends en bonne part: comme provenant de la chose,

que je désire le plus de toutes celles qui sont sous le ciel, et que je poursuis avec extrême diligence, à savoir votre amitié, dont tant de devoirs que je fais me rendent certaine et assurée. Quant à moi, je n'en désespérerai jamais, et vous prie que suivant vos promesses vous me fassiez entendre votre affection : autrement j'estimerai que cela se fait par mon malheureux destin, et par la faveur des astres envers celles qui toutefois n'ont une tierce partie de la loyauté, et volonté que j'ai de vous obéir, si elles (comme si j'étois une seconde amie de Jason), malgré moi, occupent le premier lieu de faveur. Ce que je ne dis pour vous accomparer à cet homme en l'infélicité qu'il avoit, ni moi avec une femme toute éloignée de miséricorde comme étoit celle-là, combien que vous me contraignez être en aucune partie semblable à elle en toutes les choses qui vous concernent, ou qui peuvent garder et conserver à celle, à laquelle seule vous êtes entièrement de droit : car je vous prie m'attribuer comme mien, qui vous

Digitized by Google

ai acquis seul loyalement, en vous aimant aussi uniquement, comme je fais et ferai tant que je vivrai : me rendant assurée, contre les travaux et dangers qui en pourront advenir ; et pour tous ces maux desquels m'avez été la cause, rendez-moi cette faveur, que vous ayez souvenance du lieu qui est prochain d'ici ; je ne demande pas que vous me teniez promesse demain, mais que nous nous assemblions, et que n'ajoutiez point de foi aux suspicions, sinon après l'expérience faite ; je ne demande autre chose à Dieu, fors qu'entendiez ce que j'ai en l'esprit, qui est vôtre, et qu'il vous garantisse de tout mal, au moins pendant que je serai en vie, laquelle je ne tiens pas chère, sinon en tant que moi et elle vous sommes agréables. Je m'en vais coucher, et vous dis adieu ; faites-moi certaine de bon matin de votre portement, car je serai en peine, jusqu'à ce que je l'entende, comme l'oiseau échappé de la cage, ou la tourtre (1) qui

(1) La tourterelle.

Digitized by Google

est sans compagne, ainsi je demeurerai seule pour pleurer votre absence, quelque brève qu'elle puisse être. Cette lettre fera volontiers ce que je ne pourrai faire moi-même, si d'aventure, comme je crains, vous ne dormez déjà. Je n'ai osé écrire en présence de Joseph, Sébastien et Joachim, qui ne faisoient que de partir quand j'ai commencé à écrire ces choses.

LETTRE IV.

Mon cœur, hélas! faut-il que la folie d'une femme dont vous connoissez assez l'ingratitude vers moi, soit cause de vous donner déplaisir, vu que je n'y pouvois mettre remède, sans le donner à connoître; et, depuis que je m'en suis aperçue, je ne vous le pouvois dire, pour ce que je ne savois pas comment m'y gouverner, d'autant qu'en ceci ni en autre chose, je ne veux point entreprendre de rien faire, sans que je connoisse quelle est votre volonté; que je vous supplie

me

Digitized by Google

me faire entendre; car je l'exécuterai toute ma vie, voire plus volontiers que ne me le voudriez déclarer. Que, si vous ne me demandez des nouvelles cette nuit de ce que vous voulez que je fasse, je m'en dépêcherai, et me hasarderai de l'entreprendre; ce qui pourroit nuire à ce que nous pensons tous deux; et, quand elle sera mariée, je vous prie de m'en donner une autre, ou bien j'en prendrai quelqu'une dont j'estime que la façon vous contentera; mais, quant à leur langue et fidélité envers nous, je n'en voudrois pas répondre. Je vous supplie que l'opinion d'une autre n'éloigne votre affection de ma constance. Vous méfiez-vous de moi, qui vous veux mettre hors de doute, et déclarer mon innocence? O ma chère vie! ne le refusez pas, et ne souffrez que je vous donne épreuve de mon obéissance, fidélité, contenance et volontaire soumission, que je prends à très grand plaisir, autant que je le puis avoir, si vous l'acceptez sans

Digitized by Google

cérémonie; car vous ne me sauriez faire plus grand outrage, ni offense plus mortelle.

LETTRE V.

Monsieur, hélas! pourquoi est votre confiance mise en personne si indigne pour soupçonner ce qui est entièrement vôtre? J'enrage. Vous m'aviez promis que vous vous résolviez en toutes choses, et que chaque jour vous m'enverriez dire ce que j'aurois à faire; vous n'en avez rien fait. Je vous veux bien avertir que vous preniez bien garde à votre déloyal beau-frère. Il vint vers moi sans me faire apparoître que c'étoit de votre part, et que vous lui aviez requis qu'il vous écrivît ce que je voudrois dire, et où, et quand je pourrois aller à vous, et ce que vous délibériez faire de lui; et sur cela il me remontra que c'étoit une folle entreprise, et que, pour mon honneur, je ne pouvois vous prendre à mari

Digitized by Google

puisque vous étiez marié, ni aller avec vous, et que ses gens mêmes ne le souffriroient pas, voire que les seigneurs contrediroient à ce qui en seroit proposé. Bref, il me semble qu'il nous soit du tout contraire. Je lui répondis, vu que j'en étois venue si avant, que, si vous vous rétractiez, nulle persuasion, non pas même la mort, me feroit manquer à ma promesse. Touchant la place, pardonnez-moi si je vous dis que vous êtes trop négligent de vous remettre à moi. Choisissez-la donc vous-même, et m'en avertissez. Cependant je ne suis à mon aise, car il est déjà trop tard, et n'a pas tenu à moi que vous n'y ayez pensé de bonne heure; et, si vous n'eussiez changé d'opinion depuis mon absence, non plus que moi, vous ne demanderiez maintenant d'en être résolu; tant il est vrai qu'il n'y a point de faute de ma part; et en ce cas que votre négligence ne nous mette tous deux au danger d'un déloyal beau-frère, si les choses succèdent, jamais ne puis-je bouger de cette

Digitized by Google

place ; je vous envoie ce porteur, d'autant que je n'ose commettre ces lettres à votre beau-frère, qui n'usera aussi de diligence ; il vous parlera de mon état ; jugez quel amendement m'ont apporté ces nouvelles cérémonies. Je voudrois être morte ; car je vois que tout va mal. Vous me promîtes bien autre chose par vos premières promesses ; mais l'absence a pouvoir sur vous, qui avez deux cordes en votre arc. Dépêchez-vous de me faire réponse, afin que je ne faille, ne me voulant fier en votre frère ; car il en a babillé, et y est du tout contraire. Dieu vous donne la bonne nuit.

LETTRE VI.

Du lieu et de l'homme, je m'en rapporte à votre frère et à vous. Je le suivrai et ne faudrai en rien de ma part. Il trouve beaucoup de difficultés. Je pense qu'il vous en a averti, et de ce qu'il désiroit pour bien jouer son personnage ; quant à jouer le mien, je sais

Digitized by Google

comme je m'y dois gouverner ; me souvenant de la façon que les choses ont été délibérées ; il me semble que votre long service et la grande amitié et faveur que vous portent les seigneurs, méritent bien que vous obteniez pardon, encore qu'en ceci vous vous avanciez aucunement par dessus le devoir d'un sujet : or ; est-il que vous entreprenez de le faire, non afin de m'efforcer et tenir captive, mais pour vous rendre assuré près de moi, et que les remontrances et persuasions des autres ne m'empêchent de consentir à ce que vous espérez que votre service vous fera un jour obtenir ; bref, c'est pour vous assurer des seigneurs, et vous mettre en liberté de vous marier, comme y étant contraint pour votre sûreté, à ce que puis après me servant loyalement, vous me puissiez présenter une humble requête, conjointe toutefois avec importunité ; excusez-vous donc, et les persuadez le plus que vous pourrez, que vous êtes forcé par nécessité de faire ainsi votre poursuite à l'encontre de vos

Digitized by Google

ennemis ; vous aurez de quoi dire assez, si l'argument et le sujet vous plaisent ; et donnez beaucoup de belles paroles à Ledington ; que, si cela ne vous semble bon, avertissez-m'en, et n'en mettez pas du tout la faute sur moi.

LETTRE VII.

Monsieur, depuis ma lettre écrite, votre beau-frère qui fut, est venu à moi fort triste, et m'a demandé mon conseil de ce qu'il feroit après-demain, pour ce qu'il y a beaucoup de gens ici, et entr'autres le comte de Southerland qui aimeroient mieux mourir, vu le bien que je leur ai fait depuis naguères, que de souffrir que je fusse emmenée, eux me conduisant : et d'autre part qu'il craint que s'il en survenoit quelque trouble, on ne l'estimât ingrat, comme s'il m'avoit trahie. Je lui dis qu'il devoit être résolu de cela avec vous, et mettre hors de sa maison ceux desquels on se méfioit le plus ;

Digitized by Google

suivant ce mien avis, il s'est résolu de vous en écrire, et me suis étonnée de le voir si peu résolu en temps de nécessité. Je m'assure bien qu'il fera tout d'honnête homme; mais je vous ai bien voulu avertir de la crainte qu'il a d'être chargé et accusé de trahison, à ce que sans vous méfier de lui, vous y regardiez de plus près, et que vous vous rendiez d'autant plus fort; car nous avions hier plus de trois cents chevaux des siens et de Leviston. Pour l'amour de Dieu, soyez plutôt accompagné de trop, que de trop peu; car c'est le principal de mon souci; je m'en vais achever ma dépêche, et prie Dieu que nous nous puissions entrevoir bientôt en joie. Je vous écris en diligence, afin que vous soyez averti à temps.

FIN DES LETTRES DE MARIE STUART.

Digitized by Google

PIÈCES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MARIE STUART.

L'innocence (1) *de la très-illustre, très-chaste et débonnaire Princesse, Madame Marie, reine naturelle, légitime et souveraine d'Écosse.*

AYANT entrepris de montrer l'innocence d'une des plus vertueuses et généreuses

(1) Voici une pièce d'un caractère bien différent de celle de Buchanan; elle est aussi froide et aussi mal écrite que l'autre est pleine de feu et d'éloquence. Elle fut publiée en 1572, en réponse aux deux écrits de Buchanan, qui parurent en France cette année. On en ignore l'auteur qui n'a pas voulu se faire connoître. J'ai abrégé cette pièce qui est fort longue, et qui seule feroit un volume. J'ai fait quelques légers changemens dans le langage qui étoit fort suranné; je n'ai pas cru devoir en faire de plus considérables; et ne pouvant pas rendre mon auteur élégant, je me suis borné à le rendre intelligible.

Digitized by Google

princesses de la terre, il faut que nous disions, à qui est-ce qu'elle a affaire, quel est le crime qu'on lui impute, quels sont ses accusateurs, devant qui elle est accusée, et pourquoi on la calomnie de la sorte. C'est la reine Marie, fille unique, légitime et vraie héritière de Jacques V, roi d'Ecosse, laquelle est blâmée de ceux qui lui doivent honneur, a affaire à ceux qui, étant ses sujets, lui sont traîtres et rébelles, est calomnieusement accusée de faits infâmes, par les auteurs même de ces crimes, est citée devant un juge (1) incompétent; et tout cela, afin que ses accusateurs puissent plus aisément usurper le trône d'Ecosse, sur lequel ils ont des vues depuis long-temps.

Je prie la sérénissime princesse devant laquelle cette cause est portée, de considérer d'où est sorti le flambeau qui a

(1) Le comte de Murray, le comte de Mortoun, Maghill, Buchanan et plusieurs autres Ecossois, se portèrent pour accusateurs de Marie Stuart, à la conférence d'Yorck.

Digitized by Google

embrasé l'Ecosse, d'examiner combien de tels exemples sont préjudiciables à la majesté royale, et de songer quel est l'infâme accusateur qui a construit ce libelle diffamatoire, dans lequel il attaque l'honneur d'une reine qu'il ne peut diffamer, en même-temps la maison de France, la maison d'Angleterre, enfin les premières maisons de l'Europe.

L'auteur est un homme (1) qui ayant reçu de grands biens de la reine d'Ecosse sa maîtresse et sa souveraine, n'a pas laissé d'exhaler contre elle le venin de sa plume. . . .

---

(1) Elisabeth Turner, auteur d'une autre Apologie de Marie Stuart, qu'il a publiée sous le nom supposé de Barnestapol, dit que Marie Stuart fit en France beaucoup d'accueil à Buchanan, qu'elle lui donna des gratifications considérables, et qu'elle lui accorda des lettres de noblesse. Ce dernier fait est faux. Buchanan n'avoit pas besoin de lettres de noblesse; il étoit d'une famille noble et fort ancienne, établie depuis plusieurs siècles dans le comté de Lenox, où elle possédoit une baronnie. *Voyez* les Notes de Ruddiman sur la Vie de Buchanan.

Digitized by Google

Nous le connoissions pour un calomniateur, un imprudent menteur, un lâche, un ingrat, un athée (1).

---

(1) Turner dit que c'étoit un homme qui ne savoit que boire, plaisanter, faire des vers et mentir; que trois fois il avoit été surpris dans l'adultère, qu'il avoit apostasié deux fois, et qu'il avoit été réprimandé par l'Inquisition d'Espagne. Genebrard et le P. Garasse l'appelent moine défroqué, bouffon bachique, poète athée, buveur à triple mesure, fils de Bacchus et de Vénus. Le dernier dit qu'il devint hydropique pour avoir trop bu de vin, et que, dans sa dernière maladie, malgré l'ordonnance du médecin, il but tant de vin de Bordeaux, qu'il rendit son ame empourprée.

Buchanan n'a jamais été moine; et, sur la fin de sa vie, non seulement il étoit fort régulier dans ses mœurs, mais même il étoit dévot, au rapport de Melvil, Ruddiman, de Thou, Smith, etc. Buchanan avoit mis d'abord ce titre au DETECTIO. *Histoire Tragique de Marie Stuart reine d'Ecosse*, où l'on traite de ses conspirations contre le roi, de son infâme adultère avec Bothwel, de sa rage et de sa cruauté inouïe contre son mari, et de son horrible et détestable parricide.

Digitized by Google

Nous connoissions le projet de l'accusateur, nous pénétrions ses vues, nous n'ignorons pas de quelles couleurs il embellit son style, et comment il tâche de couvrir la malignité de ceux dont il est l'infâme organe, et le détestable ministre.... Il nous met devant les yeux des noces précipitées, de folles amours, des brouilleries entre le roi et la reine, des empoisonnemens, des conspirations, des intrigues, enfin un horrible massacre, suivi d'un mariage tragique et sanguinaire....

Mais il ne confirme ce qu'il dit par aucunes preuves. Nous allons lui faire toucher au doigt sa fausseté, car il se trompe fort, s'il prétend que nous nous payerons d'un simple ouï dire, et de quelques vaines conjectures. Les présomptions ne suffisent pas, sur-tout en matière criminelle. Quand même l'auteur auroit été sûr de ce qu'il avance, il devroit se contenter d'une simple déposition devant les juges, et non pas diffamer tout un pays,

Digitized by Google

et déshonorer son roi (1), fils de cette femme dont il dit tant de mal.

Mais nous voyons assez quel est le but du calomniateur ; il veut empêcher que la reine d'Angleterre ne voye la reine d'Ecosse sa parente, n'écoute ses défenses, et ne goûte ses raisons. Il veut, qui pis est, qu'on condamne Marie Stuart sans l'entendre, et qu'on la déclare coupable d'un crime non seulement qu'elle n'a pas commis, mais dont on ne peut pas même la soupçonner. Ainsi ils tâchèrent de couvrir leur trahison et leur ma-

(1) Les reproches que l'on faisoit à la mère, retombèrent en quelque sorte sur le fils. Aussi ce prince, lorsqu'il fut devenu roi, et sur-tout lorsqu'il fut monté sur le trône d'Angleterre, mit tout en œuvre pour justifier Marie Stuart. Il fit condamner et proscrire les écrits de Buchanan dans une assemblée des états d'Ecosse, et il engagea Camden, son historiographe, à disculper la reine dans ses Annales, que ce prince fit faire sous ses yeux, et auxquelles on prétend qu'il travailla lui-même.

Digitized by Google

lice, sous le voile de la justice et de l'équité.

Mais c'est à la reine d'Angleterre et aux autres princes, soit chrétiens, soit infidèles, à purger la terre de ces pestes, et à imposer silence à ces calomniateurs, qui s'attachent à ce qu'il y a de plus vertueux. Je m'étonne comment ce méchant homme a l'audace de parler ainsi d'une reine respectable par sa vertu.

Si elle eût été telle qu'il nous la dépeint, ne se fut-elle pas démasquée en France où la liberté est beaucoup plus grande qu'en Ecosse. Or, tout le temps qu'elle a vécu dans ce royaume, sa vertu n'a jamais été soupçonnée, et personne n'en a parlé.

Je ne dis point tout ceci sans raison, vu que l'impudicité est le grand pivot sur lequel roule l'accusation de nos adversaires; c'est là-dessus qu'ils triomphent, et c'est delà qu'ils tirent leurs conjectures sur le massacre du roi... Et comme ils rapportent l'origine de ce crime au ma-

Digitized by Google

riage de la reine avec Bothwel, il faut voir à qui ce mariage doit-être imputé (1); et par-là nous parvien drons à connoître si la très-illustre rein e d'Ecosse a eu part au massacre de Darnley son époux. Il faut reprendre l'histoire de plus loin, et alléguer non des suppositions et de vaines

(1) Le mariage de Marie Stuart avec Bothwel, l'assassin de son mari, est d'un fâcheux préjugé contre cette reine; ses défenseurs même en conviennent. L'apologiste dit dans un autre endroit : Ce point, nûment considéré, suffiroit pour une preuve presque nécessaire ». Turner dit : « Il y a lieu de soupçonner qu'une femme qui épouse le meurtrier de son mari, a été complice du meurtre; la chose est à présumer ».

« Les princes voisins la blâmèrent, dit le P. Caussin, d'avoir adhéré trop facilement à un homme qui étoit si dangereusement soupçonné, jugeant qu'elle devoit épurer sa réputation des moindres taches dont l'envie auroit sujet de la ternir ».

Aussi c'est à cette dernière partie de son Apologie que ses défenseurs se sont attachés. Nous allons voir ce qu'ils allèguent pour la disculper de ce mariage, dont ils tâchent de faire tomber le blâme sur le comte de Murray.

Digitized by Google

conjectures, mais de bonnes preuves et des faits incontestables.

Personne n'ignore que dès l'an 1558, lors du mariage de la reine d'Ecosse et de François II, alors dauphin, depuis roi, il s'éleva des troubles en Ecosse au sujet de la religion, et que le bâtard en fut l'auteur.

Cet homme, qui étoit fils de Jacques V, et alors simple prieur de Saint-André, ayant été député en France pour le mariage de la reine avec le dauphin, il demanda la permission de résigner son prieuré, et sollicita un emploi qui lui fut refusé. Il en conçut un violent dépit, et il résolut de s'en venger aux dépens de sa maîtresse, et de lui enlever la couronne. C'est pourquoi, étant de retour en Ecosse, il commença à brouiller les cartes; et pour mieux exécuter ses desseins perfides, il résolut de les couvrir du voile de la réforme. Il suscita mille persécutions de la régente d'Ecosse, et il vint à bout de faire chasser les François du royaume. Après la mort de François II,

songeant

Digitized by Google

songeant à usurper la couronne, il fit un voyage en France pour exhorter sa sœur à ne point revenir en Ecosse; il fit agir pour cela le duc d'Aumale, oncle maternel de la reine, et quelques autres seigneurs, qui, à la persuasion du bâtard, lui conseillèrent de nommer un régent pendant son absence. Murray espéroit qu'on feroit choix de lui; mais son attente fut encore trompée, et il en conçut un nouveau chagrin. Il retourna par l'Angleterre, pour qu'on s'opposât au passage de la reine d'Ecosse. Mais malgré ses efforts, cette princesse aborda heureusement dans son royaume. Aussitôt après son arrivée, le bâtard ne tarda pas à se démasquer, et à faire connoître quel avoit été le but de ses intrigues jusqu'alors.

Car il sollicita la reine de substituer sa couronne à quatre princes de la maison de Stuart, soit qu'ils fussent légitimes ou non; il comptoit, vu son grand crédit, qu'il seroit un des quatre que la reine désigneroit. A quoi tendoit, je vous prie, ce conseil intéressé, si ce n'est à troubler

Digitized by Google

l'ordre de la succession, à bouleverser le royaume, et à ravir le trône et la vie à la reine, qu'on n'auroit pas laissé survivre à la résignation de sa couronne; mais cette princesse étoit trop prudente pour ne pas pénétrer les vues ambitieuses et intéressées du bâtard. Cependant, jugeant à propos de dissimuler, elle loua son conseil, mais elle s'excusa d'y déférer, sur ce que n'étant pas encore majeure(1), elle n'avoit pas la liberté de disposer de ses états. Elle ajouta aussi qu'elle ne vouloit point porter atteinte aux droits des Hamiltons, ses parens, et se dessaisir, à leur préjudice, de ce que la nature, et non la volonté de ses sujets, lui avoit donné....

(1) L'auteur de l'Apologie se trompe ici nécessairement. En Ecosse, les reines sont majeures à douze ans; et Marie Stuart en avoit alors au moins dix-neuf. D'ailleurs nous avons vu que neuf mois avant le temps marqué par les lois, Marie de Lorraine, sa mère, l'avoit fait déclarer majeure dans une assemblée de nobles, où elle se fit elle-même déclarer régente.

Digitized by Google

Ainsi le bâtard, qui, comme nous l'avons dit, aspiroit au trône, ne cherchoit qu'à s'en applanir le chemin. Il osa se vanter d'être fils légitime de Jacques V, et il allégua à ce sujet une prétendue promesse de mariage, qu'il disoit que ce prince avoit faite à sa mère. Il soutenoit que Jacques n'avoit pu se marier avec Magdelaine de Valois, ni avec Marie de Lorraine, et que ces deux princesses avoient été, non ses femmes, mais ses concubines. Lorsque la reine l'eut fait comte de Murray, il travailla à la ruine des courtisans qui étoient le plus en faveur, et qui, par leur crédit, étoient plus à portée de traverser ses desseins. Il fit mourir les uns, et exiler les autres. Ainsi, subornant la reine et abusant de l'autorité qu'il avoit sur elle, il vint à bout de tout ce qu'il voulut. Ceux qui auront un peu de lumière, feront ici une réflexion fort naturelle. Puisque le bâtard s'étoit tellement rendu maître de l'esprit de la reine, qu'il la gouvernoit, et que les cruautés qu'il exerçoit

Digitized by Google

passoient chez elle pour autant d'actes de justice ; il n'est pas étonnant qu'il l'ait captivée depuis, au point de la braver dans sa propre personne, et de la contraindre à faire des choses auxquelles elle n'auroit jamais songé. Pour moi, si je puis ici expliquer ma pensée, je ne ferai aucune difficulté d'avancer que, si la reine eût consenti à l'acte de substitution que lui proposoit le bâtard, elle n'eût pas long-temps survécu à cette fausse démarche, et qu'elle n'auroit jamais laissé d'enfant après elle....

J'ai dit que le bâtard gouvernoit la reine, comme un tuteur gouverne une pupille, et qu'il la violentoit en tout. En effet, quoiqu'il n'y ait rien au monde de plus libre que le choix d'un mari, même aux personnes qui sont en pouvoir de père et de mère, néanmoins le bâtard voyant qu'il se présentoit plusieurs partis considérables pour la reine d'Ecosse, lui défendit d'y prêter l'oreille, et il chercha tous les moyens de rompre le coup. Il lui remontra qu'elle

Digitized by Google

ne pouvoit épouser un prince étranger, sans réduire la nation sous l'esclavage, et que, depuis l'établissement de la monarchie, jamais reine d'Ecosse n'avoit épousé un étranger.

Mais voyant qu'à la longue il faudroit qu'elle prît un mari, il résolut de lui en offrir un, non dans la vue qu'elle l'acceptât, mais pour l'empêcher de songer à d'autres alliances qui pussent lui faire perdre son crédit et son autorité. Il lui parla du seigneur Darnley, fils du comte de Lenox; il en fit faire de grands éloges devant cette princesse, et il le loua beaucoup lui-même en sa présence. Il fit solliciter la reine par la comtesse de Lenox, qui en écrivit à Marie Stuart, qui lui envoya à ce sujet plusieurs messagers, et qui lui fit présent de deux bracelets. Enfin les menaces du bâtard, les intrigues de la comtesse de Lenox, la force du sortilége (cela ne doit point paroître étrange, vu que l'île d'Albion a toujours été pleine de sorciers), forcèrent la reine de condescendre aux volon-

Digitized by Google

tés de ce traître. Il fit donc venir Darnley à la cour d'Ecosse, afin que la reine, touchée de la bonne mine de ce seigneur, prît du goût pour lui ; il est donc faux de dire que cette princesse le choisit inconsidérément et sans prendre conseil de personne, comme ses calomniateurs l'ont publié. C'est à Murray qu'il faut imputer ce mariage, et la reine n'y donna les mains que par une excessive facilité.

Or les choses allant plus loin que le bâtard n'avoit cru, et la reine s'étant tout de bon déterminée à prendre l'époux qu'il lui avoit proposé, il commença à se repentir du conseil qu'il lui avoit donné, dans la crainte que son crédit n'expirât, lorsque la reine seroit mariée, et il mit tout en pratique pour rompre le coup. C'est ici que la politique perfide du bâtard paroît dans tout son jour, et c'est à ce trait qu'il est aisé de reconnoître le véritable auteur du meurtre commis dans la personne de Darnley. Murray et ses complices n'épargnèrent donc rien pour traverser ce mariage ; mais comme ils en étoient eux-

Digitized by Google

mêmes les auteurs, ils n'osèrent point s'y opposer directement. Ils se contentèrent d'agir auprès d'Elisabeth, pour l'engager à y mettre obstacle, et ils l'irritèrent sous main contre Darnley, qu'elle avoit beaucoup aimé jusqu'alors. Ils comptoient que ce seigneur, intimidé par les menaces d'Elisabeth, n'oseroit jamais passer outre.

Mais voyant que toutes leurs mesures étoient inutiles, et que l'amour l'emportoit dans l'esprit de la reine sur toute autre considération, ils résolurent d'avoir recours au dernier remède; ils conclurent à se défaire de Darnley et du comte de Lenox, et à enfermer la reine à Lochlewen. Cet horrible complot eût été exécuté, si Douhil n'en eût averti cette princesse, qui se sauva de leurs mains; alors Murray et les autres conjurés levèrent le masque et se révoltèrent ouvertement. Mais ayant été vivement poursuivis par la reine, et ne se sentant point assez forts pour lui tenir tête, après avoir fui de place en place, ils prirent enfin le parti

Digitized by Google

de se réfugier en Angleterre. C'est là que le comte de Murray conçut le plus noir projet, de concert le comte de Mortoun, qui étoit resté en Ecosse, et auquel il traça le plan de l'horible tragédie qui fut bientôt exécutée. Or, je m'étonne comme ce hardi calomniateur de la reine d'Ecosse a oublié ce trait, et n'a point parlé des secrètes intelligences de ces deux hommes : elles aboutirent à semer la division entre le roi et la reine, et à chercher les moyens de les désunir. D'un côté l'on fit entendre au roi qu'il se laissoit trop gouverner par sa femme, qu'il étoit honteux qu'elle eût toute l'autorité, et qu'il devoit se souvenir que c'étoit à lui à commander; de l'autre, on inspiroit à la reine des soupçons sur le roi, on l'exhortoit à se défier de son ambition, et à ne point souffrir ses entreprises. Ainsi des deux côtés on soufflioit le feu de la division.

La reine avoit un secrétaire nommé David Rizzo, homme sage, prudent et fidèle, qu'elle aimoit fort pour ses vertus, et à qui elle faisoit beaucoup de bien, suivant

Digitized by Google

suivant la liberté qu'ont les princes d'honorer de leur faveur qui bon leur semble. Mortoun persuada au roi que Rizzo étoit plus familier avec la reine, que la bienséance de son sexe et la majesté du trône ne le permettoient. Quoi de plus injuste que d'inventer une accusation aussi grave contre une reine, parce qu'elle avance un sujet dont elle veut récompenser la sagesse et la fidélité. Il y a de la stupidité à trouver mauvais que la chambre de la reine ait été ouverte à Rizzo, puisque les secrétaires des princes ont accès jusques dans leurs cabinets. D'ailleurs l'auteur du libelle ne considère pas que la reine d'Ecosse avoit été élevée dans une cour où ces libertés sont permises, et ne tirent point à conséquence.

Ces soupçons agirent tellement sur l'esprit de Darnley, qu'il résolut de faire massacrer Rizzo. Ce malheureux fut tué dans la chambre de la reine, à ses yeux et presque dans ses bras.

Darnley se repentit d'avoir été l'instrument d'une telle violence. Il en demanda

Digitized by Google

pardon à la reine, les larmes aux yeux, il lui déclara les personnes qui l'avoient engagé à cette action, et il nomma Murray et Mortoun, qui depuis ce moment devinrent ses ennemis irréconciliables; lui-même il conçut une haine si violente contre eux, et principalement contre Murray, qu'il résolut de tuer ce dernier. Il fit confidence à la reine de son dessein; elle l'en reprit sévèrement, et l'en détourna avec menace. Darnley ne renonça point pour cela à son entreprise, il en parla même à quelques seigneurs qu'il croyoit ennemis du bâtard, et il leur confia fort indiscrètement son secret; ceux-ci rapportèrent la chose à Murray. Le bâtard qui étoit le plus vindicatif de tous les hommes, et qui avoit déjà le cœur ulcéré contre Darnley, parce qu'il avoit révelé à la reine tous ces complots, résolut de prévenir le roi.

La chose fut concertée avec Mortoun et mise en exécution par Bothwel.

Ce ne fut donc pas la reine qui commit ce meurtre, comme ses calomniateurs

Digitized by Google

veulent nous le faire croire. Ce fut Bothwel, ce fut Mortoun, ce fut sur-tout Murray. Si la reine eût voulu se défaire du roi, qu'avoit-elle besoin du ministère de Bothwel? Darnley étant son sujet, elle étant reine, n'étoit-il pas en son pouvoir de le poursuivre suivant les lois du royaume, et de lui faire son procès comme à un criminel de lèse-majesté? Car si jamais la majesté royale fut blessée, ce fut dans l'attentat commis contre Rizzo, en présence même de la reine.

Il faut maintenant raconter comment l'artificieux bâtard s'y prit pour engager Bothwel à se charger de cette exécution. Il le connoissoit pour un homme ambitieux et remuant. Il lui promit de lui faire épouser la reine d'Ecosse, et de faire agréer ce mariage à cette princesse. Il lui en donna même une assurance par écrit. Bothwel se laissa séduire par les offres du bâtard, et accepta la condition.

Il falloit aussi y faire consentir la reine, et c'est de ce côté-là que Murray et ses complices tournèrent leurs soins.

Digitized by Google

On lui fit entendre qu'il étoit de son intérêt et celui de l'état, qu'elle épousât Bothwel, et on la pressa de telle sorte, qu'elle ne put résister à ces vives sollicitations. Mais avant que de se rendre, elle voulut que Bothwel se purgeât du meurtre du roi. Celui-ci, aidé du crédit de Murray, et assisté de Mortoun qui l'accompagna devant les juges, n'eut pas de peine à se faire déclarer innocent. Le mariage se fit après cela, et Murray fut au comble de ses vœux; car en conseillant à la reine d'épouser Bothwel, il n'avoit prétendu autre chose, que de la rendre odieuse, de faire tomber sur elle le soupçon du massacre, et d'exciter les peuples contre elle et contre son nouvel époux; toutes les apparences se trouvèrent en effet contre la reine d'Écosse, et les personnes qui n'étoient point instruites de toutes les menées du bâtard, étoient tentées de la croire coupable.

Ce fut alors que les conjurés commencèrent à murmurer contre la reine et contre le parricide Bothwel.

Digitized by Google

Ils prirent les armes sous prétexte de poursuivre les meurtriers du roi, mais en effet pour poursuivre la reine elle-même, et pour la dépouiller de la royauté.

Ils en vouloient si peu à Bothwel, qu'ils lui firent dire sous main de s'échapper, et lui en fournirent eux-mêmes les moyens.

Ils se saisirent de la personne de la reine, ils l'enfermèrent étroitement dans Lochlewen, et ils la forcèrent de résigner sa couronne.

Voilà, dans la plus exacte vérité, l'histoire de cette horrible tragédie. On voit clairement par mon récit que Murray et Mortoun ont été les auteurs, tant du massacre de Rizzo, que du parricide commis contre la personne du roi.

Il me reste à répondre aux objections de ces calomniateurs, qui, pour rendre leur cause meilleure, ont cru devoir charger la reine de ce crime.

Premièrement ils ont eu l'effronterie d'avancer que la reine ayant conçu une

Digitized by Google

haine violente contre son époux, ne chercha qu'à le rendre odieux à la noblesse.

Rép. La reine n'avoit aucune démarche à faire pour cela; ce prince, par son caractère violent et emporté s'étoit fait beaucoup d'ennemis, et pour ne point parler des autres, Murray et Mortoun, qu'il avoit trahis, le haïssoient mortellement... L'intérêt ou la vengeance sont le mobile ordinaire des actions des hommes; voyons si ces deux motifs ont agi sur l'esprit de la reine dans l'occasion dont il s'agit.

Ses ennemis ont débité que le ressentiment du massacre de Rizzo la porta à se venger contre son mari.

Rép. Je sais que, dans la chaleur de la colère, une femme offensée est capable de tout; mais, quand ce premier feu est passé, les désirs de la vengeance s'affoiblissent, la compassion fait place à la fureur, et l'on finit par pardonner; et, comme tous les hommes ne sont pas des Tibère et des Néron, aussi toutes les

Digitized by Google

femmes ne sont-elles pas des Médée. Cette princesse a toujours été débonnaire; elle a pardonné aux rebelles, n'a point aimé à répandre le sang; eût-elle commencé à être cruelle pour son mari?

Mais l'intérêt, dira-t-on, a pu la porter à tuer son mari; elle vouloit prendre un époux plus puissant et plus riche.

Rép. Quel profit pouvoit-il lui revenir de la mort de Darnley? N'étoit-elle pas reine de son chef? Darnley n'étoit-il pas son premier sujet? D'ailleurs pouvoit-elle mieux rencontrer? et, si elle eût trouvé mieux, auroit-ce été en Bothwel? Ainsi la vengeance, ni l'intérêt n'ont point agi, dans cette occasion, sur le cœur de la reine. Voyons si ces deux passions n'ont pas conduit la main de Murray et de Mortoun.

Premièrement c'étoient les plus vindicatifs de tous les hommes. La révocation de quelques domaines, qu'ils avoient usurpés pendant la minorité de la reine, les irrita contre elle. Pour son époux,

Digitized by Google

on sait qu'ils avoient mille raisons de le haïr.

Secondement, l'un aspiroit à la couronne; l'autre se proposoit de grands biens et de grands honneurs; tout cela suffisoit pour leur inspirer de la hardiesse, et pour exciter leur cupidité....

Mais, dira-t-on, Murray étoit absent, lorsque le roi fut tué.

Rép. Il étoit aussi absent, lorsque Rizzo fut poignardé; ce qui n'empêcha pas qu'on l'ait justement soupçonné d'avoir trempé dans ce meurtre; mais le bâtard est convaincu par son propre témoignage. La veille du jour que le roi fut massacré dans son lit, Murray dit à l'un de ses plus intimes amis, qui l'a depuis confessé, que le roi seroit tué la nuit suivante. Le baron de Harris le reprocha un jour en pleine table à Murray.

Ce ne fut donc pas la reine qui excita Bothwel à ce meurtre; ce furent Murray et Mortoun qui conduisirent sa main. La partie étoit dressée sur elle et sur son

Digitized by Google

époux ; et elle eût été enveloppée dans le massacre, si elle eût passé la nuit avec son mari. Les noces de Sébastien lui sauvèrent la vie.

Je veux convaincre le calomniateur par le témoignage même des personnes dont il emprunte le suffrage. Je citerai leurs propres paroles, non celles qui ont été extraites des registres et des archives publiques que ces imposteurs ont falsifiées, mais celles qu'ils proférèrent à la mort, en présence de tout le peuple qui entendit leur protestation.

Jean Heyborne, domestique de Bothwel, sur le point d'être exécuté pour l'infâme parricide commis dans la personne du roi, confessa hautement, en présence de tout le peuple, que la reine d'Ecosse étoit innocente de cette mort; que Murray et Mortoun en étoient les auteurs, et qu'ils avoient conseillé à Bothwel de commettre le meurtre.

Il protesta aussi avoir vu, voire touché et lu des lettres coupées, qui con-

Digitized by Google

tenoient le détail de la conspiration, dont on avoit donné un morceau à chacun des conjurés.

Paris, jeune homme qui avoit aussi servi Bothwel, confessa la même chose à la mort, aussi-bien que Powray, Jean Hay de Tallo, Daglish et plusieurs autres.

Ces misérables qu'on traînoit au supplice, savoient que les greffiers, qui étoient subornés par le bâtard, n'avoient garde d'enregistrer leurs dépositions, ou ne manqueroient pas de les falsifier. C'est pour cela que, pour la décharge de leur conscience, ils résolurent de confesser publiquement la vérité de la chose.

Les juges voulurent les forcer à charger la reine dans leurs dépositions, et leur promirent leur grâce, s'ils vouloient l'accuser. Mais, parmi tant de gens qui furent recherchés pour le même crime, il ne s'en trouva pas un seul qui ait rien avancé contre l'innocence de la reine.

Pour ce qui regarde le mariage de la reine avec Bothwel, cette princesse crai-

Digitized by Google

gnant quelque nouveau tumulte, et intimidée par leurs menaces, y condescendit plus par force (1) que de plein gré....; et elle s'oublia jusqu'à consentir que l'assassin de son époux devînt son mari. Mais elle ignora toujours le fait, et jamais elle ne fut avertie ni par le bruit public, ni par le rapport d'autrui, que Bothwel eût tué Darnley.

Pour revenir aux autres objections; les ennemis de la reine d'Ecosse prétendent que, pour se ménager une occa-

(1) L'Apologiste a dit plus haut que la reine avoit exigé que Bothwel se purgeât de ce meurtre. Cela suppose qu'elle savoit au moins que la voix publique l'en chargeoit. Melvil dit que le lord Harris ayant appris qu'elle vouloit épouser Bothwel, alla la trouver, et que s'étant jeté à ses genoux, il la conjura de vouloir se souvenir de son honneur... lui faisant connoître que ce mariage étoit incompatible avec sa gloire et avec ses intérêts. Il ajoute que lui Melvil en parla aussi à la reine, mais qu'il s'aperçut que ses remontrances n'étoient pas bien reçues. Tout cela suppose qu'elle n'étoit pas dans l'ignorance, comme l'Apologiste le prétend.

Digitized by Google

sion de divorce avec son mari, et en même temps pour le brouiller avec Murray, elle le servit dans ses amours, et tâcha de lui procurer la femme du bâtard.

Rép. Est-il probable qu'une femme, pour quelques légères brouilleries, se dégoûte d'un époux beau et bien fait, qu'elle a aimé passionnément, et le cède à une autre femme qu'elle n'aime point?

Les calomniateurs ont avancé qu'elle laissa son mari sans domestiques et sans suite, comme le plus petit particulier du royaume.

Rép. Toute l'Ecosse peut attester que le roi, dans son plus grand abandon, eut toujours le train d'un grand seigneur.

On objecte qu'on l'empêcha de se trouver à la cérémonie du baptême de son fils.

Rép. La véritable raison pour laquelle il ne s'y trouva point, fut que l'ambassadeur d'Angleterre y assista. Cet homme lui manquoit dans toutes les occasions: il avoit ordonné aux gens de sa suite de

Digitized by Google

l'insulter ce jour-là (1); c'est ce qui l'obligea non seulement à ne point assister au baptême, mais même à s'absenter de la cour.

On accuse la reine de lui avoir ôté sa vaisselle d'argent, et de lui avoir donné des plats d'étain.

Rép. Il est vrai que la reine, se trou-

(1) Melvil qui fut chargé d'aller au devant de cet ambassadeur lorsqu'il vint en Ecosse pour le baptême, et qui l'accompagna jusque sur la frontière du royaume, lorsqu'il en partit, ne nous dit rien de ses mauvais desseins contre le roi. Au contraire, il nous assure que Bedford (c'étoit le nom de l'ambassadeur), Cary, Hatton, Lignish et les autres Anglois, trouvèrent à redire au peu d'état que la reine faisoit du roi. « Le comte » de Bedford, dit-il, me pria de persuader la » reine, qu'en considération de sa propre gloire » et de ses intérêts, elle le voulût traiter de » même qu'auparavant, ce que je n'oublierai pas » de faire; mais ce fut en vain ». Ainsi, le fait qu'avance l'Apologiste, est absolument faux. M. de Thou ajoute que Bedford avoit été envoyé, en partie, pour réconcilier la reine avec son mari, et qu'il s'en expliqua devant elle dans une visite qu'il lui rendit après la cérémonie du baptême (*Thuani Hist. l.* 40).

Digitized by Google

vant dans un grand besoin d'argent, fit fondre une partie de la vaisselle du roi; mais elle en fit autant de la sienne. D'ailleurs on ne toucha qu'à la vaisselle des officiers, et nullement à celle qu'on avoit coutume de servir devant lui.

On a trouvé des papiers et des lettres de la main de la reine, qui achèvent de la convaincre. Ces lettres étoient enfermées, dit-on, dans une cassette (1) d'un pied de long, marquée en plusieurs endroits de la lettre F, avec des couronnes au dessus. On surprit le coffre entre les mains de Daglish, domestique de Bothwel, qui l'étoit allé chercher dans le château d'Edimbourg, où son maître l'avoit oublié.

Rép. 1.° Balfour, gouverneur du château d'Edimbourg, qui étoit l'ennemi juré de Bothwel, eût-il laissé entrer ce domestique dans la place! Eût-il souffert qu'il en sortît avec un coffre, sans le faire visiter!

(1) *Voyez* la Dissertation qui est à la fin du volume.

Digitized by Google

2.° Est-il à croire que Bothwel eût laissé si long-temps ce coffre dans un lieu d'ennemi, et même qu'il n'eût pas brûlé ces lettres?

3.° Tant que la reine a été en Ecosse, on n'a point fait mention de ces lettres, quelques affaires qu'on lui ait suscitées; ce n'est qu'en Angleterre, à la conférence d'Yorck, qu'elles ont été produites pour la première fois.

4.° Il y a tout lieu de croire que ce sont des lettres supposées; elles ne ressemblent point au style d'une reine, mais au langage d'une courtisanne; on a mal imité son style, et l'on a contrefait son écriture. Il y avoit en Ecosse une femme qui étoit de tous leurs complots, laquelle, par les ordres de Murray, a écrit et composé toutes ces lettres; elle l'a avoué en secret à des personnes dignes de foi; mais elle n'a pas osé le publier hautement, parce qu'elle étoit dans un pays où les ennemis de la reine étoient tout-puissans. Tant que la reine a été en Ecosse, il y a eu des faussaires à sa cour, qui ont envoyé dans les pays étrangers de faus-

Digitized by Google

ses dépêches. Ils auront bien pu contrefaire les lettres dont il s'agit ici.

5.° Ces lettres sont sans signature, sans date, sans suscription.

6.° On ne s'accorde pas sur le nombre de ces lettres.

Buchanan ne parle que d'une d'abord; ensuite il en cite plusieurs; Bèze en reconnoît trois; l'auteur de la Vie de quatre frères rois de France, en reconnoît jusqu'à huit. Ces variations annonçent une imposture manifeste.

7.° Pour juger que ces lettres étoient véritablement de la reine, il falloit les comparer avec d'autres lettres de sa main et appeler des experts. On n'a rien fait de tout cela.

8.° Daglish, porteur prétendu du coffre, protesta, en mourant, qu'il n'avoit jamais entendu parler de ce coffre, ni des lettres.

Elle a, dit-on, empoisonné son mari.

Rép. Le roi fut en effet malade à Glascow; mais il n'y eut rien dans sa maladie qui dénotât le poison.

Elle

Digitized by Google

Elle a fait transporter son corps sans appareil ; on l'a mis dans un méchant cercueil, à côté de David Rizzo.

Rép. Toute l'Ecosse peut certifier que le corps du roi fut embaumé, que le prévôt de l'hôtel et plusieurs autres seigneurs et gentilshommes assistèrent à son convoi par l'ordre de la reine ; enfin qu'il fut mis dans la sépulture des rois d'Ecosse, auprès de Jacques V.

Il est vrai qu'on n'y fit pas beaucoup de cérémonies ; mais ce fut la faute des seigneurs du conseil, qui, étant calvinistes pour la plupart, voulurent l'enterrer à leur manière.

La reine n'a point observé le deuil rigoureux prescrit en Ecosse aux veuves des rois. Elles doivent être quarante jours sans sortir, enfermées dans leur appartement tendu de noir, sans voir le jour (1) et autre lumière que celle d'un flambeau.

(1) M. de Thou dit que la reine d'Ecosse fit ouvrir ses fenêtres dès le premier jour, et partit dès le douzième pour la campagne avec Bothwel (*Thuani Hist. l.* 40).

Rép. Il peut se faire que les reines soient tenues d'observer un deuil si rigoureux pour leurs maris, lorsqu'ils sont nés rois et qu'elles leur doivent la qualité de reine. Mais le cas dont il s'agit est bien différent : la reine, qui l'avoit fait roi, ne lui devoit point tous ces honneurs. Cependant elle demeura enfermée pendant quelques jours, et elle auroit continué ce deuil plus long-temps, si les médecins, qui voyoient que sa santé s'altéroit, ne lui eussent ordonné de prendre l'air.

Enfin, pour dernier trait de son Apologie, les commissaires, assemblés à Yorck, la jugèrent innocente (1) de tous les crimes que le calomniateur lui a imputés.

(1) Marie Stuart ne fut jugée ni innocente ni coupable. Melvil dit qu'Elisabeth évoqua l'affaire à son conseil, et ne prononça point. Il ajoute que, lorsqu'on lui remit les papiers de la procédure, elle en eut un contentement extrême, et qu'elle sentit une secrète joie du déshonneur de la reine d'Ecosse; ce qui prouve bien que cet examen ne lui fut pas aussi favorable que l'Apologiste le prétend, et que sa réputation en souffrit un peu.

Digitized by Google

DISSERTATION

Sur quelques articles des Lettres attribuées à Marie Stuart.

On se rappelle d'avoir lu dans l'histoire des lettres prétendues de Marie Stuart, que ces lettres énoncées, le 4 décembre, dans le conseil d'Edimbourg, comme la cause de l'emprisonnement de Marie à Lochlewen, et trouvées, disoit-on, dans le château d'Edimbourg, le 20 juin 1567, n'avoient pu être la cause de l'attentat commis contre la personne de la reine, le 15 de ce même mois de juin. Encore moins l'avoient-elles été de la révolte du mois de mai, quoique le même acte du conseil secret affirme que ces lettres trouvées le 20 juin, avoient excité dès le mois de mai l'indignation de la noblesse. Il faudroit supposer même que ces papiers, dont on n'eut connoissance que ce 20 juin, avoient préparé dès le mois d'avril cette révolution du mois de

Digitized by Google

mai. On a vu qu'Elisabeth avoit connoissance du projet de ces lettres dès le mois de juin, et que Trogmorton lui en écrivit tout le plan le 25 juillet 1567, quoiqu'elle feignît d'en avoir reçu la première idée aux conférences d'Yorck. Elle les connoissoit si bien, qu'elle ne les examina pas, et que sans les avoir lues, elle n'en fit aucun usage au procès. Si elle les avoit crues assez adroitement fabriquées pour les soumettre à un examen juridique, ou si, n'en ayant eu aucune communication d'avance, elle avoit pu les croire authentiques, elle n'auroit pas hésité un moment à se rendre aux demandes réitérées de Marie, qui ne cessa de supplier que ces lettres lui fussent communiquées; au moins, elle lui en auroit fait délivrer des copies, sans lesquelles ni Marie, ni toute autre personne n'étoit pas en état d'y répondre; mais rien n'étoit moins conforme aux projets d'Elisabeth, que de mettre cette princesse à portée de se justifier; et sans doute à l'examen, ces lettres lui

Digitized by Google

avoient paru plus propres à flétrir la réputation de la reine d'Ecosse, par la circulation rapide de l'impression, qu'à soutenir la discussion rigoureuse des défenseurs de cette princesse. Aussi voyant que la fraude, une fois découverte, alloit anéantir toutes les preuves que jusqu'alors elle avoit appuyées, c'est dans ce moment où les lettres (revêtues de l'authenticité qu'on leur attribuoit, et communiquées à Marie qui, selon le régent, ne pouvoit les nier,) alloient la faire jouir d'un triomphe complet, qu'elle en refuse la communication à l'accusée, rompt les conférences, et laisse disparoître Murray avec ses preuves, dont il court par son ordre, renfermer les prétendus originaux en Ecosse, dans un oubli d'où ils ne sont jamais sortis. (Goodall. tom. II. p. 300.)

L'évêque de Ross se procura quelques-unes des copies imprimées, et y remarqua des preuves évidentes de falsification; il en étoit si convaincu, que dans son Apologie de sa souveraine, il adresse

ces mots aux commissaires Anglois et Ecossois : « Mais je vous prie, qui d'entre vous a comparé ces lettres avec la propre main de la reine ? Vous rendrez-vous garans dans une cause si puissante et si périlleuse, que toutes les précautions aient été prises, et toutes les preuves examinées avec la religion qu'exige la loi civile ? Prétendriez-vous par hasard nous dire qu'elles ont été duement collationnées par vous? Oh! la parfaite et sûre collation! oh! les hommes dignes pour un tel ouvrage ! Comme si l'on ignoroit que vous êtes tous ses plus mortels ennemis. Comme si ces lettres supposées n'étoient pas les fondemens de vos trahisons et de votre usurpation. Comme s'il n'y avoit pas en Ecosse des faussaires habiles à imiter et à contrefaire les caractères de la reine ! Comme si plusieurs fois, contre son ordre, à son insu, quelqu'un d'entre vous n'avoit pas envoyé des lettres de son écriture contrefaite en Angleterre et ailleurs! Puis-je donc balancer à croire que ces lettres sont votre infâme ouvrage ? Oui,

Digitized by Google

sûrement, c'est vous qui avez forgé ces coupables et viles falsifications ». (Anderson, t. I. p. 19, 20.) Oui, la vérité seule a le droit de traiter le vice démasqué, avec ce ton de mépris et de fierté, et l'on a prouvé que Marie n'auroit pu être coupable sans que ses défenseurs en fussent instruits.

Lorsque les lettres furent remises au conférences d'Yorck, Dalglish qui les avoit, disoit-on, remises au comte de Mortoun, étoit mort, et l'on ne pouvoit lui faire subir un nouvel interrogatoire. Mais pourquoi ne pas appeler Paris, dont il étoit question dans ces lettres mêmes? Paris interrogé légèrement par le comte de Mortoun, et qui avoit, disoit-on, porté ces lettres à Bothwel. Il étoit encore vivant; on accusoit le régent d'avoir falsifié les lettres; pourquoi ne fit-il point paroître, du fond des prisons de St.-André, ce témoin accablant, qu'on croyoit mort avec les autres? Il n'existoit que cet homme qui pût laver Murray, traité publiquement de faussaire et de calomnia-

Digitized by Google

teur : il vivoit, il sembloit qu'on l'eût conservé pour servir de témoin. Murray demande à s'éloigner, après avoir, pour toute défense, affirmé qu'il est innocent, pris à témoin Dieu et l'histoire de sa vie, qui étoit un tissu de crimes, et va faire exécuter le malheureux Paris, qui, selon les apparences, étoit son unique défenseur, mais qu'il n'avoit pu corrompre assez pour devenir son complice.

Tels sont les détails les plus importans que la chaîne des grands résultats de cette affaire n'a pas permis de joindre à l'histoire. On a seulement observé dans les notes que ces lettres, d'abord au nombre de huit, si l'on en croit, non pas la déclaration du conseil secret du 4 décembre, qui n'en spécifie pas le nombre, mais les instructions données le 15 octobre 1569, à l'abbé de Dumfelingi, son ambassadeur auprès d'Elisabeth, s'accrurent progressivement jusqu'au nombre de vingt lettres ou billets, et que les sonnets et autres pièces de vers n'étoient pas mentionnés dans l'acte du 4 décembre

décembre, et ne le furent pas même aux conférences d'Yorck ni de Westminster.

Les letttres attribuées à Marie Stuart, telles qu'elles existent, furent regardées long-temps comme les vraies copies des originaux trouvés dans la prétendue cassette filetée d'or. On prétendoit qu'elles avoient été écrites en françois. Marie ne parla et n'écrivit jamais facilement que cette seule langue, qu'elle avoit apprise dès l'enfance, et cette précaution étoit nécessaire. Mais d'un autre côté, il étoit plus facile à Buchanan et à Mortoun de composer ces lettres en écossois, leur langue naturelle, qu'en latin et en françois. Buchanan auroit peut-être écrit dans ces deux langues un ouvrage grave; il les possédoit parfaitement toutes deux. Mais faire écrire une femme, employer un style très-familier, très-léger, des tournures aisées, c'est une chose fort difficile dans une langue étrangère. Buchanan, l'ami et le confident de Murray, fut le dépositaire des prétendus originaux; Murray le chargea de les développer aux

Digitized by Google

conférences d'Yorck, et il traduisit les trois premières en latin. Pourquoi cette peine inutile ? Il falloit prouver l'authenticité de ces papiers, et les originaux étoient absolument nécessaires. Le savant Goodall a prouvé que le premier texte étoit écossois, que le texte latin étoit traduit de l'écossois et que le françois est évidemment une copie du latin et de l'écossois. Sa discussion grammaticale, qui doit être frappante pour ceux qui entendent parfaitement l'anglois et l'écossois, seroit peu intéressante pour ceux qui ne connoissent ni ne parlent ces deux langues. Mais on convient que le texte écossois a tous les caractères d'un original : que le style en est libre, soutenu, sans aucune gêne, et qu'au contraire, le style du texte latin et du texte françois est gêné, contraint et porte l'empreinte d'une traduction d'autant plus pénible, que les auteurs ont été obligés de suivre servilement leur propre pensée. Hume et Robertson ne pouvant répondre à cette objection que par une longue suite de raisonnemens, de conjectures et de

Digitized by Google

probabilités dans lesquels le lecteur se perd avec eux, n'ont pu s'empêcher de convenir que les lettres qui ont resté à la postérité, ne sont qu'une traduction du latin de Buchanan, et de la copie écossoise. « Les lettres originales sont perdues, dit Robertson (Dissert. p. 25), et on ignore quel a été leur sort ; mais on pourroit admettre les principes de Goodall, sans admettre ses conséquences, à moins qu'il ne prouve que les lettres françoises, telles qu'elles existent aujourd'hui, sont une copie de celles qu'on présenta aux commissaires Anglois ». Quoi ! les lettres originales étoient en françois, et on prit la peine de les traduire en écossois, puis en latin, pour les produire au procès ; ensuite on détruisit les originaux, et l'on se fatigua à refaire une traduction françoise sur le latin et l'écossois ! Quel tissu de fables ! Et comment peut-on supposer qu'on ait pris tant de peine à envelopper la vérité de voiles si épais, qu'on lui ait donné les véritables couleurs de l'imposture ?

Digitized by Google

Hume affirme (t. V, note L, p. 143 du texte, p. 497 des notes), que la noblesse angloise reconnut la main de Marie sur les pièces produites au procès. Comment! sur la traduction latine de Buchanan, les commissaires et la noblesse d'Angleterre reconnurent la main de Marie Stuart? Sur le texte écossois, ils vérifièrent la ressemblance des caractères. Il faudroit mieux s'accorder avec soi-même. Si les lettres étoient écrites en écossois, pourquoi Buchanan les traduisit-il en latin et en françois, pour les expliquer aux commissaires, qui entendoient assurément mieux une langue presque semblable à l'anglois? Si elles étoient écrites en françois, pourquoi les traduire en latin plutôt qu'en anglois, la langue de la reine Elisabeth, des commissaires et des membres de la noblesse? Pourquoi annoncer dans le livre prétendu imprimé à Edimbourg, chez un Thomas Waltham, qui n'exista jamais, que les huit lettres écrites en françois étoient traduites du latin et de l'écossois? Enfin, pourquoi prétendre

Digitized by Google

ensuite que Marie avoit écrit, partie en françois, partie en écossois (Robertson, Diss. p. 29)? La vérité est une et ne peut changer; lorsque l'exposition des faits primitifs varie, c'est qu'ils n'existent pas.

Anderson avoue (tom. IV., p. 176.) qu'on ne fit aucun choix, qu'on ne suivit aucun ordre dans l'examen des papiers présentés au procès, et qu'on prétendoit être les copies collationnées des lettres de Marie; qu'ils furent confusément épars sur la table du conseil, qu'on les saisissoit au hasard, et qu'on les produisoit à mesure qu'ils tomboient sous la main (*Voy.* aussi Goodall, tom. II, p. 258) ». Or, comment à la fin de la séance, les comtes de Northumberland, de Westmorland, de Worcester, de Warwick, etc., peuvent-ils déclarer qu'ils étoient au fait de l'état de la cause, et aussi parfaitement instruits que les membres du conseil privé ? Il y a deux choses à examiner ici : ou c'étoient les lettres originales de Marie, ou c'étoient des copies collationnées de ces lettres. Si c'étoient

Digitized by Google

des copies, pourquoi la reine Elisabeth les rendit-elle scrupuleusement à Murray ? Elle devoit les garder entre ses mains comme pièces du procès, et surtout comme un moyen de justification pour elle, dans une affaire dont l'issue étoit douteuse, et assurément délicate pour sa gloire. Si c'étoient les originaux, comment Murray s'en étant ressaisi, et les ayant confiés à Buchanan, pour en faire des copies et des traductions, ont-ils pu s'égarer et se perdre entre les mains de Murray, de Buchanan, de Lenox, de Mortoun, etc., tous intéressés par tous les motifs humains à conserver ces pièces de conviction ? C'est qu'assurément c'étoient les originaux de leur invention, et qu'Elisabeth les ayant jugés trop foibles pour servir à ses desseins, et les leur ayant rendus pour les faire imprimer, lorsque l'impression en fut achevée, les copies devinrent inutiles et furent égarées ou anéanties.

Ces lettres, lues d'abord dans le conseil secret du 4 décembre 1567, por-

Digitized by Google

toient la signature de Marie ; on s'aperçut que ce seroit une maladresse, et que des lettres aussi coupables et aussi dangereuses ne pourroient être signées. On retrancha la signature, mais on ne put altérer les mots de l'acte déjà écrit au registre, *écrites et signées de la main de la reine*. Hume est venu depuis au secours des coupables, en affirmant que c'étoit une erreur du secrétaire; mais on a cru prouver que cela n'est pas concluant. Une autre chose effraya les imposteurs, du moins on voit que Robertson en est alarmé. Ils avoient employé les expressions d'un amour effréné, sans pudeur et sans retenue ; Robertson a atténué la force de ce style, en disant (p. 39) qu'il renferme des indices de l'amour de la reine, des expressions enveloppées, des motifs de soupçon. Tel est, par exemple, un des sonnets, qui assurément mérite quelque chose de plus que les termes d'indice et de motifs de soupçon.

O Dieux ! ayez de moi compassion,
Et m'enseignez quelle preuve certaine
15....

Digitized by Google

Je puis donner qui ne lui semble vaine
De mon amour et ferme affection.

Las, n'est-il pas jà en possession
Du corps, du cœur qui ne refuse peine,
Ni déshonneur en la vie incertaine,
Offense de parens, ne pire affliction.

Je veux pour lui au monde renoncer;
Je veux mourir pour le faire advancer;
Que reste plus pour prouver ma constance?

Entre ses mains et en son plein pouvoir
Je mets mon fils, mon honneur et ma vie,
Mon pays, mes sujets, mon ame assujettie.

Et dans un autre :

Pour lui aussi j'ai jeté mainte larme,
Premier qu'il fût de mon corps possesseur.

(*Voyez* Rech. hist. et crit. p. 107, 108).

Sont-ce là des indices de l'amour? Sont-ce des motifs de soupçon sur le déshonneur de Marie, et y a-t-il des expressions moins enveloppées de la foiblesse d'une femme. Ailleurs, Robertson dit (p. 41), que ces lettres découvroient entièrement la criminelle familiarité de ces deux personnes, et deux pages plus haut, il n'y voyoit que des motifs de soupçon. Que

Digitized by Google

d'embarras éprouve l'esprit de parti, lorsqu'il cherche à voiler le mensonge! Ce sonnet, d'accord avec les lettres, porte l'empreinte d'une ame sans délicatesse et sans pudeur. Robertson dit, à la vérité, que les mœurs ont changé depuis ce temps et qu'on n'étoit pas alors parvenu à ce raffinement de goût, qui ne permet que de chastes expressions. Mais dans tous les siècles, les états policés, les femmes ont eu le caractère de pudeur que la nature imprime à leur sexe; il en est peu, surtout dans un rang élevé, qui se soient assez abandonnées pour unir à la licence des mœurs celle des propos; le premier degré de la corruption est de ne plus rougir vis-à-vis de soi-même, le dernier, de ne plus rougir vis-à-vis des autres. Quand on supposeroit à Marie Stuart une conduite galante, ce qu'on n'a jamais prouvé, étoit-elle parvenue à ce comble d'égarement qui éteint absolument le sentiment délicat de la dignité de son sexe et de son rang? Quand même elle auroit eu des foiblesses pour Bothwel, qu'elle

Digitized by Google

voyoit à toute heure, étoit-il nécessaire qu'elle occupât ses momens de loisir à lui en refaire à lui-même un honteux aveu ? Etoit-il naturel qu'elle fît ses délices de se rappeler cette humiliation et de la décrire en vers ? La platitude de cette poésie, le défaut de nombre et d'harmonie, la grossièreté de s termes, ressemblent-ils à l'ode qu'elle avoit composée sur la mort de François II? (*Voyez* la Notice dans le tome premier de ses Lettres). Y retrouve-t-on cette mollesse et cette facilité qui en font le charme et la grâce ? Sont-ils dictés par le même esprit? Et le caractère doux, tendre et même un peu mélancolique de l'auteur y est-il conservé ? Brantome s'exprime en ces termes : » Elle composoit des vers, dont j'en ai vu aucuns de beaux et très-bien faits, et nullement ressemblans à ceux qu'on lui a mis sus avoir faits sur l'amour du comte de Bothwel. Ils sont trop grossiers et mal polis pour sortir d'elle » (Brant. tom. I). Brantome connoissoit les mœurs du siècle où il vivoit, aussi-bien

Digitized by Google

que Robertson a pu les connoître depuis : et si les expressions obscènes attribuées à Marie Stuart, avoient été d'usage sous le règne de Charles IX, elles n'auroient pas choqué cet écrivain, dont le jugement, la justesse et la franchise ont été regardés dans son temps comme les traits les plus marqués de son esprit et de son caractère.

On a prétendu remarquer comme une preuve de la réalité des lettres, 1.° leur longueur. Il semble que ce soit une preuve opposée ; lorsque deux hommes éloignés l'un de l'autre, projettent un grand crime, peut-on imaginer qu'ils écrivent leur plan dans un long détail, qu'ils le concertent paisiblement, et confient un pareil secret à un commissionnaire ? On a vu écrire dans des cas semblables ; mais c'étoit d'une manière courte, précise, enveloppée ; on a fait usage de chiffres, de marques quelconques concertées entre les parties intéressées. Mais jamais une femme n'a parlé plus librement d'une partie de plaisir, que l'on ne fait parler

Digitized by Google

Marie de la mort de son mari, et d'un mari roi comme elle d'un état puissant. « Pensez en vous-même, dit-elle, si vous pouvez trouver quelque moyen plus couvert que par breuvage, car il doit prendre médecine et être baigné à Cragmilar. Il ne peut sortir du logis d'ici à plusieurs jours ».

Cette phrase a-t-elle un caractère de vérité en pareil cas ? Quelle liberté d'esprit en parlant d'un crime atroce ! Ne voit-on pas au contraire la préparation qu'on a donnée à l'invention de la poudre ? Et quelle raison donne-t-elle de la nécessité de trouver un moyen plus couvert que par breuvage ? Qu'il doit en prendre un dans quelques jours, dans lequel il auroit été bien plus facile de l'empoisonner ! Qu'il doit être baigné. Baigné pour la petite vérole ! Dans ce temps-là, il est connu qu'on traitoit cette maladie avec des drogues brûlantes, et que les bains avoient été regardés comme mortels. Dans cettte même lettre, comme on a voulu soutenir en quelque sorte le

Digitized by Google

caractère de Marie Stuart, on lui fait dire : « A ce que j'en puis entendre, il est en grand soupçon; néanmoins il ajoute beaucoup de foi à ma parole; mais pas encore tant qu'il n'en découvre quelque chose, et toutefois *je confesserai et reconnoîtrai tout devant lui si vous le trouvez bon, car si ne me réjouirai jamais à tromper qui se fie en moi.* Que reconnoîtra-t-elle ? sa conspiration ? et à quoi ces mots de confession auroient-ils rapport, d'après ceux qui suivent? « Vous pouvez, ajoute-t-elle, me commander en toutes choses : ne concevez donc point de moi aucune sinistre opinion, puisque vous-même êtes cause de cela, car je ne le ferai jamais contre lui, pour ma vengeance particulière. » Elle déclare donc n'avoir envie de tuer son mari que pour Bothwel, et on prend la précaution maladroite de la faire parler selon son caractère, incapable de haine et de vengeance (Murray le savoit bien), pour la rendre plus odieuse à elle-même, et en vérité à son amant. Dans cette même lettre,

Digitized by Google

non contente de parler ouvertement de ce projet, elle ajoute que le porteur dira le reste. C'est pousser la confiance bien loin. Dans la crainte apparemment de n'en avoir pas assez dit, ou d'en laisser trop à dire à ce digne confident (un de ses domestiques), elle ajoute encore que pour son cher ami, elle n'épargne ni son honneur, ni ses dangers, ni sa conscience, ni sa grandeur. Elle a dit auparavant que sa dissimulation lui étoit odieuse, qu'il la force à jouer le rôle d'une traîtresse, et que le cœur lui en saigne. Ne voit-on pas l'artifice de ceux qui ont voulu lui faire expliquer à elle-même la conduite tendre et affectueuse qu'elle eut en cette occasion auprès de son mari; et cela n'est-il pas conforme avec les insinuations portées dans le journal des voyages de Marie Stuart, produit au procès, où ils semblent indiquer jour par jour les circonstances de la conduite de Marie, toujours conformément au contenu de ses lettres? Mais une autre maladresse, que n'ont

Digitized by Google

observée aucun des dissertateurs pour et contre, c'est qu'on suppose que Marie ayant encore quelque chose à dire après une lettre d'une longueur énorme, et le papier lui manquant, elle prend un chiffon sur lequel elle écrit un mémorial de ce qu'elle peut avoir oublié; ayez mémoire, lui dit-elle,

des Anglois,
de sa mère. (La mère de qui?)
du comte Darnley,
du comte de Bothwel,
du logis d'Edimbourg.

C'est au comte de Bothwel qu'elle écrit, et elle le prie de se souvenir du comte de Bothwel, à qui elle n'a négligé de dire ni ce qu'il étoit nécessaire, ni ce qu'il étoit dangereux d'écrire. Cette petite négligence a quelque poids. Mais une invraisemblance bien plus frappante, c'est qu'elle dit formellement qu'elle a commencé la lettre après le coucher du roi, qu'elle est déshabillée et toute nue, et qu'elle se hâte de finir. Cela suppose qu'elle a employé deux heures à écrire,

Digitized by Google

et deux heures doivent être fort longues pour une reine peu accoutumée à ce genre de travail. Or cette lettre est de quinze pages d'impression in-8°., d'un caractère petit-romain sans interlignes ; l'écriture de Marie Stuart étoit longue et nourrie : les caractères en étoient pleins ; elle devoit chasser très-peu à l'impression, et l'on peut assurer que ce qui a fourni à quinze pages imprimées, devoit en former au moins trente-six d'écriture. Or, quelle qu'exercée que puisse être la main, il est impossible à une femme d'écrire en un jour, hors le temps des repas, plus de vingt-quatre pages de papier ordinaire, ployé et rempli à mi-marge ; encore si elle le peut en copiant, et sans aucun travail d'esprit, elle ne le feroit pas en composant. Il faut donc supposer que Marie, dont la main étoit exercée, comme celle d'une reine, à écrire en deux heures, ou, si l'on veut, en quatre (car ils disent en certains endroits que ce fut l'ouvrage de deux nuits), une lettre de cette longueur, avoit l'esprit

Digitized by Google

prit assez libre en concertant des projets atroces, pour que ses idées se succédassent rapidement et sans aucune gêne. Murray, Buchanan et Mortoun savoient bien qu'il leur avoit fallu six mois, depuis le 20 juin jusqu'au 4 décembre, pour les composer, et qu'alors il s'y trouva des défauts qui les condamnèrent à l'obscurité pour six autres mois. On a dit qu'il étoit singulier que les lettres de Marie Stuart continssent toute l'histoire des conversations que les témoins affirmèrent par serment avoir été réellement tenues dans les termes qu'elle rapporte (Robertson p. 27). Puisqu'ils se sont servis du nommé Crawfurd, qui étoit l'un de ces témoins, et qui a tout rapporté aux imposteurs; ensuite ils ont fait affirmer sous serment au même Crawfurd, que les lettres contenoient vérité, la déposition est assez maladroite, car Crawfurd n'affirme pas comme témoin, mais comme ayant mis par écrit, dans le temps, toutes les conversations de Marie avec le roi, que le roi lui rapportoit

Digitized by Google

fidèlement les soirs, sous prétexte de les rapporter au comte de Lenox, père du roi, chez qui Henry et Marie logeoient alors. (Anderson, t. IV, part. II, pag. 129. Goodall, tome II, page 216). Mais, comme le lui demande l'auteur des recherches historiques (p. 111), pourquoi tant d'exactitude à écrire ce qu'il pouvoit dire au comte de Lenox à l'instant? Pourquoi conserver ces mémoires, après les avoir communiqués au comte? Il prévoyoit apparemment les événemens futurs, et le besoin qu'on auroit de les faire servir de confirmation aux lettres de Marie.

Buchanan et Murray conviennent qu'il faudroit supposer à Crawfurd une heureuse mémoire, pour se rappeler mot-à-mot des conversations détachées, et ils imaginent de supposer qu'il les avoit écrites dans le temps. Ils ne firent pas attention que c'étoit ajouter une invraisemblance à toutes les autres. Il en est de même de tous les autres détails que renferment ces lettres, ils étoient connus

Digitized by Google

de tout le monde; il n'y en a pas un seul secret et concluant, et l'arrangement de chaque phrase est visiblement dirigé après l'événement pour l'expliquer, et appuyer l'accusation. On en peut donner cette preuve frappante, et que personne n'a encore relevée, c'est que, dans cette même lettre, elle parle à Bothwel des difficultés que sa femme apporte à son divorce avec lui, et de ses feintes larmes, par lesquelles elle veut éloigner ce procès. Quand même on supposeroit à Marie l'idée du complot contre la vie de son mari, et du divorce entre le comte et sa femme, afin de l'épouser, le fait est qu'alors on ne pensoit pas à ce divorce, et qu'il n'en étoit nullement question entre les deux époux, loin que la femme de Bothwel fût alors en procès avec son mari, avant la mort de Henry Stuart.

Ajoutons, en terminant ces réflexions, que cette première lettre qui est pensée écrite de Glascow, l'a été (d'après les dates des faits), un jour que Marie n'y

étoit point encore arrivée, ce que démontrent les actes publics, qui la portent comme présente à Edimbourg ce même jour, où elle signa dans cette ville une ordonnance de police; que cette lettre, écrite en deux nuits, n'a donc pu l'être que dans celle du samedi au dimanche, et qu'elle contient le détail de tous les faits qui arrivèrent dans le cours de la semaine suivante qu'elle passa en entier à Glascow. Il faudroit que Marie eût eu la plus étonnante pénétration, et la plus singulière facilité à écrire; car un mois n'auroit pas suffi pour toutes les lettres et les sonnets apportés au procès, et prétendus l'ouvrage d'une semaine, pendant laquelle elle fit deux voyages à Edimbourg, et ne quitta point le roi, le temps qu'elle séjourna auprès de lui.

On ne peut s'empêcher de regarder ces observations comme plus fortes en faveur de Marie Stuart, que le serment de Murray, de Mortoun et de leurs adhérens, que Hume et Robertson prennent pour base de leur défense, et pour la preuve

Digitized by Google

d'authenticité des lettres de Marie, qui, renfermant elles-mêmes tant d'invraisemblance, d'imprudence et de maladresse, offrent tant de preuves d'imposture (1).

(1) N'oublions pas que Marie avoit une très-belle main; que, semblable à Elisabeth dans ce point, elle attachoit un prix singulier à la beauté de son écriture; qu'elle n'auroit pas écrit un billet, qu'elle n'y eût apporté un soin particulier, et que les lettres imitant son caractère, à la vérité, étoient, de l'aveu de Robertson (p. 40), fort mal écrites et toutes barbouillées. Elle n'étoit pas moins jalouse de son style et de l'élégance de ses expressions. Aussi Robertson a-t-il soin d'observer qu'elle écrivoit dans le plus grand trouble, après avoir admiré ironiquement, dans le cours de l'histoire, la tranquillité avec laquelle elle se livroit à tous les détails d'un complot odieux.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

ÉLISABETH, REINE D'ANGLETERRE.

Les Anglois comparent cette princesse à leurs plus grands rois, et avec raison; car elle posséda dans le plus haut dégré le talent si rare et si nécessaire aux princes, de se faire aimer de leurs sujets et craindre de leurs ennemis. C'est elle qui en jettant les fondemens de la puissance dont cette nation jouit aujourd'hui, lui fit en même-temps connoître que cette liberté immodérée dont elle est idolâtre, n'est qu'un vain fantôme sous un gouvernement ferme et éclairé.

Elisabeth, fille du roi Henry VII et d'Anne de Boulen, vint au monde le 8 septembre 1533. Elle avoit reçu de la nature toutes les belles qualités de corps et d'esprit qui rendent son sexe aimable. Elle étoit grande et bien faite; elle

Digitized by Google

avoit les cheveux blonds, les yeux noirs, tous les traits bien formés ; un esprit fin et délicat ; un air qui inspiroit le respect couronnoit tous ces avantages extérieurs. Dés l'age de douze ans elle avoit déjà fait des progrès considérables dans les sciences : elle savoit parfaitement la géographie, la mécanique, l'architecture et la peinture ; ses maîtres ne pouvoient assez s'étonner comment une fille pouvoit apprendre tant de choses. Elle avoit surtout une facilité particulière d'apprendre les langues : elle apprit si bien la latine, qu'elle l'entendoit parfaitement ; et elle aimoit que les savans qui alloient lui faire leur cour, lui parlassent cette langue. Elle apprit si bien la française, l'italienne, l'espagnole et la flamande, qu'elle parloit et écrivoit ces langues avec la plus grande facilité. Elle étoit encore fort jeune, que son goût se déclara entièrement pour l'étude de la politique, et elle employa trois heures par jour à la lecture des livres qui traitent de cette science.

Après la mort de son père en 1547,

Digitized by Google

et celle du jeune roi Edouard son frère, Marie, fille de Henry VII et de Catherine d'Aragon, ayant été proclamée reine, Elisabeth témoigna à sa sœur toutes les démonstrations possibles d'amitié : mais Marie, résolue de ruiner la réforme, et de rétablir la religion catholique, lui dit un jour en l'embrassant: Ma chère sœur, je veux que vous soyez bonne catholique. Elisabeth qui avoit été élevée dans la religion protestante, lui répondit : Hors la conscience je suis entièrement à votre majesté. Cette réponse commença à réfroidir la reine envers Elisabeth sa sœur. Bien plus le cardinal de Wincester, premier ministre de la reine, dont il avoit la confiance et qui étoit grand ennemi des protestans, devint le persécuteur d'Elisabeth. Il convoqua le parlement, et fit déclarer nul et illégitime le mariage de Henry VII et de Anne de Boulen. Elisabeth se vit ainsi exclure de la couronne, et même de la qualité de princesse du sang ; enfin on lui ôta les pensions que son père lui avoit laissées. Mais outre le motif

Digitized by Google

motif de la religion, celui de la jalousie de la reine; car Elisabeth avoit tant d'esprit, tant de belles qualités et des manières si agréables, qu'elle se faisoit aimer de tout le monde, et que tout ce qu'il y avoit de plus considérable de l'un et de l'autre sexe s'empressoit de lui faire la cour. Bien plus on prétend que la reine aimoit en secret Edouard de Courtenay, comte de Dévonshire; mais que ce seigneur, qui d'ailleurs étoit bien moins âgé que la reine, étoit épris alors d'un amour des plus vifs pour Elisabeth, et qu'il ne répondit qu'avec froideur aux marques d'affection de Marie. Ce fut dans ces circonstances qu'Elisabeth, qui n'avoit alors que vingt ans, écrivit à Courtenay la lettre que nous allons rapporter pour donner une idée de l'esprit de cette princesse.

» Monsieur le comte, je ne doute pas que vous ne m'aimiez; mais je crains que cet amour ne vous fasse du préjudice, c'est aussi ce qui m'oblige à cacher l'inclination que j'ai pour vous, et qui me

Digitized by Google

donne peu d'espérance : mais je sais qu'un cœur généreux comme le vôtre fait aimer jusqu'aux soupçons, et que la jalousie donne de nouveaux charmes à l'amour. Je suis persuadée que, quand vous ferez réflexion au péril auquel vous vous exposez de perdre une couronne pour ne pas vouloir répondre à l'amour que la reine a pour vous, et pour vouloir suivre ce qu'une passion amoureuse vous inspire pour une princesse qui souhaiteroit que son pouvoir et sa fortune fussent aussi grands que sa reconnoissance envers vous pour pouvoir vous rendre heureux; je suis, dis-je, assurée que, quand vous ferez bien réflexion à vos propres intérêts, vous vous éloignerez autant de moi que je souhaiterois d'être près de vous, et que je le suis effectivement par l'estime particulière que je fais de vos grandes qualités. Considérez que l'amour aveugle le plus souvent la raison, et qu'il précipite d'ordinaire ceux qui le suivent dans un gouffre de malheurs. Faites un peu de réflexion à des avis qui viennent d'un

Digitized by Google

cœur qui ne cherche que votre avantage».

Cependant l'âge de la reine, d'environ trente-six ans, et les malheurs dont le royaume étoit menacé si elle venoit à mourir sans enfans, obligèrent le parlement à presser instamment cette princesse de se marier. Après plusieurs partis qu'on lui offrit, elle s'engagea à épouser Philippe, fils de Charles-Quint. Les protestans, craignant de tomber sous le joug de la tyrannie Espagnole, délibérèrent de prendre les armes, et il se forma une conspiration contre la reine; mais elle fut découverte, et il y eut plus de deux cents personnes mises à mort. La princesse Elisabeth et le comte de Dévonshire furent enveloppés dans ce tragique événement. Le comte fut mis à la Tour, et la princesse arrêtée, et traitée, dans sa prison, avec la plus grande rigueur. Pendant ce temps-là, Philippe arriva en Angleterre, et son mariage avec la reine fut célébré. Ce prince, ayant appris l'état d'Elisabeth, lui qui étoit naturellement dur et inhumain, sur-tout quand il s'agissoit de

Digitized by Google

la religion, se livra aux sentimens de la douceur à son égard; il empêcha que l'on attentât sur ses jours, comme on en avoit déjà pris la cruelle résolution, et lui fit rendre la liberté; mais ce fut un effet de la politique de ce prince, qui voulut par là confirmer les Anglois dans l'opinion qu'ils avoient de sa clémence, dont il avoit affecté de donner des marques pour gagner les esprits. De plus, comme il se doutoit que la reine Marie ne lui donneroit jamais d'enfans, si on eût fait mourir Elisabeth, la couronne appartenoit de droit à Marie Stuart, reine d'Ecosse, déjà accordée au dauphin de France, et par là cette nation, déjà puissante, se seroit rendue formidable par l'acquisition des royaumes d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande; mais, avant de la mettre en liberté, la reine voulut qu'on s'efforçât de lui faire embrasser la religion. On lui envoya pour cela le fameux cardinal Polus, alors légat du pape. Ce prélat eut une longue conférence avec Elisabeth sur le sujet de la

Digitized by Google

religion ; et, d'après les réponses de cette princesse, il parut, selon l'auteur de sa Vie, qu'elle n'avoit qu'une religion de politique. On le comprit encore mieux par la conduite qu'elle tint dans la suite ; car elle évita toujours avec soin de ne faire paroître ni trop de zèle pour celle qu'elle professoit à l'extérieur, ni trop d'aversion pour la catholique. Elisabeth, ayant été mise en liberté, fit sa paix avec la reine ; mais s'étant aperçue que cette princesse ne pouvoit souffrir que le roi parlât avantageusement d'elle, ni même qu'il la rencontrât, elle craignit de mauvaises suites de cette jalousie, et quitta la cour pour se retirer dans un château à deux lieues de Londres. Sa retraite n'empêcha pas que la reine ne mît auprès d'elle des personnes chargées d'épier toutes ses démarches.

Elisabeth, se voyant comme prisonnière, se renferma toute en elle-même, et parut être indifférente aux nouvelles de la cour. Elle se livra à l'étude, et lut avec application tous les livres qui trai-

Digitized by Google

tent de la plus fine politique, l'histoire romaine, celle d'Angleterre et d'Ecosse, les vies des papes, les traités de paix; elle faisoit de sa propre main des annotations à la marge des livres, et des extraits de tout ce qu'elle trouvoit de remarquable, qu'elle relisoit ensuite en se promenant. Jamais personne de son sexe ne fut plus attachée à ces sortes d'étude, et jamais aucune autre n'en profita mieux qu'elle. Cependant ses occupations n'empêchoient pas qu'elle n'entretînt un commerce de lettres, fort secret à la vérité, avec le comte de Dévonshire; mais cet infortuné seigneur mourut à Gand quelque temps après, et en si peu de jours, qu'on soupçonna qu'il y avoit eu du poison. Philippe étoit un prince qui prévenoit tous les obstacles qui s'opposoient à ses desseins: il n'avoit que trop de penchant pour Elisabeth sa belle-sœur. La reine Marie pouvoit mourir; et le comte, qui savoit être aimé d'Elisabeth, étoit à ses yeux un rival que cette princesse avoit préféré à lui.

Digitized by Google

Quelque temps après, Elisabeth fut recherchée en mariage par Philibert, duc de Savoie, et il fit sur cela de grandes instances auprès du roi Philippe; mais ce prince étoit alors si amoureux d'Elisabeth, qu'il étoit résolu de l'épouser, si la reine venoit à mourir sans enfans. Dès que Henry V fut monté sur le trône de Suède, il envoya une ambassade magnifique en Angleterre pour demander Elisabeth. Cette princesse répondit à l'ambassadeur qu'elle ne pouvoit lui faire aucune réponse là-dessus, parce que cette proposition n'étoit pas accompagnée du bon plaisir de la reine sa sœur; mais, dans le fond, Elisabeth avoit une répugnance insurmontable pour le mariage; ce qui parut alors évidemment, puisqu'étant exilée de la cour, obsédée par des espions, et ayant trouvé plusieurs occasions favorables pour se tirer de ce triste état, elle aima mieux demeurer que de se marier.

L'année suivante, la reine Marie mourut; on croit que le chagrin de se voir

Digitized by Google

stérile, et avec cela peu aimée de Philippe, lui causa la maladie qui la mit au tombeau. Ce prince étoit alors en Flandre, occupé de la guerre. Dans la même année, l'empereur Charles-Quint abdiqua ses états, et céda ceux d'Espagne à son fils Philippe ; ce qui obligea ce prince à passer en Espagne.

Dès que la reine Marie fut morte, le chancelier se rendit au parlement, et représenta qu'Elisabeth étoit héritière légitime de la couronne, et que cette princesse, par ses qualités, étoit très-capable de gouverner l'Angleterre. Ainsi elle fut proclamée reine dans la ville de Londres.

Dès que la nouvelle de sa proclamation fut répandue, les grands du royaume se rendirent auprès d'elle pour lui faire leur cour et la reconnoître pour reine. Le lendemain elle fit son entrée à Londres avec beaucoup de pompe, suivie de tous les ordres de l'état, qui l'accompagnèrent jusqu'à la Tour, où elle passa dix jours, selon la coutume; ensuite elle

Digitized by Google

voulut aller en cavalcade au palais Witheall, magnifiquement habillée, et montée sur un cheval superbe ; c'étoit afin de pouvoir plus commodément voir et saluer tout le monde ; et d'ailleurs elle étoit bien aise que l'on vît la magnificence de ses habits ; car quelques-uns lui reprochent ce foible si naturel à son sexe.

Elisabeth étoit alors dans la vingt-cinquième année de son âge, capable par conséquent d'entrer dans le maniement des affaires ; elle avoit déjà donné des marques de son habileté, de son esprit et de sa fermeté, de son courage, en surmontant une infinité d'obstacles. Nous avons parlé ci-dessus de ses qualités extérieures ; du reste, elle aimoit la magnificence, et vouloit que les dames qui la servoient fussent toujours parées.

Après cette cérémonie, elle envoya des courriers à tous les ambassadeurs qui étoient dans les cours étrangères, pour faire savoir son avénement à la couronne ; elle dépêcha en même temps au roi Philippe qui étoit en Flandre, pour lui don-

Digitized by Google

ner avis de cet événement, et lui écrivit une lettre par laquelle elle lui témoignoit beaucoup de reconnoissance et d'affection. Aussitôt Philippe lui envoya pour ambassadeur le duc Féria, avec ordre de la reconnoître pour reine, et de traiter de son mariage avec elle. Philippe se flattoit que cette princesse, naturellement ambitieuse, seroit bien aise d'épouser le plus grand souverain du monde; il croyoit la chose si sûre, que, sans attendre la réponse d'Elisabeth, il envoya un courrier à Rome, pour demander la dispense.

Mais quelque obligation que la reine Elisabeth témoignât avoir au roi, son humeur et sa politique l'emportèrent sur son inclination. Elle écouta d'abord la proposition du duc d'un air riant; mais elle ne lui fit que des réponses vagues, qui n'aboutissoient à rien, et elle trouva toujours moyen d'éluder tout ce que l'ambassadeur lui disoit, tantôt sur un prétexte, tantôt sur un autre; ensorte qu'il fit savoir au roi son maître que la reine

Digitized by Google

étoit comme une anguille, qui échappe lorsqu'on croit la mieux tenir.

On prétend que voulant se rendre populaire, elle craignit d'épouser un prince étranger, et sur-tout espagnol; que d'ailleurs, étant d'une humeur gaie, et aimant les plaisirs, elle ne pourroit s'accommoder d'un mari taciturne, mélancolique, et qui demeuroit toujours renfermé dans son cabinet. Ainsi elle ne voulut jamais donner son consentement; mais elle se comporta avec tant d'adresse, qu'elle trouva moyen d'accorder tout en apparence, pendant qu'elle refusoit tout en effet.

On fit ensuite le couronnement de la reine avec la plus grande pompe. Elisabeth, dans cette marche, étoit sur son char de triomphe, et ne pouvoit retenir sa joie en entendant les acclamations du peuple. Pendant plusieurs jours, ce ne fut que festins, bals et semblables divertissemens.

Comme on croyoit en France qu'Elisabeth épouseroit le roi Philippe, le cardinal de Lorraine conseilla au roi Henry II

Digitized by Google

de faire proclamer Marie Stuart épouse du jeune Dauphin, reine d'Angleterre et d'Irlande. Cette proclamation fut faite en France et en Ecosse, et on déclara en même temps Elisabeth bâtarde et usurpatrice. Telle fut l'origine de la haine que cette princesse porta toujours à Marie Stuart.

Elisabeth ne fut pas plutôt sur le trône, qu'elle mit en liberté ceux que la reine Marie avoit fait mettre en prison pour cause de religion; en quoi elle fit paroître le dessein qu'elle avoit de favoriser la prétendue réforme, à l'imitation de Henry VIII son père; mais elle garda plus de mesure, et fut en cela plus politique. Le jour de son couronnement, elle fit ouvrir les prisons, et fit élargir tous les prisonniers, sans distinction de personne ni de religion.

Dans ces circonstances, elle reçut des lettres de son résident à Rome, qui lui apprenoient que le pape Paul IV, à qui ce résident avoit fait part de l'avénement d'Elisabeth à la couronne, avoit répondu

Digitized by Google

qu'elle n'y avoit aucun droit, parce qu'elle étoit bâtarde; qu'elle avoit été bien hardie de monter sur le trône sans son consentement. Cette réponse fière et à contre-temps fit le plus mauvais effet. Elisabeth, voyant qu'elle n'avoit rien à espérer du pape, jugea qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de se conserver la couronne, que de se déclarer protestante; cependant elle dissimula quelque temps ses intentions.

Il se négocioit alors un traité de paix entre la France et l'Espagne; Elisabeth en ayant été avertie, craignit que ces deux princes ne se liguassent ensemble pour l'obliger à conserver en Angleterre la religion romaine. Elle crut devoir mettre en usage sa politique, et entretint le duc Féria de l'espérance qu'elle pourroit bien se marier avec le roi son maître; et pour le mieux tromper, elle en usa de telle sorte avec les catholiques, qu'il sembloit qu'elle les vouloit favoriser; en même temps elle envoya un gentilhomme florentin en France, pour négocier une

Digitized by Google

paix entre les deux couronnes ; à quoi il réussit heureusement ; ensorte que les deux rois déclarèrent qu'ils ne feroient jamais la paix que la reine Elisabeth n'y fût comprise.

Pendant qu'elle endormoit le duc Féria par des discours qui flattoient la vanité espagnole, elle amusoit pareillement les catholiques du royaume, et gagna le duc de Norfolck et le comte d'Arondel, seigneurs des plus puissans de la nation, et elle donna les premières charges de l'état à des catholiques.

Pour mieux réussir dans l'entreprise de la réformation, elle voulut avoir l'approbation du parlement. Dès qu'il fut assemblé, elle s'y trouva en personne, portant le sceptre et la couronne, et fit un discours plein de sens, mais court, comme il convenoit à son rang. Le garde des sceaux exposa ensuite plus au long les intentions de la reine, et les chambres lui accordèrent les sommes qu'elle demandoit. Ce fut après cette assemblée, que le parlement lui envoya des députés

Digitized by Google

pour la supplier de vouloir se choisir un époux ; mais elle répondit en général ; que si elle pensoit au mariage, elle sauroit se choisir un époux qui lui feroit honneur, et qui seroit affectionné aux intérêts du peuple ; que ses sujets lui tenoient lieu d'enfans depuis qu'elle avoit épousé le royaume par la cérémonie du couronnement.

Après que le parlement eut traité l'affaire de la religion, il fit un acte solemnel, par lequel on déclaroit la reine Elisabeth souveraine gouvernante de l'église dans son royaume, tant au spirituel qu'au temporel. En même temps on dressa un formulaire de serment que l'on fit signer à tous les sujets. Plusieurs évêques s'y opposèrent, et aussitôt ils furent dépouillés de leurs dignités et mis en prison.

Cependant Elisabeth souhaitoit de trouver un milieu qui pût également contenter les catholiques et les protestans, car elle se proposoit de réunir tous ses sujets en une même religion, et de s'acquérir par-là l'estime des nations étrangères. Pour

Digitized by Google

contenter les catholiques, elle ne voulut pas prendre la qualité de chef de l'église; elle retint les cérémonies et ornemens du clergé, les noms d'archevêques et d'évêques, de diacres, de chanoines; elle laissa le carême, l'abstinence du vendredi et du samedi; mais elle défendit la messe. Il étoit bien difficile que les vrais catholiques souffrissent sans peine une pareille défense.

Pendant ce temps-là, Philippe ayant compris qu'il ne devoit plus penser à son mariage avec Elisabeth, épousa Isabelle de France, fille de Henry II. La reine d'Angleterre jugeant qu'elle ne pouvoit rien attendre du roi Philippe, et que ce prince ne l'aideroit point à reprendre Calais, fit sa paix avec la France.

Après avoir établi sa nouvelle liturgie dans le royaume, et fait triompher la religion anglicane, elle ne cherchoit qu'à jouir de la paix; car son inclination naturelle la portoit à aimer les plaisirs et les divertissemens, qui sont ordinairement les fruits de la tranquillité des états. Cependant

Digitized by Google

pendant, dès qu'on lui eut représenté qu'elle avoit une occasion favorable de faire la guerre, elle se détermina à suivre la raison d'état, qui étoit de favoriser les troubles de France, de soutenir le parti des huguenots, et de donner du secours au prince de Condé, que les Guises avoient voulu perdre, et à qui la mort du roi François II venoit de sauver la vie.

C'est ici que paroît l'habileté d'Elisabeth. Son conseil étoit mi-parti de catholiques et de réformés; ceux qui avoient le plus d'autorité, savoir le duc de Norfolck et le comte d'Arondel, étoient catholiques; il s'agissoit de soutenir le parti des réformés; cependant ils furent tous unanimement d'avis de secourir le prince de Condé, tant cette reine avoit d'adresse à entretenir l'un et l'autre parti par quelques espérances considérables, pour les faire servir à ses desseins. Sa maxime favorite étoit de donner des espérances; elle la mit en usage sur-tout pour son mariage, et elle s'en servit si utilement et avec tant d'adresse,

Digitized by Google

que les protestans n'osèrent pas lui faire la moindre résistance, quand elle introduisit dans la religion les cérémonies de l'église romaine; qu'ils regardoient comme une superstition, et que les catholiques, accoutumés au culte extérieur, ne s'opposèrent point à ses desseins, parce qu'ils croyoient qu'elle épouseroit un catholique.

La résolution fut prise de secourir le prince de Condé, avec la condition qu'il remettroit le Havre-de-Grâce entre les mains des Anglois, ce qui fut exécuté; et la reine fit remettre au prince une somme de cinq cents mille livres qu'il devoit toucher tous les trois mois. En même temps les troupes furent débarquées au Havre. Ainsi le prince se vit à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes, tant Anglois que François. Mais après la bataille de Dreux, perdue par les huguenots, elle fit la paix avec la France.

Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse, étant devenue veuve par la mort de François II, repassa en Ecosse avec

Digitized by Google

une grande suite de noblesse françoise et écossoise : elle fut reçue par les catholiques avec la plus grande joie ; mais les réformés furent affligés. Elisabeth dissimula sa jalousie, et lui envoya une ambassade pour l'assurer qu'elle ne souhaiteroit rien tant que d'entretenir amitié avec elle.

En cette année, le parlement fit une seconde tentative pour engager Elisabeth à se marier. Les députés lui représentèrent que tout son royaume le souhaitoit avec passion, pour éviter les malheurs qui pourroient arriver, si sa majesté venoit à mourir sans enfans. Dans le même temps, le roi de Suède, qui venoit de monter sur le trône, la fit demander une seconde fois par son ambassadeur ; mais elle répondit qu'ayant fait serment de n'épouser aucun prince qu'elle ne l'eût connu et pratiqué long-temps, elle se voyoit privée du plaisir de pouvoir épouser un roi d'un si grand mérite, ne l'ayant jamais vu ni connu. D'un autre côté, quand on lui proposoit en mariage

Digitized by Google

un homme de sa nation, elle s'excusoit sur l'inégalité des conditions, disant qu'elle ne vouloit pas partager le trône avec un sujet. On rapporte à cette occasion, que l'ambassadeur de Venise s'entretenant un jour avec celui d'Espagne sur toutes les défaites que donnoit Elisabeth quand on lui parloit de mariage, dit en riant que la reine réussiroit mieux à tromper plusieurs amans, qu'à aimer un seul mari. Mais entre tous ces prétendans, il n'y en eut point dont on parla tant que l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Son frère Mathias étant devenu empereur, employa tous ses efforts pour faire réussir ce mariage, qui auroit été très-avantageux à sa maison; mais la reine suivit sa méthode, qui étoit de ne dédaigner personne, mais d'entretenir de belles espérances. C'est ainsi qu'elle laissa passer la fleur de sa jeunesse sans penser à autre chose qu'à amuser tantôt les uns, tantôt les autres. Elle entretint dans la même espérance ses deux favoris, les comtes d'Arondel et de Leicester. Deux

Digitized by Google

ans après, on lui proposa Dom Carlos, fils de Philippe II; le comte d'Egmond lui avoit fort vanté la beauté, la vertu, et les belles qualités d'Elisabeth; en sorte que ce jeune prince, impatient de régner, témoignoit un grand désir que cette princesse consentît à l'épouser: ce comte étant venu en Angleterre, et ayant trouvé l'occasion favorable, le proposa à la reine, en l'assurant que Dom Carlos, pour être né en Espagne, n'avoit nullement les inclinations de cette nation; que si elle l'épousoit, elle en feroit un bon Anglois, et qu'elle uniroit par ce moyen les Pays-Bas à l'Angleterre, et en feroit une monarchie aussi puissante que celle d'Espagne: en même temps il lui parla de toutes les aimables qualités de Dom Carlos. On prétend que de tous les mariages qu'on proposoit à la reine, il n'y en avoit aucun qui lui eût été plus agréable; mais ce prince ayant marqué à son père trop d'empressement pour cette affaire, Philippe, naturellement ombrageux, conçut des soupçons contre son fils, et crut qu'il

Digitized by Google

avoit peu d'attachement pour la religion catholique : il déclara à Dom Carlos que ce n'étoit pas son intention de le marier avec la reine Elisabeth. Le prince, piqué, résolut de s'enfuir d'Espagne et de se retirer en Angleterre ; mais son dessein ayant été découvert, il fut arrêté, et mourut en prison quatre mois après.

Cependant les comtes d'Arondel et de Leicester jouissoient auprès d'Elisabeth du plus grand crédit. On les appeloit les *Deux Favoris Rivaux ;* et, parmi les les gens de la cour, les uns soutenoient qu'elle épouseroit le comte d'Arondel, et les autres le comte de Leicester; mais la reine les joua tous deux, et ne se maria ni avec l'un ni avec l'autre. Il est vrai de dire que, de tous les princes ou seigneurs qu'elle amusa pendant son règne, ils furent ceux avec qui elle se comporta avec plus de finesse et de politique ; car elle s'étudioit à ne pas faire plus de faveur et à ne pas donner plus d'espérance à l'un qu'à l'autre. Enfin, elle en usa avec tant d'habileté, que la ja-

Digitized by Google

lousie qui, semble devoir régner entre eux, ne fut pas capable de les désunir, et qu'au contraire, leur bonne intelligence fut un grand avantage pour le royaume. Au reste, bien des gens ont pensé qu'Elisabeth n'avoit jamais témoigné de l'inclination que par des raisons de politique, et qu'à proportion du bien qu'elle pouvoit tirer de ses favoris.

Cependant Marie Stuart, reine d'Ecosse, après être arrivée dans son royaume, avoit épousé le comte Darnley; mais elle ne vécut que deux mois avec lui; on trouva ce seigneur étranglé dans son lit. Aussitôt après, elle se maria avec le comte de Bothwel. Ce second mariage acheva de révolter les Ecossois. Ce comte fut arrêté, et mourut en prison. Marie voulut faire la guerre à ses sujets protestans; ceux-ci ayant eu le dessus, elle voulut chercher un asile en France; mais une tempête l'obligea de relâcher à un port d'Angleterre. Elisabeth en ayant eu avis, ordonna qu'on l'arrêtât; ce qui fut exécuté. Elle allégua, pour prétexte de

cette violence, la crainte où elle étoit que, si Marie eût passé en France, elle n'eût excité des troubles en Angleterre.

Vers le même temps, les catholiques de ce royaume, mécontens de la sévérité dont on usoit à leur égard, se révoltèrent contre la reine; ils se donnèrent pour chefs les comtes de Northumberland et de Vestmorland, et ils excitèrent le peuple à prendre les armes. Elisabeth fit paroître en cette occasion toute sa fermeté; elle donna un édit contre les deux comtes, chefs de la révolte, les déclara traîtres et rebelles avec leurs adhérens, et promit deux mille écus à quiconque lui porteroit leurs têtes; en même temps elle envoya une armée vers le nord du royaume où étoit la plus grande révolte. Après avoir ainsi éteint la rebellion par ses sages mesures, elle ordonna qu'on fît la recherche des plus considérables parmi les révoltés. Il y en eut plus de huit cents qui furent exécutés à mort. Le comte de Northumberland fut

Digitized by Google

fut arrêté en Ecosse, conduit à Londres, où il eut la tête tranchée.

Sur la fin de cette année, le conseil du roi Charles IX, croyant le parti huguenot abattu, fut d'avis de proposer le mariage du duc d'Anjou avec Elisabeth, comme une affaire avantageuse à l'état. En conséquence le comte de Foix fut envoyé ambassadeur en Angleterre (1). La reine lui donna audience, et écouta si favorablement la proposition de mariage, qu'il crut que sa négociation auroit un prompt succès; mais elle l'amusa pendant trois ans par de belles espérances; et, lorsque les troubles d'Angleterre furent appaisés, elle fit connoître ouvertement qu'elle ne pensoit point à ce mariage; car, dès que l'ambassadeur ouvroit la bouche sur ce sujet, elle l'interrompoit pour lui demander des nouvelles des comédies et des bals qui se donnoient à Paris. Cette conduite d'Elisabeth ne rebuta pas Catherine de Médicis, qui étoit

(1) Voyez les Lettres relatives à ce mariage, à la fin de cette Notice.

Digitized by Google

alors la maîtresse en France ; elle lui fit proposer d'épouser le duc d'Alençon, son autre fils. Les ambassadeurs lui alléguèrent pour raison que c'étoit un prince dont elle disposeroit comme elle voudroit. On assure même qu'Elisabeth avoit beaucoup d'inclination pour ce prince ; mais elle répondit aux ambassadeurs, qu'elle ne s'étoit pas mariée avec Jean d'Autriche, parce qu'elle auroit pu être sa mère, et qu'elle pouvoit encore moins se résoudre à épouser le duc d'Alençon, qui pourroit avoir été son petit-fils.

Cependant, pour montrer à la France qu'elle ne refusoit pas ce mariage par manque d'affection, elle conclut une ligue offensive et défensive avec ce royaume. Les vues d'Elisabeth étoient d'empêcher que le roi de France ne prît les intérêts de la reine Marie qu'elle tenoit en prison ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en l'année 1574, Elisabeth, qui avoit refusé tant de partis à la fleur de sa jeunesse, déclara à son conseil qu'elle avoit résolu de se marier. Le motif qu'elle allégua fut le bien de l'état, qui demandoit

Digitized by Google

qu'elle donnât des successeurs à sa couronne, pour prévenir les troubles qui pourroient arriver, si elle mouroit sans enfans. Il faut noter qu'elle avoit alors quarante-un ans. On prétend qu'elle s'étoit imaginé que ses sujets commençoient à la mépriser, parce qu'elle ne laissoit point d'héritiers ; mais, comme son conseil étoit composé de ses favoris, qui craignoient qu'elle n'épousât le duc d'Alençon, dont elle s'étoit fait une grande idée, elle ne trouva personne de son avis. Ils lui répondirent qu'elle ne devoit pas craindre d'être jamais méprisée, tandis qu'ils auroient quelque autorité dans l'état, et qu'ils étoient obligés d'appuyer tous ses intérêts, puisque leurs biens et toutes leurs espérances dépendoient uniquement de sa conservation ; la raison qui les faisoit parler ainsi, étoit que plus la reine tardoit à se marier, plus leur fortune s'établissoit, et que lorsqu'elle se verroit avancée en âge, elle seroit obligée d'épouser quelqu'un d'eux ; car chacun se flattoit d'être celui qu'elle choisi-

Digitized by Google

roit. Au reste, son penchant pour le duc d'Alençon venoit de ce qu'elle ne le croyoit catholique qu'en apparence, et que, devenant son époux, il s'accommoderoit facilement de la religion protestante, et que ce mariage mettroit sur sa tête les deux premières couronnes du monde, puisque de trois frères, l'un étoit monté sur le trône de Pologne, et l'autre étoit prêt à mourir sans enfans mâles. Mais elle eut beau témoigner qu'elle seroit ravie que ce prince vînt faire un voyage en Angleterre, Catherine de Médicis fit évanouir ce projet, et en détourna le duc d'Alençon, lui alléguant pour prétexte que la mémoire du massacre des huguenots étoit trop récente pour aller exposer sa personne dans un pays rempli de protestans, à qui il ne manquoit pas d'être suspect.

Elisabeth, informée que la reine Catherine avoit empêché le duc d'Alençon de faire le voyage de Londres, voulut se venger, et fomenta secrètement les divisions qui troublèrent la France après la mort de Charles IX. Henry III ayant suc-

Digitized by Google

cédé à son frère, envoya une ambassade à Elisabeth, pour sonder ses intentions, et découvrir si elle ne voudroit point se marier avec lui. Henry de Bourbon, duc de Montpensier, fut choisi pour ambassadeur. Dès qu'il eut fait la proposition de ce mariage à Elisabeth, dans une audience particulière, elle lui répondit « qu'elle ne pensoit point à se marier; mais que si cela arrivoit, elle aimeroit mieux épouser un prince qu'elle feroit roi, qu'un roi qui la feroit reine ». Ainsi l'affaire en demeura là, et Henry III épousa Louise de Lorraine. Cependant Elisabeth envoya une ambassade pompeuse au roi Henry, en apparence pour le féliciter de son avénement à la couronne, mais au fond pour découvrir les dispositions de ce prince sur le sujet du mariage du duc d'Alençon avec elle.

D'un autre côté, les instances du duc d'Alençon auprès de sa mère, pour la faire consentir à son mariage avec Elisabeth, et l'empressement avec lequel cette reine témoignoit souhaiter ce mariage,

Digitized by Google

firent comprendre qu'il y avoit de l'intelligence entr'eux. Mais cette affaire ayant été proposée dans le conseil, Catherine de Médicis déclara ouvertement ce qu'elle en pensoit, et dit qu'elle n'avoit jamais cru devoir marier aucun de ses enfans avec la reine d'Angleterre, parce qu'un tel mariage deviendroit funeste à l'état; qu'elle ne pensoit même pas que ce fût l'intention d'Elisabeth d'épouser le duc d'Alençon, mais que c'étoit un prétexte dont elle vouloit se servir pour soutenir le parti des huguenots; qu'ayant trouvé des dispositions favorables dans l'esprit de ce prince, elle l'entretenoit dans la vaine espérance de l'épouser, afin de le porter à favoriser les huguenots, et que si ce parti venoit à prendre le dessus, elle se moqueroit de lui et de la cour. Henry III fut de l'avis de sa mère, et pour le moment on ne parla plus de cette affaire.

Trois ans après, on vit paroître sur la scène un nouveau favori d'Elisabeth. C'étoit le fameux comte d'Essex, homme qui ne le cédoit à aucun seigneur de

Digitized by Google

royaume pour la figure ni pour l'esprit ; il avoit long-temps voyagé en France et en Italie ; mais la mort de son père le rappela en Angleterre. Il parut à la cour avec tant d'éclat, qu'il fit une tendre impression sur le cœur d'Elisabeth. On prétend même que, dans la suite, elle avoua aux dames de sa cour qu'elle n'avoit aimé les comtes d'Arondel et de Leicester qu'à cause des obligations qu'elle leur avoit, et le comte de Sommerset que par politique, se servant de la jalousie des uns envers les autres pour les attacher davantage à son service ; mais qu'elle n'avoit jamais véritablement aimé que le comte de Dévonshire et le comte d'Essex.

En effet, il ne fut pas plutôt connu et goûté d'Elisabeth, qu'elle le fit conseiller de son conseil privé, l'honora peu de temps après de l'ordre de la Jarretière, le fit son premier maître d'hôtel et grand-maréchal, lui donna enfin un gand de sa main droite pour le porter sur son chapeau, faveur qu'elle ne fit jamais à d'autre qu'à lui, et qui, en ce temps-là, étoit

Digitized by Google

la plus grande qu'une maîtresse pouvoit donner à un homme qu'elle comptoit épouser. Il est bon d'observer qu'elle avoit alors 44 ans.

Le comte se voyant si avant dans la faveur, pensa à écarter le comte de Leicester ; pour cet effet, il lui procura la connoissance de la comtesse d'Essex, veuve du comte de ce nom ; et qui étoit une très-belle femme. Leicester en devint amoureux, et sut si bien gagner son cœur, qu'elle s'engagea de l'épouser. Elisabeth ayant appris la chose, s'opposa à ce mariage, craignant, disoit-on, que le comte s'attachât tellement à sa femme, qu'il ne lui fît plus la cour aussi souvent qu'il avoit accoutumé. Mais le comte, qui n'avoit plus d'espérance d'épouser la reine, et qui vouloit se marier, résolut de se satisfaire. Il épousa en secret la comtesse, et le lendemain il fut se jetter aux pieds de la reine, comptant être disgracié, et lui confessa tout ce qui s'étoit passé. Mais Elisabeth le releva et lui dit que puisqu'il étoit content de son mariage, elle vouloit bien

Digitized by Google

l'approuver, et qu'elle ne s'y étoit opposée que pour lui montrer l'affection qu'elle avoit pour lui. Cependant on remarqua qu'elle ne vit jamais de bon œil la comtesse; ce qui fit soupçonner que le refus qu'elle avoit fait de consentir à ce mariage venoit d'un principe de jalousie, et donna lieu à des soupçons nullement honorables à la vertu de cette reine. Au reste, cette vertu est encore un problême, si on rassemble tout ce que les historiens ont dit sur ce sujet; car, selon quelques-uns, Elisabeth avoit le corps constitué de manière à ne pouvoir user des droits du mariage; mais quoiqu'elle ne pût avoir des enfans, elle n'avoit pas voulu renoncer au plaisir d'inspirer de l'amour et de le sentir. D'autres prétendent que ces soupçons venoient de ce qu'elle avoit un certain air ouvert et familier avec ses favoris; que ses mœurs étoient pures, et qu'elle ne cherchoit avec eux qu'à se délasser des affaires, dans des entretiens où régnoit une honnête gaieté.

Cependant Elisabeth avoit fort à cœur

Digitized by Google

de s'opposer à la puissance formidable de Philippe II; elle ne voyoit point d'autre moyen que d'épouser le duc d'Alençon et de le faire souverain de Flandre; elle écrivit des lettres pressantes au prince d'Orange, pour faire conclure cette affaire. Elle fut fort agitée par les états généraux en l'assemblée d'Anvers. Le duc instruit des intentions d'Elisabeth, lui envoya la copie du traité qu'on venoit de faire, et y joignit une lettre dans laquelle il témoignoit le désir qu'il avoit de devenir son époux. La reine lui répondit sur le même ton; mais bien plus, lorsque le duc, secondé du prince d'Orange, eut fait lever le siége au duc de Parme, elle lui envoya le comte d'Essex pour le féliciter du succès de ses armes, avec son portrait enrichi de diamans, et une lettre des plus affectueuses. Aussitôt ce prince écrivit à la reine sa mère et au roi son frère, pour les prier de conclure son mariage avec la reine. En conséquence, Henry III envoya une ambassade magnifique à Londres, avec plein pouvoir de

Digitized by Google

dresser les articles du mariage ; ce qui fut exécuté. Aussitôt après, le duc d'Alençon passa en Angleterre ; la reine alla au devant de lui jusqu'à Cantorbéry, d'où ils allèrent ensemble à Londres dans un même carrosse ; et la ville leur donna de grandes marques de réjouissance. Le duc demeura deux mois à Londres, magnifiquement traité, sans qu'on parlât de la cérémonie du mariage ; mais le prince s'étant ouvert à la reine sur ce sujet, elle le pria de ne point trop la presser là-dessus, parce qu'elle avoit des mesures à prendre avec le parlement. Enfin, voyant qu'on le jouoit, il s'embarqua pour la Hollande. On raisonna beaucoup là-dessus. Il y en a qui prétendent que Catherine de Médicis, à qui ce mariage avoit toujours déplu, gagna par de grosses sommes d'argent les comtes d'Essex et de Leicester ; que ces deux favoris, bien aises de se maintenir dans leur crédit, produisirent un faiseur d'horoscope, qui assura la reine que rien ne lui seroit plus funeste que le mariage, et

Digitized by Google

que cette princesse, qui d'ailleurs aimoit la vie et les plaisirs, ajouta foi à cette prédiction; d'autres allèguent le peu d'inclination qu'elle prit pour le prince après l'avoir vu, ou qu'elle le trouva trop jeune pour elle qui avoit près de cinquante ans, et qu'elle craignit qu'il ne vînt à la mépriser; ce qui étoit arrivé à Marie, qui avoit épousé Philippe II.

Il y avoit déjà long-temps qu'Elisabeth prolongeoit et secouroit les protestans des Pays-Bas, qui avoient été cruellement persécutés par le duc d'Albe, lorsqu'en 1586, les Espagnols apprirent que cette reine avoit fait un traité avec les Flamands, et que le comte de Leicester alloit passer en Hollande en qualité de gouverneur. Il prirent ces démarches pour une déclaration de guerre. Les grands du conseil étoient étonnés qu'une femme eût la hardiesse de vouloir entrer en guerre avec une monarchie aussi puissante que celle d'Espagne, et exhortèrent Philippe à en tirer vengeance. Ce prince déjà aigri contre Elisabeth, forma dès ce

Digitized by Google

moment le dessein de la perdre, et de la détrôner même à quelque prix que ce fût. Il fit construire dans tous ses ports des vaisseaux d'une force et d'une grandeur extraordinaire, et ordonna une levée de troupes.

Ce fut dans le temps qu'il faisoit les plus grands préparatifs pour porter la guerre en Angleterre, qu'Elisabeth fit faire le procès à Marie Stuart qu'elle tenoit en prison depuis vingt ans. Tous les historiens conviennent que cet acte de cruauté contre une reine est une tache à la mémoire d'Elisabeth; mais ils conjecturent que le motif qui la porta à cette rigueur fut une lettre que Philippe écrivoit à Marie Stuart, et qui tomba entre les mains de la reine, dans laquelle elle y lut ces mots qui la piquèrent jusqu'au fond du cœur : « Je prie votre majesté d'avoir bon courage, puisque j'espère, avec le secours de Dieu et celui de mes armes, de vous voir bientôt sur le trône, où vous verrez à vos pieds celle qui vous opprime maintenant ». Quand Elisabeth vit que

Digitized by Google

les partisans de Marie Stuart conspiroient tous contre elle, elle résolut de rendre leurs espérances vaines, en immolant à son ressentiment celle pour qui il s'intéressoit si vivement, et en faisant voir qu'elle bravoit les menaces de l'Espagne. Elle ordonna donc qu'on achevât le procès qu'on avoit commencé depuis quelques années contre cette princesse. Les principaux chefs d'accusation firent voir qu'elle avoit voulu attenter à la vie de la reine, et susciter des troubles dans le royaume. Marie Stuart protesta en vain de la fausseté de ces imputations. Les informations étant portées au parlement, il y eut diversité d'opinions; mais la volonté de la reine, que les juges n'ignoroient pas, entraîna le plus grand nombre de voix, et cette infortunée princesse fut condamnée à avoir la tête tranchée. Le motif de cet arrêt fut que tant qu'elle vivroit, la reine auroit en elle une ennemie et une concurrente dangereuse, et que de sa mort dépendoit le repos du royaume et celui de la religion. Plusieurs historiens, qui ont

Digitized by Google

raconté les circonstances de sa mort, ont relevé, avec raison, le courage héroique, la fermeté étonnante de cette reine, et les sentimens de religion et de résignation qu'elle fit paroître jusqu'à son dernier moment.

Toute l'Europe, à cette nouvelle, détesta l'action d'Elisabeth, d'avoir fait passer une reine par la main d'un bourreau, après l'avoir tenue vingt ans en prison, tandis qu'elle pouvoit l'y tenir toute sa vie. Tout ce que les protestans alléguèrent sur ce sujet, ne sauroit empêcher que cette cruauté d'Elisabeth n'ait obscurci la plus grande partie de sa gloire; puisqu'enfin il n'appartient qu'à des tyrans de répandre le sang d'une tête couronnée.

A cette époque, la reine fit trois actes de justice qui lui servirent beaucoup à regagner l'affection du peuple qu'elle avoit en quelque sorte perdue. La nommée Marguerite Lambrun étoit une femme d'esprit et de courage, qui avoit été plusieurs années au service de Marie Stuart, et qui s'étoit mariée cinq ans

Digitized by Google

avant la mort de cette reine : son mari étant mort justement lorsqu'on fit couper la tête de Marie (de douleur et d'affliction, à ce qu'on crut, de la mort de cette princesse, de laquelle il avoit reçu de grands bienfaits), sa femme fut si affligée d'avoir perdu sa maîtresse et son mari, qu'elle se mit dans la tête d'en tirer vengeance. Après avoir long-temps rêvé au moyen qui seroit le plus propre pour en venir à bout, et en avoir trouvé plusieurs qui lui paroissoient bons, elle se détermina à celui qu'elle crut le plus aisé, qui étoit de s'habiller en homme ; ce qu'elle fit, et accommoda ses cheveux, et tout l'air de son corps du mieux qu'elle put, pour ressembler à un homme. Elle portoit deux pistolets sous ses habits, résolue de se cacher parmi la foule pour tuer la reine, avec l'un de ses pistolets, et de se tuer elle-même avec l'autre, pour éviter la main de la justice ; mais il arriva que la reine s'allant promener dans ses jardins, Marguerite Lambrun, qui se faisoit appeler alors Antoine Sparck, et

se

Digitized by Google

se disoit Ecossois, voulant percer la foule avec un peu trop de précipitation, laissa tomber un de ses pistolets. Les gardes, qui s'en aperçurent, se saisirent d'elle sur-le-champ. Le conseil de la reine, et sur-tout le comte d'Essex, vouloit qu'on la conduisît en prison, étant convaincue de cet attentat, puisqu'on l'avoit trouvée munie de l'autre pistolet; mais la reine voulut avoir le plaisir de l'examiner elle-même; l'ayant fait approcher d'elle, la croyant être un homme, elle lui fit tous les interrogatoires qu'on a accoutumé de faire aux prévenus, sur son nom, sa patrie, sa qualité, etc. Elle répondit à toutes ses questions avec beaucoup de hardiesse et de liberté, en ces termes: « Madame, je suis femme, quoique je porte cet habit; je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la reine Marie, ma maîtresse, que vous avez si injustement fait mourir, et par sa mort vous avez été cause de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir mourir si injustement une reine si inno-

cente; c'est ce qui a fait qu'aimant beaucoup l'un et l'autre, j'avois résolu, au péril de ma vie, de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, et que j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même, pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, et j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'a raison ni force qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, et qu'il nous excite à la vengeance. A peine eut-elle déclaré son nom, qu'elle fut reconnue à sa voix, non seulement pour femme, mais pour être celle qu'elle disoit qui avoit été au service de Marie; une dame de la reine, qui étoit présente, la reconnut, et se souvint de lui avoir parlé plusieurs fois. Quoique la reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, et de lui répondre tranquillement de la sorte: « Vous avez donc cru faire votre devoir, et rendre à l'amour que vous avez pour votre maîtresse

et pour votre mari ce qu'il demandoit: mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui le mien envers vous » ?

Cette femme répondit à la reine avec fermeté : « Je dirai franchement à votre majesté mon sentiment, pourvu qu'il lui plaise me dire premièrement si elle me demande cela en qualité de reine ou en qualité de juge ». La reine lui dit que c'étoit en qualité de reine. « Votre majesté me doit donc accorder ma grâce, répliqua cette femme ». Quelle assurance me donnerez-vous donc, lui dit la reine, que vous n'abuserez pas de mes grâces, et que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable dans quelqu'autre occasion ? A quoi cette femme répartit : « Madame, la grâce que l'on veut donner avec tant de précautions, n'est plus une grâce, ainsi votre majesté peut en user comme juge envers moi ». La reine s'étant retournée vers quelques personnes de son conseil, qui étoient présentes, leur dit : « Il y a trente ans que je suis reine ; mais

Digitized by Google

je ne me souviens pas d'avoir jamais trouvé personne qui m'ait donné une pareille leçon». Ainsi elle voulut lui donner la grâce entière sans condition, quoi que le président de son conseil lui pût dire pour l'obliger à punir cette femme. Après avoir obtenu sa grâce, elle pria la reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du royaume, et jusqu'aux côtes de France; ce qu'elle lui accorda; et l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme.

Le second acte de justice d'Elisabeth fut celui-ci. On fit courir un libelle dans la ville d'Yorck, et sans doute aussi en plusieurs autres villes, qui avoit pour titre : *La Reine Impudique;* et quoiqu'il n'y fût parlé ni de la reine, ni de rien qui regardât l'Angleterre, on ne laissoit pas de reconnoître qu'il avoit été fait contre Elisabeth, que l'on traitoit de femme sans honneur et sans honte, plus débauchée que Laïs, Phriné et Messaline, et que l'on comparoit à Jeanne, reine de Naples. Ce libelle n'avoit que

Digitized by Google

trois feuilles, et on accusa le nommé Robert Typai, fils d'un artisan de la ville d'Yorck, d'en être l'auteur. Il avoit fait quelque étude; mais il avoit l'esprit trop satirique, et il étoit un peu libertin en matière de religion, quoiqu'il fît profession d'être bon catholique. Etant accusé dans les formes, le magistrat d'Yorck le fit mettre en prison; ensuite on l'interrogea; mais il nia d'être l'auteur du libelle. La reine, ayant appris qu'on lui faisoit son procès, envoya ordre de le faire conduire à Londres. Quand il y fut arrivé, on l'examina dans le conseil en présence de la reine; mais, quelques indices qu'il y eût contre lui, il nia toujours d'être l'auteur du libelle, et l'on ne trouva point de preuves capables de le convaincre. La reine voyant cela, prit à sa main le libelle, et, sans s'émouvoir, elle dit au conseil: « Nous nous rompons la tête, milords, à interroger ce misérable, comme s'il m'avoit effectivement offensée; mais il me semble que ceux qui l'accusent sont plus coupables

Digitized by Google

que lui, puisqu'ils prétendent que l'auteur de ce libelle, quel qu'il soit, m'a voulu désigner; ce qui ne peut être, puisque ce libelle parle d'une reine impudique, et moi je prétends être chaste, et avoir en horreur l'impudicité, de sorte que ce libelle ne peut avoir été fait contre moi ». Après que la reine eut dit cela, elle se leva, et ordonna qu'on mît en liberté le prisonnier, et qu'on lui fît un présent de cent écus, pour réparer la faute qu'on avoit faite de l'avoir mis en prison sans sujet; et ce fut là la plus grande libéralité qu'elle ait jamais faite aux gens de lettres. Quand Typai eut été ainsi traité, et qu'il eut vu que la reine ne prenoit point ce libelle pour son compte, il ne fit plus difficulté de dire qu'il en étoit l'auteur. Il s'arrêta même à Londres, où il fit une apologie de la reine que le libelle avoit en vue, dans laquelle il s'en déclaroit ouvertement l'auteur. La reine en étant avertie, le fit venir en sa présnce, et lui dit: « Vous êtes donc l'auteur du libelle, quoique

Digitized by Google

vous l'ayez nié avec tant d'obstination ? Qui est donc la reine contre laquelle vous avez prétendu parler ? car, selon votre livre, c'est une reine aujourd'hui vivante, qui règne et qui veut passer pour chaste, quoiqu'elle ne le soit pas. Cela nous suffit pour nous faire connoître la grandeur de votre faute. Nous vous avions fait un présent, parce que nous vous avions cru innocent ; mais, puisque vous vous faites gloire de vous dire coupable, ce sera aux juges à vous donner la récompense que vous méritez ». On le mit d'abord entre les mains des juges, qui le condamnèrent à être fouetté publiquement, aux lieux accoutumés, une fois le mois, pendant trois mois, et à être mis trois fois au pilori, huit jours après avoir été fouetté, portant le libelle pendu à son cou, et enfin à demeurer deux ans en prison ; mais on le déchargea de la prison, et d'avoir le fouet qu'une seule fois, et on se contenta de le mettre trois fois au pilori. La reine fut extrêmement louée de la manière

Digitized by Google

dont elle en avoit usé envers cet homme.

La troisième action d'éclat de la reine Elisabeth fut celle-ci. Il survint cette même année des disputes sur des prétentions de préséance entre les deux archevêques de Cantorbéri et d'Yorck; celui-là s'appeloit Jean Whitgitz, et celui-ci Jean Piers; ce dernier ne voulant pas s'en tenir aux décisions qui avoient été faites sur ce sujet, en la manière que je le vais dire. Il y avoit long-temps que ces deux prélats se disputoient à qui seroit le primat d'Angleterre. Celui d'Yorck prétendoit que cette dignité lui appartenoit, comme étant le plus ancien archevêque du royaume; l'autre se fondoit sur plusieurs priviléges qu'il avoit obtenus là-dessus de plusieurs papes et de plusieurs rois, et sur ce qu'il étoit en possession de cet honneur, quoique l'autre archevêque le lui contestât toujours. Elisabeth, étant parvenue à la couronne, donna l'archevêché d'Yorck à Thomas Young, en 1560, et celui de Cantorbéry à Mathieu Parker, croyant appaiser

appaiser par ce moyen les divisions, et accorder les prétentions de ces prélats, touchant la qualité de primat, à laquelle chacun prétendoit; que Parker, qui étoit un homme doux et paisible, fort éloigné des plaisirs du monde, et si modeste, qu'il n'osoit pas regarder une femme au visage, ne se piqueroit pas de ce point d'honneur; au lieu que Young étoit un homme de cour. La reine les accorda donc ainsi, ordonnant que l'archevêque de Cantorbéry conserveroit la qualité de primat d'Angleterre, mais avec cette dure condition, qu'il seroit obligé de garder toute sa vie le célibat; qu'au contraire l'archevêque d'Yonck pourroit se marier, à la charge qu'il laisseroit à celui de Cantorbéry la qualité de primat. Les deux prélats furent également contens de la sentence de la reine. L'archevêque de Cantorbéry, qui n'avoit aucune inclination pour le mariage, s'obligea volontiers à garder le célibat pour être primat d'Angleterre; et l'autre, qui vouloit se marier, renonça volontiers à la

Digitized by Google

qualité de primat, afin d'avoir le plaisir d'avoir une femme à son côté. Ainsi ils furent toujours en bonne intelligence; mais ensuite Edouard Sandys ayant été fait archevêque d'Yorck, et n'ayant point d'inclination pour le mariage, il crut être obligé de faire relever son église d'une loi aussi honteuse que celle-là, d'avoir renoncé pour une femme à une aussi grande dignité que celle d'être primat d'Angleterre. L'archevêque de Cantorbéry trouva aussi que la décision étoit dangereuse, parce qu'on donnoit sujet aux catholiques de dire qu'on ordonnoit le célibat parmi les protestans, pendant qu'on blâmoit cette conduite dans l'église romaine. D'ailleurs on peut bien juger que l'archevêque de Cantorbéry ne méritoit guère la primatie d'Angleterre, puisqu'on la lui avoit donnée à une si dure condition. Ils en firent donc porter leurs plaintes à la reine, l'un par le comte d'Essex, et l'autre par le comte de Leicester. La reine, qui vouloit se conserver une au-

Digitized by Google

torité souveraine sur toutes les affaires ecclésiastiques, fut fâchée qu'on renouvelât cette affaire, craignant qu'on ne la portât devant le parlement, et fut même sur le point de faire affront aux deux prélats; mais, comme elle les aimoit tous deux, elle ne vouloit pas témoigner son ressentiment, se contentant de les faire venir en sa présence, où elle leur dit pour toute réponse: *Quod scripsi, scripsi;* et, comme les prélats lui voulurent répliquer quelque chose, elle leur fit la même réponse. Les prélats ayant voulu une troisième fois exposer leurs raisons, elle ne leur répondit que les mêmes paroles; de sorte que ces deux prélats voyant que la reine ne vouloit rien changer à sa décision, en devinrent bons amis ensemble, par l'entremise du comte de Leicester. Depuis ce temps-là, on les appeloit les archevêques de *quod scripsi, scripsi.* Mais, après la mort d'Elisabeth, et sous le règne de Jacques Ier., leurs disputes se renouve-

lèrent, et devinrent plus grandes qu'elles n'avoient jamais été.

Elisabeth recevoit des avis de toutes parts, que Philippe II faisoit des efforts pour attaquer l'Angleterre, contre lesquels il lui seroit impossible de résister. Craignant donc de ne pouvoir se défendre avec l'épée, elle eut recours à sa politique et aux états des Pays-Bas, et fit savoir au duc de Parme qu'elle vouloit être la médiatrice de la paix; elle rappela de Hollande le comte de Leicester, qu'elle fit renoncer au gouvernement des Pays-Bas: elle témoigna en même temps beaucoup d'empressement à faire la paix; et, pour se mettre à couvert de la tempête qui la menaçoit, elle faisoit savoir secrètement à Philippe, pour mieux cacher son jeu, qu'elle employeroit tous ses soins à porter les états à faire une paix avantageuse et glorieuse à l'Espagne, et qu'ainsi Philippe, trompé par ses espérances, ne songeoit plus à faire la guerre à l'Angleterre; le duc de Parme, de son côté, témoignoit souhaiter ardemment la

Digitized by Google

paix. Il écrivoit à Elisabeth que le roi son maître étoit extrêmement content de la bonne volonté que la reine témoignoit en cette occasion, et qu'il la prioit de travailler à conclure une paix qui feroit beaucoup d'honneur à l'Angleterre. Mais il ne lui tenoit ces discours que pour l'amuser et l'empêcher de se préparer à la défense: et c'est ainsi qu'ils ne pensoient qu'à se tromper l'un et l'autre, quoiqu'ils traitassent de la même affaire.

Cependant Philippe, enfermé dans son cabinet, travailloit à donner les ordres nécessaires pour mettre en état cette flotte invincible avec laquelle il prétendoit détrôner la reine d'Angleterre. Il s'y portoit avec encore plus d'ardeur, depuis qu'elle avoit fait mourir la reine Marie sur un échafaud; car alors il fit travailler jour et nuit ses ministres; il fit ouvrir tous ses trésors; afin qu'on mît en mer au plutôt cette flotte qui devoit, selon lui, chasser du trône cette reine hérétique, et venger le sang de sa cousine. C'étoit là le prétexte; mais le

véritable motif étoit l'ambition de ce prince, qui vouloit se mettre en possession d'un testament de la reine Marie, son épouse, et de l'investiture du pape Sixte-Quint.

C'est ici le lieu de dire que ce pape, célèbre par son esprit rusé, avoit excommunié la reine Elisabeth. C'étoit un coup de sa politique raffinée; car il entretenoit en même temps des intelligences avec cette princesse, et il avoit une grande idée de ses belles qualités. En effet, un jour qu'il s'entretenoit avec un Anglois, nommé Carre, qui étoit l'agent secret de cette reine, celui-ci, après lui avoir parlé des inclinations et des manières d'Elisabeth, voyant que le pape l'écoutoit avec plaisir, il tira de sa poche une boîte où étoit le portrait de la reine, et le lui présenta. Sixte, après l'avoir considéré avec un air d'admiration, dit à Carre, en le lui rendant: « Votre reine est née heureuse; elle gouverne son royaume avec beaucoup de sagesse, et il ne lui manque autre chose, sinon de se

marier avec moi, pour donner au monde un autre Alexandre ». Carre ne manqua pas d'instruire la reine des sentimens d'estime que le pape avoit pour elle, et n'oublia pas le trait de plaisanterie qui lui étoit échappé.

Cependant Philippe couvroit son dessein du prétexte qu'il vouloit réduire ses sujets rebelles des Pays-Bas.

La description que les historiens font de la flotte qu'il arma, paroît quelque chose d'incroyable; ce détail n'est pas de notre sujet, nous nous contenterons de dire qu'elle étoit composée de plus de cent cinquante vaisseaux; il y avoit soixante galions d'une nouvelle structure, hauts comme des tours, trois mille deux cents pièces de canon, cent vingt mille boulets de toute grosseur, vingt-deux mille hommes de troupes, six mille huit cents matelots, deux mille cinq cents esclaves, ce qui alloit à trente-deux mille hommes; ajoutez à cela toutes sortes de munitions de bouche et de guerre à proportion.

Elisabeth, informée de ces préparatifs, comprit que cette tempête se formoit contre elle, de sorte qu'elle se prépara à une vigoureuse défense. Elle renfonça ses vaisseaux, et voulut que le fameux Drack, le plus habile homme de son siècle pour la marine, se joignît à l'amiral Howard pour mettre la flotte au meilleur état qu'il seroit possible. Il lui falloit de grosses sommes d'argent pour tout cet armement; c'est pourquoi elle convoqua le parlement; se rendit en personne à l'assemblée, et elle y exposa sa demande par un discours qui échauffa tous les cœurs. Ses expressions vives et fortes, et l'air majestueux d'une reine dont l'âge augmentoit la gravité, firent une telle impression, que toutes les voix se réunirent pour lui fournir tous les secours nécessaires.

Cependant l'armée navale d'Espagne étant partie de Lisbonne le dernier jour de mai, arriva aux côtes d'Angleterre, et jeta l'ancre dans la Manche, à la hauteur de Calais. L'armée navale des

Digitized by Google

Anglois se montra aussitôt composée de cent vaisseaux, mais si inférieurs en grandeur à ceux des Espagnols, qu'ils paroissoient des barques auprès d'eux; en récompense ils étoient plus légers, et pouvoient être plus facilement gouvernés.

Dès que les Espagnols eurent aperçu la flotte angloise, ils se mirent en ordre de bataille, et s'approchèrent insensiblement. Les Anglois, voulant éviter le combat, se tinrent au large, dans le dessein de courir sur quelqu'un des vaisseaux ennemis qui pourroient s'écarter des autres. Les deux armées s'étant trouvées en présence au premier jour d'août, les vaisseaux anglois, comme meilleurs voiliers, gagnent bientôt le vent sur eux; le combat s'étant engagé, ne fut point avantageux aux Espagnols; car leurs vaisseaux étoient si hauts, que leur canon portoit au dessus, au lieu que les Anglois ne tiroient pas un coup inutile. Cependant le temps ayant changé, et la nuit étant venue, les Anglois dépê-

Digitized by Google

chèrent, à la faveur des ténèbres, huit brûlots, qui étoient tout en feu, pour essayer de mettre le feu dans l'armée ennemie. Les Espagnols en furent si épouvantés, qu'ils se mirent à fuir en grand désordre, les uns d'un côté, les autres d'un autre. Deux galions considérables de la flotte se voyant vivement attaqués par les Anglois, furent portés par un coup de vent sur un banc de sable où ils échouèrent et périrent misérablement.

Le duc Médina, commandant la flotte, voyant que la fortune ne lui étoit pas favorable, et que les ennemis devenoient tous les jours plus fiers par les avantages qu'ils remportoient, jugea à propos de reconduire l'armée en Espagne, et ordonna qu'on prît le large vers le nord, pour éviter les bancs de sable; mais ils furent à peine en pleine mer, qu'il survint la plus horrible tempête que l'on puisse imaginer. Les coups de vent prenoient les navires en flanc, et les faisoient briser les uns contre les autres; tout fut

Digitized by Google

mis en pièces, mâts, voiles, cordages; en un mot, pour donner une idée de ce terrible désastre, il suffit de dire que, de cent cinquante vaisseaux, il n'en revint en Espagne que quarante-six, et que, de trente mille hommes dont la flotte étoit composée, il en périt plus de dix-huit mille, les uns par la tempête qui abîma les vaisseaux, les autres par la fatigue de la mer. Quand on vint apprendre à Philippe cette affreuse nouvelle, il se contenta de répondre avec son flegme ordinaire, « qu'il n'avoit pas envoyé son armée pour combattre contre les vents et les tempêtes, mais contre les Anglois ».

Il est aisé de comprendre quelle fut la joie d'Elisabeth; elle voyoit que, dans le temps que Philippe avoit armé contre elle toute sa puissance, les plus terribles élémens sembloient avoir pris sa défense pour rendre vains tous les efforts de ses ennemis: elle voulut aussi en célébrer la mémoire par de solemnelles actions de grâces qu'elle rendit à Dieu.

Cette princesse ayant appris que le roi

de France, Henry III, étoit mort, et que Henry IV, roi de Navarre, avoit pris possession de la couronne malgré ses ennemis, et sur-tout malgré les Espagnols, elle fit partir des ambassadeurs pour assurer ce prince qu'elle seroit toujours prête à embrasser ses intérêts, et pour appuyer la cause commune de la religion qu'ils professoient, elle lui envoya en même temps l'ordre de la Jarretière, comme une marque de l'alliance qu'elle vouloit entretenir avec lui. Bien plus, elle lui faisoit tenir de temps en temps quelques secours, et lorsqu'elle eut appris que les ligueurs le poursuivoient avec plus d'ardeur, elle lui envoya deux mille hommes d'infanterie et douze cents chevaux.

Pendant les années suivantes, Elisabeth s'appliqua à faire la guerre à l'Espagne, et elle eut la gloire de voir ses armes victorieuses. Non seulement elle fit tomber le commerce des Espagnols au Levant et aux Indes; mais encore elle attaqua leurs plus riches flottes dans le

Digitized by Google

cœur de l'Amérique : ses vaisseaux insultèrent même les côtes d'Espagne, prirent de force ouverte Cadix, battirent leur flotte jusques dans le port de cette place, saccagèrent et pillèrent les villes de Philippe, pour ainsi dire, sous ses yeux. Ce prince ne pouvoit se consoler de recevoir tous ces affronts de la part d'une femme; il résolut, pour s'en venger, de mettre sur pied une armée plus forte que l'Invincible; mais la bonne fortune de la reine, qui avoit fait toujours réussir ses entreprises contre l'Espagne, l'accompagna encore; car dans le temps que l'armée étoit toute prête, Philippe tomba dangereusement malade, ce qui fit échouer l'entreprise; ce prince mourut l'année suivante 1598.

Depuis quelque temps, le comte d'Essex s'étoit rendu odieux par l'ascendant qu'il avoit pris sur l'esprit de la reine et par la vanité que lui donnoit l'avantage d'être le seul favori de cette princesse, qui, s'étant aperçu que les Anglois n'aimoient point ce seigneur, saisissoit les occasions

Digitized by Google

de l'envoyer à quelqu'expédition au-delà de la mer, afin qu'il n'abusât pas de la faveur où il étoit; car elle ne vouloit pas rompre avec un homme qu'elle avoit beaucoup aimé. Il est vrai de dire que le comte ne gardoit plus aucune mesure ni discrétion, qu'il affectoit même de faire savoir à tout le monde qu'il étoit maître de l'esprit de la reine; ce qui lui attiroit l'envie et la haine de toute la nation. Elisabeth, qui devenoit tous les jours plus sage en vieillissant, voyoit avec chagrin une telle conduite.

En 1601, le comte avoit été envoyé en Irlande pour y commander, et étant retourné à Londres après quelques avantages, il avoit fait courir le bruit qu'il n'y venoit que pour lever de nouvelles troupes et s'en retourner ensuite. Cependant il différoit de jour en jour son voyage, et ne laissoit pas d'envoyer des munitions en Irlande. Après qu'il y fut retourné, au lieu d'attaquer les ennemis, il commença à entrer en conférence avec le comte de Tiron, chef des mécontens, sans en rien

Digitized by Google

communiquer au conseil de guerre. Les envieux de sa fortune ne manquèrent pas de faire instruire la reine du commerce que le comte entretenoit. Elisabeth, qui savoit que la bonne politique veut qu'on ne néglige jamais les soupçons dans les occasions semblables, et se sentant d'ailleurs offensée que le comte ne lui eût jamais communiqué le commerce qu'il avoit avec l'ennemi, perdit toute l'affection qu'elle avoit pour lui, et le lui témoigna ouvertement, en lui ôtant peu à peu son autorité. Le comte, naturellement fier, au lieu de se justifier auprès de la reine, leva le masque; il ne fit plus un mystère de ses démarches. Il résolut de perdre la vie dans sa criminelle entreprise, ou de gagner une couronne. Elisabeth fit voir en cette occasion que son courage ne l'avoit point abandonnée, et qu'elle étoit en état de faire respecter son autorité royale. Les ordres furent si bien donnés, que le comte fut arrêté en Irlande et conduit à la Tour

Digitized by Google

de Londres ; aussitôt on lui fit son procès selon les lois du royaume. Il parut devant les juges magnifiquement habillé, avec un air serein et intrépide, sans doute sur la confiance où il étoit que la reine ne le feroit jamais mourir. Les chefs d'accusation furent qu'il avoit mis en prison les commissaires que la reine lui avoit envoyés ; qu'il avoit couru dans Londres pour faire soulever les habitans ; qu'il avoit forcé un sherist à faire prendre les armes au peuple ; en conséquence il fut condamné à mort ; on le retint encore huit jours dans la Tour après qu'on lui eût prononcé son arrêt. L'intention de la reine étoit de lui faire grâce s'il la demandoit, ou par lettre, ou par quelques supplications. Les amis du comte le conjurèrent tous les jours de faire cette demande ; mais il fut inflexible, disant qu'il aimoit mieux mourir que de demander sa grâce, et qu'il n'y avoit rien de plus honteux pour un gentilhomme, que de vivre d'une vie qu'on

qu'on avoit obtenue par une faveur. Un orgueil si déplacé eut le sort qu'il méritoit, et son obstination lui coûta la vie plutôt que son crime.

Dans le mois de février 1603, Elisabeth tomba dans une si grande mélancolie, qu'elle s'abstint de manger à son ordinaire, et ne voulut faire usage d'aucun remède; de sorte que, s'affoiblissant insensiblement, elle tomba dans un état de langueur, qui termina ses jours le 3 avril de cette année, à l'âge de soixante-dix ans, et après en avoir regné quarante-quatre.

Ce qui fait son éloge, c'est qu'étant une femme, elle ait régné paisiblement pendant un si long espace de temps sur un peuple inconstant et naturellement porté aux séditions et aux révoltes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'étant entrée dans le gouvernement en un temps où le royaume étoit déchiré par les divisions qu'occasionnoit la différence de religion, elle se soutint au milieu de ces troubles, et

Digitized by Google

rétablit la sienne sur les ruines du parti le plus fort ; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'une femme qui avoit tant d'ennemis au dedans de ses états, tant d'envieux au dehors, tant de puissances voisines qui ne cherchoient qu'à la détrôner, eut l'habileté de devenir la terreur de ses ennemis, plus par son adresse que par la puissance de ses armes ; preuve de sa grandeur d'ame, de la supériorité de son esprit et de son habileté dans le gouvernement. On a dit d'elle, il est vrai, qu'elle étoit une grande comédienne ; mais ce caractère étoit l'effet de la fine politique avec laquelle elle faisoit tourner toutes les affaires du côté qu'elle vouloit, savoit amener à son but les princes étrangers, de qui elle étoit estimée ; et maintenoit en paix ses sujets, qui la chérissoient, parce qu'elle avoit trouvé le secret de leur faire approuver toutes ses entreprises. Cette princesse, qui étoit regardée comme une des plus grandes reines de l'Europe, étoit très-

Digitized by Google

savante. Un jour qu'elle entretenoit Collignon, qui fut depuis chancelier de Navarre, elle lui fit voir une traduction en latin de quelques tragédies de Sophocle, et de deux harangues de Démosthène; elle lui permit même de prendre une copie d'une épigramme grecque de sa façon.

(*Extrait de la Galerie des Femmes Illustres*).

LETTRES

Relatives au Mariage du Duc d'Alençon avec Élisabeth.

LETTRE PREMIÈRE.

Le duc d'Anjou à M. de Walsingham.

29 août 1579.

Monsieur de Walsingham, la reine, ma maîtresse, m'a toujours témoigné avec infinies preuves, plus de bonne volonté que je n'en puis mériter; et maintenant pour la libéralité dont il plaît user en mon endroit, où je sais certainement que vous avez bonne part, elles me sont tellement redoublées, qu'il m'est impossible, par aucun devoir de service, d'entrer en égalité de récompense, si ce n'est qu'il lui plaise me faire tant donner, que, prenant entière assurance de la fidélité que je lui ai promise, elle connoisse par mes actions que nul prince ne peut, en en volonté et en effet, la servir comme je ferai jusqu'au dernier jour de ma vie, ce

Digitized by Google

que vous lui pouvez témoigner de ma part, comme chose très-véritable, et à laquelle je ne manquerai jamais. Vous avez vu comment il m'a succédé en mon entreprise, et la continuation va tous les jours de bien en mieux, voyant apparemment que les bruits que faisoient courir les Espagnols de tant de forces qu'ils avoient et du courage plus qu'il n'en falloit, s'en sont allés en France, n'y en ayant un seul qui comparoisse devant moi, qui ait fait et exécuté tout ce que tout le monde a vu, avec toutes les difficultés et contradictions du monde, lesquelles je ne vous veux ni représenter pour m'être que trop connus, et mêmement par sa majesté, qui les sait comme moi, m'en étant souvent plaint à elle en beaucoup d'occasions, en quoi elle m'a assuré de ce qu'elle a pu, ce qui m'a beaucoup avancé; elle verra maintenant qu'avec son assistance et secours, dont il *ne sera jamais nulles nouvelles*, que si mes actions ont été recommandables avec mes petits moyens, les siens feront que les Espagnols ne trouveront plus ici ni crédit, faveur ni avancement, pourvu que sa promesse soit promptement exécutée, à quoi vous pouvez tout aussi; je

Digitized by Google

vous en prie, comme de chose qui touche autant qu'il se peut à mon service ; et, quant à ce que vous me demandez que, par l'avertissement qu'a donné le sieur de Mauvissière au roi, il s'est récusé sur l'espérance qu'il lui donne de la prompte consommation de notre mariage, du traité de la ligue, je vous avouerai librement qu'il n'y a rien tant engravé dans mon ame que l'effet d'icelui ; ce m'eût été que la reine s'y rendroit tant facile, quand elle me trouveroit résolu, et délibérer à vouloir tout ce qu'il lui plaît et l'accomplissement d'icelui, je ne sais si je me fusse condescendu si librement à faire et conclure la ligue, comme vous avez vu que j'ai fait, à quoi je n'ai rien changé pour mon regard, vous assurant qu'il n'y a rien du mien à ce que m'a mandé M. de Mauvissière, ce que je confirmerai par lettres pareilles à celles que je lui avois envoyées, comme vous savez, pour cet effet, étant par la dernière lettre que je reçus de la reine ma dite maîtresse, convié à ladite ligue, à la charge de ne rien rompre dudit mariage, vous assurant qu'il ne se trouvera jamais aucun changement en mes paroles ni en ma volonté, quand il sera ques-

Digitized by Google

tion principalement du plaisir et contentement de sa majesté, qui m'est plus recommandé que la conservation de ma propre vie, et pour votre particulier un meilleur ami ne sauriez avoir. Le reste, vous l'entendrez par ce porteur; et je prie Dieu, M. de Walsingham, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Au camp, devant Cateau-Cambresis.

Votre bon ami, FRANÇOIS.

LETTRE II.

M. de Seymier au comte de Sussex.

MON homme est arrivé mercredi au soir; hier sa majesté s'alla promener, à laquelle je présentai vos lettres, dont elle reçut grand contentement; je n'usai de grands remercimens, remettant cela à votre altesse, laquelle eût été plutôt que le courrier, qu'il falloit mettre à nos affaires de notre armée. J'avois parlé au sieur de Walsingham, lequel me dit que le soir la reine étoit fort en peine de votre différer par les bruits étran-

gers qui venoient de toutes parts ; et qu'ils s'étoient fort courroucés, parce qu'il y en a qui lui font craindre l'Espagnol à merveilles: d'autre part il lui a été baillé lettres de la reine d'Écosse qui parlent à la fin haut. Elle me parla du mariage sur lequel il y a près de deux mois que je n'ai parlé. La froideur avec laquelle j'en ai usé lui a fait les parlées et les menées qui se font. Elle m'avoit prié, se riant trois ou quatre fois, de lui faire recouvrir la dame d'atour de la reine votre mère, s'assurant que vous n'en seriez marri. Sa majesté fait état que vous serez en ce lieu au commencement de l'autre semaine, et n'ai vu jamais plus désirer voir personnes, qu'elle a de voir votre altesse ; s'il y a quelque différent, votre altesse le saura bien vîte. Votre serviteur a fait ce qui est en lui, et croyez que de lui votre venue ne sera sue si elle ne l'étoit par autrui. Votre logis est fort près pour vous reposer un jour chez Stafford, et croyez que votre serviteur vous a disposé les grands à l'envi l'un de l'autre de vous servir. La reine a eu nouvelles de Flandre que l'on vous a envoyé pour certain cent mille florins par Saint-Aldegonde ; que Tournay, s'il

s'il s'est rendu, se rend, et que la défaite des Anglois est de morts sept cents. Cependant je prierai Dieu vous conduire en santé au port de vos désirs. De Richemont, ce vendredi matin 1580.

(Cette lettre est signée d'un monogramme, qui sans doute cachoit aux yeux du public le nom de l'auteur, qui ne vouloit être connu que du duc d'Anjou.)

LETTRE III.

M. de Castelnau au duc d'Anjou.

Monsieur, je vous écrivis hier au soir, et vous envoie la copie des lettres que monsieur, frère du roi, m'écrivoit, ensemble celle de M. de Seymier, par le capitaine Bourg, qui a cejourd'hui été deux heures avec votre bonne maîtresse, et lui a présenté les lettres de son altesse, qu'elle a reçues en fort bonne part et avec beaucoup de plaisir et de contentement, comme m'a certifié ledit capitaine Bourg à son retour, et que sa majesté étoit en fort bonne humeur et disposition de parachever les choses commencées. Ce bruit

Digitized by Google

court par la cour et par la ville ; mais entre les effets et les paroles il y a grande différence. Les grandes villes et les forteresses ne se prennent pas en peu de jours ; aussi ne font pas les bonnes grâces des dames, ni même celle de la première du monde, qu'il faut gagner par affection et bons services, comme elle ne trouve jamais autre chose en toute la France, en quelque forme qu'elle puisse être réduite ; mais aidez-nous, monsieur, en suivant votre bonne volonté, ce grand labeur à obtenir ; ce que nous désirons pour le bien de votre royaume, comme au nôtre. Quand vous aurez vu votre belle maison, retournez prendre votre ancien travail près de la reine votre bonne maîtresse, et aidez à la faire résoudre, afin de ne perdre plus ; car nous ne demandons autre chose, etc. année 1580.

Digitized by Google

LETTRE IV.

Le duc d'Anjou au sieur de Marchaumont, son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. Sans date.

Monsieur de Marchaumont, encore que par le sieur du Bez je vous aie bien amplement fait entendre mon intention, n'ayant rien laissé en arrière de ce qui appartenoit aux réponses de toutes vos dépêches précédentes, si ai-je bien voulu vous faire encore celle-ci, pour vous dire que je fus hier averti par le sieur Vray, que le sieur de Seymier étant assemblé avec les sieurs de la Mothe Fénélon, Behevie, président Brisson, Pinard et ledit Vray, lesquels le roi mon seigneur et frère avoit députés pour résoudre de notre mariage et de la ligue, conformément à la réponse dont ledit sieur du Bez vous a emporté la copie pareille à ce que je baillai à la reine ma mère; c'est par ces premiers propos bien fort arrêté sur le fait de ladite ligue, ayant fait contenant de la

Digitized by Google

désirer davantage, que de ce qui est de l'avancement de mon mariage, ayant mis en avant les difficultés dont vous avez toujours ouï parler, qui sont les défiances qu'avoit la reine d'Angleterre d'elle-même, et la crainte des mécontentemens de son peuple, si, se mariant, elle apportoit une guerre en son pays. Tellement que, par la conclusion de ses propos, il se juge qu'il voulût faire une ligue offensive en conservation d'état, et défensive, en tout cas, sans ledit mariage; ce que j'ai trouvé merveilleusement étrange, encore que l'on m'ait mandé que depuis il s'est retiré de ce parti, et près les erres de ma dite réponse que vous a portée ledit du Bez, si est-ce que, me voulant éclaircir d'où peut provenir cette nouvelle façon de traiter, et si en cela la reine sa maîtresse vouloit maintenir ledit sieur de Seymier, je désire qu'avec la lettre que j'ai écrite à sa majesté, vous lui fassiez entendre de combien je serois éloigné de la bonne espérance qu'il lui a plu me donner jusqu'ici de participer beaucoup plus avant en ses bonnes grâces, que la proposition dudit s^r. de Seymier ne m'en fait de démonstration, pour être du tout contraire à ce que j'ai le plus désiré, ayant bien fait connoître

Digitized by Google

par mes emportemens et par la continuation de mes dépêches, toutes conformes et tendantes à l'effet du mariage, que je me suis fort peu soucié de ladite ligue, sinon en conséquence d'icelui, ne pouvant penser sur quel sujet ni sur quelle occasion je pourrois avoir donné à ladite dame reine lieu de se retirer si soudainement de l'affection et amitié qu'elle m'a fait assez connoître me porter. Car, s'il y avoit quelque défaut de ma part, je le voudrois amender en toutes les formes et façons qu'il lui plaira me limiter et prescrire, etc.

LETTRE V.

Le duc d'Anjou à Elisabeth.

16 juillet 1581.

Madame, ayant entendu ce qui s'est passé avec les députés du roi et les s^rs. Cobham et de Seymier, je n'ai voulu faillir de vous avertir de la peine en laquelle je reste, voyant les termes auxquels vos commissaires sont entrés, tous différens de ce que j'avois entendu de l'accélération que je vous avois suppliée de vouloir faire en cette occasion, ne

Digitized by Google

pouvant les délais et remises apporter que grandes incommodités pour tous les deux partis. Quant à moi, j'y ai toujours apporté tant d'affection, que je ne puis prendre aucune patience, m'excuse pour ne connoître repos que par la fin de cette négociation, comme par plusieurs fois je l'ai demandé particulièrement à votre majesté. Je crois que du Bez m'a failli de vous en dire ce que je lui en avois recommandé. J'en écris amplement au sieur Marchaumont, m'assurant qu'il ne faudra vous en discourir fidèlement. Je ne la ferai pas longue pour ne remettre sur sa suffisance et vous ennuyer de redites, vous suppliant n'imputer la liberté de mes discours qu'à la grande affection que j'ai de voir la perfection du mariage que je désire plus que nul autre bien qui ne pourroit avenir, de quoi pensant vous avoir donné de bons témoignages, et ne vous entretiendrai pour ce jour longuement, vous baisant très-humblement les mains. Je prie Dieu, madame, qu'il vous donne heureuse et longue vie, avec accomplissement de tous vos désirs.

Votre très-humble et très-affectionné esclave, FRANÇOIS.

Digitized by Google

LETTRE VI.

Elisabeth au sieur de la Mothe Fénélon, ambassadeur du roi de France, écrite par M. Legrand, trésorier, le 18 mars 1573.

Que sa majesté voyant que le roy très-chrétien, son bon frère, et la reine sa mère, persévèrent en l'honnête désir de demander son alliance, encore que depuis le mois d'août dernier, plusieurs choses entretenus de la costé, par lesquels elle a une grande occasion de ne suivre le propos, néanmoins à le prochas, elle retourne maintenant aux mêmes termes où les choses en étoient demeurées le 20 dudit mois d'août, lorsqu'elle séant en son conseil à Kellingworth, présent le sieur de la Mothe, fit une forme de réponse audit sieur Ambas, suivant laquelle elle dit de nouveau:

Que, pour le bien de ses sujets, lesquels montrent de prévoir beaucoup de grands dangers en ce royaume, si elle les délaisse sans quelque lignée provenant d'elle, et sans

Digitized by Google

successeur, afin de les satisfaire, qu'elle est fermement résolue de se marier de quelque bon et grand lieu, selon elle, si elle peut trouver quelqu'un qui à elle et son état soit convenable.

Et sur l'offre que les majestés très-chrétiennes lui font de M. le duc d'Alençon le frère et le fils, elle trouve que le parti est fort honorable, si toutes autres choses y peuvent convenir, donc estime qu'il en consiste une bonne partie en l'entrevue d'eux deux, tant à cause de l'inégalité de l'âge, que par le rapport que ceux qui ont vu M. le duc ont fait de son visage, afin de voir s'il y aura mutuel consentement entr'eux; car ainsi a-t-elle toujours répondu à tous autres princes, qui l'ont recherchée, ce qu'un chacun sait bien que beaucoup ont fait, qu'elle n'acheteroit jamais aucun pour mari, si elle ne l'eût premièrement vu :

Que néanmoins pour le mécontentement et autres déplaisirs que pourroient succéder de ladite entrevue, si d'aventure les choses ne sortissent à effet, et craignant pour cela quelque diminution d'amitié, au lieu qu'elle la veut augmenter, elle ne sait que désirer là-dessus avis, remettant à leurs majestés très-

Digitized by Google

chrétiennes ledit point d'entrevue, sachant trop bien qu'elles ne conseilleront rien à leur frère et fils qui ne soit selon son honneur, espérant qu'il n'en sera aucune mauvaise interprétation, tant qu'elle procède simplement et sincèrement, encore qu'il y puisse avoir les honneurs et amis, si faut-il que les affections de deux côtés soient absolues, en quoi le gré de nul autre ne peut servir, sinon celui des parties :

Qu'elle entend que cependant tous les articles qui ont été consentis par ci-devant et trouvés bons par sa majesté, au propos de M. demeurant entier pour M. muant seulement les réserves, l'interprétation ou éclaircissement des doutes sur l'article de la religion, ce que sera mis à être déterminé par elle et M. le duc à l'entrevue :

Qu'elle voit bien qu'en l'article il y aura maintenant plus de difficultés qu'il n'eût eu auparavant par les événemens de France, considérant le cours qu'il semble que le roi tient contre les sujets pour la religion, agréant à celle d'Angleterre, mêmement à lui recorder celle partie de sa religion, que consiste principalement en sa messe, attendu le scandale que tous les conseillers disent qu'ils pourroient en ce temps avenir de lui per-

Digitized by Google

mettre pour être chose trop contre à la sainte parole de Dieu et aux lois établies pour la religion reçue en Angleterre, de sorte que outre le scrupule de sa propre conscience, elle estime que bien peu des siens voudront le lui conseiller, ayant cause de présent d'y être plus soigneux qu'ils n'ont su être par ci-devant :

Que néanmoins sur ce que ledit grand trésorier dit qu'il lui a remontré qu'encore qu'elle ne dût trouver en M. le duc toutes perfections qu'elle désireroit, d'autant qu'il y en a plusieurs grandes et louables, et qu'il est de très-illustre et royale extraction, et que c'est à présent qu'un parti tant honorable lui est offert avec tant sérieux moyens tant par le roi et sa mère, comme par la continuelle poursuite par messageries et lettres du duc même comme toujours, et que le tout court à elle de se marier, par ainsi qu'il ne faut qu'elle s'arrête à petites difficultés, qu'elle se veut incliner pour l'amour de ses sujets (nonobstant qu'elle y vit aucunes choses non du tout à sa satisfaction) d'endurer aucuns défauts, ce qu'elle ne voudroit faire, si ne soit pour la nécessité de son mariage à contenter son royaume :

Qu'elle ne nie point ce que ledit grand

Digitized by Google

trésorier lui apareillement remontré touchant le point de la religion : que plusieurs choses, moyennant qu'elles ne soient directement contre la parole de Dieu, comme il dit être quelque part de la messe, se peuvent laisser aller par connivence, qu'autrement on ne les octroye pas, et qu'il y a moins de scrupule, moins de scandale de ne le contredire, que si par expresse déclaration les autorisoit, par où ledit sieur trésorier pense qu'en telles et semblables moindres choses, sa conscience se pourroit requiescer la religion de France. Car il est manifeste qu'en la plupart des choses, celle d'Angleterre ne varie point de la romaine, fors en langage, qu'est-ce qu'elle peut répondre et ainsi leur faire dire par son ambassade de par-delà.

Et le grand trésorier ajoute :

Que suivant ce que dessus étant fort pressé par ledit sieur ambassadeur à dire quelque chose de ce qu'il pensoit, il dit qu'il ne pouvoit aucunement penser sinon que si M. le duc trouve bon de prendre la poste avec une modérée compagnie pour venir par-deçà en ce printemps comme en

Digitized by Google

mai ou semblable temps pour voir la reine, ce qu'il pourroit faire sans le préjudice de lui, considérant la grandeur de sa majesté, et qu'il n'a aucun état souverain, ains l'honneur d'être duc et frère du roi, et comme un jeune prince désirant aussi de voyager et voir le pays, il pourra en cette sorte venir à Greenwich, ou en quelqu'autre lieu ici près de Londres à Kent, ou bien la partie où la reine lors se trouvera, qu'il auroit bonne espérance que l'affaire se conduiroit à une bonne et heureuse conclusion : car accordant qu'il se peut trouver autant agréable comme plusieurs ont fait rapport puis naguères, en ce que la picotte de la petite vérole soit toute effacée, n'y voyons difficulté importante que celle de la religion. Et quand le mutuel consentement se trouvera aux personnes, il espère que la religion ne l'empêchera, et qu'il y aura encore des conseillers qui voudront ainsi aviser, que M. le duc puisse contenter avec une telle tolération pour l'exercice d'aucuns points de la religion qui n'effaceroient l'état de ce royaume.

Des autres propos dudit sieur grand trésorier s'est compris :

Que ladite dame a le cœur et son affec-

Digitized by Google

tion entiere vers le roi en la reine sa mère à vouloir demeurer à jamais la bonne confédérée, ainsi qu'elle pense bien aussi qu'eux de leur côté lui correspondent : mais qu'il ne voit pas que cela puisse longuement durer, nonobstant sa première intention à préserver et garder le traité de sa part, attendu les déportemens de la France, lesquels lui semblent que tendent fort à déprimer les protestans, là où ce royaume ne peut faire que leur porter faveur, ce que sera occasion; si le mariage ne succède que peu à peu, toute la sûreté de la ligue s'ira perdre : et n'y aura traité, ni serment, ni commerce, ni lettres, ni bonnes paroles qui le puissent regarder. Car il vouloit librement que comme il pensoit par les opinions des plus sages, que la reine sa maîtresse ne pourroit qu'enfin elle et son état ne fussent contraints de suivre les délibérations et générales résolutions qui se prendront par les princes protestans pour la défense de la religion et pour assister aux efforts de ceux qui voudroient envahir ce royaume, dont pour toucher la paix à tous inconvéniens que pourroient survenir en l'amitié et bonne ligue qu'est de présent

Digitized by Google

entre leurs majestés et leurs deux royaumes, il n'y voit aucun rien de plus expédient que de la confirmer et étreindre davantage par ce mariage.

LETTRE VII.

Réponse faite à MM. les ambassadeurs de France, 20 août 1573.

PREMIEREMENT que le message qu'a été envoyé d'ici à l'ambassadeur de la reine résidant en France, ou a été mal rapporté ou mal entendu par ledit ambassadeur. Car il ne s'accorde pas avec ce qu'en a été fait dans les lettres du roi très-chrétien, écrites à son ambassadeur. Et ce seroit vraiment une grande absurdité, si sa majesté premièrement à son ambassadeur eût mandé dire, qu'il étoit impossible que le mariage eût effet, et puis après incontinent eût demandé ou parlé d'une entrevue. Vrai est que par les premières ledit ambassadeur avoit charge de dire que pour la différence des âges, sa majesté trouve la chose fort difficile d'accorder tel mariage, et que

Digitized by Google

pour raison de ces difficultés, son entendement ne se pouvoit défaire de doutes qu'on y trouvoit, si ne se pouvoit trouver quelque aide expédient pour récompense : et ce fut la somme des premières lettres comme il pourroit apparoître par la copie : les secondes que suivoient incontinément après, avoient ceci en somme à l'ambassadeur qu'il avoit en charge de dire, que sa majesté voyant que la continuelle sollicitation du roi et de la reine mère du roi en ce cas de mariage, et même plus fraîches lettres baillées par l'ambassadeur dudit sieur roi environ le 23 juin à la maison de M. le trésorier, trouve bon, après avoir écrit sa première lettre, d'ajouter encore ceci à la seconde, afin de faire apparoître l'égard qu'elle avoit des assidues requêtes dudit sieur roi. C'est qu'elle trouve deux principaux empêchemens, entr'autres, l'un la cause de la religion se pourroit sembler être difficile plutôt en opinion qu'en substance. Et qu'aussi elle voit pour le plus souvent que rien ne gouverne plus aux mariages ou doit mieux considérer, comment une pourroit être agréable à l'autre que de satisfaire leurs opinions par la vue de l'un et de l'autre,

Digitized by Google

et spécialement ce cas ici ; considérant que ceux qui ont vu le duc n'osent affirmer s'il pourroit être agréable ou non à sa majesté, y ajoute encore pour être aussi déclaré par son ambassadeur que d'autant qu'elle pensoit ceci être chose qu'on ne lui accorderoit pas facilement combien toutefois on lui a fait personnage d'aussi grand état qu'est le duc d'Alençon, qu'elle le remettoit à la considération dudit roi et reine, dont elle lui donne charge de dire, qu'elle n'avoit pensé d'en faire mention si premièrement n'eût aperçu par les lettres tant dudit duc même, que ladite reine mère écrit à l'ambassadeur ici, le désir que le duc avoit de soi-même de venir de par-deçà pour voir et être vu de sa majesté. Et en la fin sa majesté donne charge à son ambassadeur de conclure en cette sorte. C'est s'il n'eut été pour le désir qu'elle se voit tant provoquer par la grande affection dudit sieur roi et duc envers elle, elle se seroit déportée d'en faire aucune mention, comme elle espéroit qu'on n'en feroit autre interprétation que bonne, et qu'on ne soupçonneroit que sa majesté auroit aucune intention d'abuser ledit duc. Et pourtant, quant à l'entrevue,

Digitized by Google

sa majesté le laisse à la considération du roi et de la reine, et à l'amour et rassis jugement desquels elle sait très-bien qu'ils ne feront rien qui ne soit à l'honneur dudit duc le frère et fils pour ce qui lui semble chose qu'elle n'oseroit désirer, de peur de discontentement que pourroit ensuivre si ces choses ne sortissent à la fin désirée, mêmement vu que la reine par ces paroles audit ambassadeur en France sembloit grandement douter, pour ce que les entrevues des princes ont eu quelquefois une mauvaise issue, que quelqu'inconvénient ne suivoit à la diminution de l'amitié mutuelle, laquelle sa majesté désire être continue, ains plutôt augmentée que diminuée. Au reste que tous les articles quant au mariage de M. le duc d'Alençon, *mutatis mutandis*, fors que l'interprétation ou éclaircissement des doutes sur l'article touchant la religion, lesquels seront remis à être déterminés par sa majesté et ledit duc en l'entrevue.

Nous François de Bourbon, prince dauphin d'Auvergne, de Saint-Fargeau et du pays Puysan, pair de France, marquis de

Digitized by Google

Maizières, comte de Bar-sur-Seine et Aisoile, baron de Mirebeau, gouverneur et lieutenant-général de sa majesté, et bailliages d'Orléans, Chartres, Blois et pays adjacens; Artus de Cossé, comte de Segond, maréchal de France; Loys de Lusignian de Saint-Gelais, sieur de Lansac, chevalier des deux ordres du roi, conseiller en conseil d'état, et privé du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et son lieutenant-général au pays de Rouen et Evreux; Tanneguys-le-Veneur; Berthrand de Salignac, sieur de la Mothe Fénélon, chevalier desdits deux ordres et conseiller ès dits conseils d'état et privé; Michel de Chavanneuf, sieur de Mauvissière, chevalier de l'ordre Saint-Michel, gentilhomme de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en son conseil privé, gouverneur de la ville et château de Saint-Dizier, et son ambassadeur résidant en ce royaume; Barnabé Brison, sieur de Grande, conseiller du roi en son dit conseil privé, et président en sa cour de parlement; Claude Pynart, sieur de Carmailles, premier baron

Digitized by Google

de Valois, conseiller du roi en son conseil privé, secrétaire d'état et de ses finances; Pierre de Claise, sieur de Courance et Marchiamont, conseiller en son dit conseil privé, chambellan, conseiller de M. le duc d'Anjou et d'Alençon son frère unique; et Jacques de Vray, sieur de Foulorte, aussi conseiller de monsieur le duc et secrétaire des finances, attestons être vrai qu'auparavant que rédiger en forme de contrat les articles y devant traiter entre les sieurs commissaires et députés de la reine d'Angleterre, et le sieur de Seymier, aussi commissaire dudit très-illustre duc d'Anjou, le vingt-quatrième jour de novembre 1579, pour le fait icelle dame reine a expressément déclaré et réservé qu'en vertu dudit contrat, elle n'entend être obligée et étreinte à l'accomplissement et consommation dudit mariage jusqu'à ce que ladite dame reine et ledit très-illustre duc d'Anjou se soient mutuellement éclaircis et satisfaits d'aucunes choses particulières entr'eux, dont sadite majesté et sadite altesse certifieront par écrit ledit roi très-chrétien dedans six semaines prochaines et sous cette réserve

Digitized by Google

tion susdite et non autrement; a été ledit contrat de mariage signé et passé par le sieur Guillaume Cecil, sieur de Burleigh, grand trésorier d'Angleterre, curateur de tous pupilles et des charges de la couronne d'Angleterre; Edouard, comte de Lincolne, sieur de Clinton et grand-amiral d'Angleterre, et capitaine-général des armes de la mer, d'icelle reine; Thomas, comte de Sussex, vicomte de Fitzwater, sieur d'Egremont et de Burnel, capitaine de tous les gentilshommes pensionnaires d'icelle reine, justiciers de toutes forêts, parcs et chasses de delà la rivière de Trent, son chambellan; François, comte de Bedford, sieur de Russel; Rob., comte de Leicester, sieur de Denbigh, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, grand écuyer de ladite reine, tous chevaliers de l'ordre de la Jarretière d'icelle dame reine; Christophe Hatton, chevalier, son vice-chambellan, et premier capitaine de ses gardes; et François Walsingham, aussi chevalier, premier des deux principaux secrétaires de ladite reine, et chancelier du sudit ordre de la Jarretière, commissaires et députés par icelle dame reine: en témoi-

Digitized by Google

gnage de ce que dessus, nous avons ensemble signé ces présentes à Londres, le 11°. jour de juin, l'an 1581.

Fra. Bourbon.	W. Burleigh.
Artus de Cossé.	Ed. Lincolne.
Loys de Lusignian.	Tho. Sussex.
Tanneguys le Veneur.	Fra. Bedford.
Bertrand de Fenelon.	
Michel de Chateauneuf.	
Brissau.	Ro. Leicester.
Pynart.	Chr. Hatton.
Uray.	Fr. Walsingham.

LETTRE VIII.

Elisabeth à Henry III, roi de France.

Très-haut, etc., comme en la réserve faite sur le contrat de notre mariage, le onzième jour de juin dernier passé, il soit expressément déclaré que ne serions obligée ni étreinte en vertu dudit contract à l'accomplissement ou consommation dudit mariage, si nous et M. le duc, votre frère, ne vous donnions à entendre dedans six

Digitized by Google

semaines prochement ensuivantes entiers éclaircissemens et satisfaction mutuelle sur sur quelques particularités ; et ayons depuis pour satisfaire à notre promesse, dépêché vers vous et ledit sieur duc, notre serviteur le sieur de Sommer, fourni des instructions bien amples pour traiter avec vous sur quelques points d'importance dont nous attendons plus prompte réponse, pour, selon icelle, vous éclaircir sur lesdites particularités dedans le terme préfix ; mais d'autant que les choses que vous avez proposées, tant à notre ambassadeur qu'à notre dit serviteur Sommer, sont de plus grande conséquence que de pouvoir être pleinement considérées dans si peu de temps, ayant délibéré de dépêcher bientôt par devers vous un personnage instruit à plein de notre intention et volonté, quant auxdites choses par vous proposées : nous n'avons cependant voulu omettre (afin que, ne recevant notre réponse au temps préfix, vous n'estimiez que notre intention n'est de temporiser, au contrat), de vous témoigner par la présente, suivant le désir que nous avons de donner entière satisfaction et contentement de tous nos déportemens que sera la fin.

Digitized by Google

LETTRE IX.

Le duc d'Anjou à son bon ami François de Walsingham.

Monsieur de Walsingham, j'ai un extrême contentement, quand la reine m'a voulu tant favoriser de vous avoir choisi pour faire ce voyage vers le roi mon seigneur et frère, me faisant bien par cela connoître les effets de ses bonnes volontés, me comblant de tant d'obligations, que je ne m'en pourrai jamais retirer, si ce n'est par le continuel désir et inviolable affection que j'ai de lui rendre service; et je suis très-aise de m'être trouvé ici à propos, que n'étant que fort peu éloigné de votre chemin, vous me puissiez voir sans perte de beaucoup de temps, vous priant que ce soit à la Fère entre Tartinois, où je serai aujourd'hui à coucher, et croyez que vous serez le bien venu, comme celui que tient l'un des premiers biens après de celle que j'honore et estime plus que princesse qui soit sur la terre, et que tiens

pour l'un de mes meilleurs amis. Vous attendant en bonne dévotion, je supplierai le Créateur qu'il vous ait, M. de Walsingham, en sa très-sainte et digne garde.

A Château-Thierry, le dernier jour de juillet 1581.

Votre bien affectionné ami,

FRANÇOIS.

HENRY, par la grâce de Dieu, roi de France et de Pologne, à tous ceux qui ces présentes lettres verront: salut. Comme notre très-chère et très-amie sœur et cousine la reine d'Angleterre ait commis et député aucuns de ses commissaires et ambassadeurs pour traiter avec le nôtre de quelques points et articles qui restent, et désirent pour le commun bien de nous, nos royaumes et sujets, plus ample expression et augmentation des traités faits entre nos commissaires et les siens, pour lier et étreindre plus que jamais une parfaite et sincère amitié entre nous et ladite dame reine, et aussi de certains articles concernant le

Digitized by Google

le traité de mariage conclu entre les uns et les autres de nos dits commissaires le onzième jour de juin dernier passé, pareillement pour continuer, selon qu'il sera à propos, la réservation faite par forme de sûreté et caution, avant que de signer le traité de mariage; savoir faisons, que nous désirons commettre de notre part des premiers et plus dignes de notre conseil et autres bons personnages à nous si féaux, pour traiter des choses susdites, avec les commissaires et ambassadeurs de notre bonne sœur et cousine à plaisir, confiant des personnes de nous amés et féaux, le seigneur vicomte de Chevergny, messire Philippe Hurault, conseiller en notre conseil d'état et privé, garde de nos sceaux et chancelier de nos deux ordres; René de Villequier, chevalier d'iceux deux ordres, conseiller en nos dits conseils, capitaine de cent hommes d'armes de nos ordonnances, premier gentilhomme de notre chambre, gouverneur et notre lieutenant-général à Paris et à l'île de France; M. Pomponne de Bellièvre, aussi conseiller en nos conseils; Barnabé Brisson, et Barthram de Saligna, Claude Pinard, et Jacques du Uray;

Digitized by Google

etc., et autres à ce nous mouvant, nous les avons commis et députés, commettons et députons, et leur avons (et à cinq, quatre ou trois d'entr'eux, en l'absence ou empêchement des autres), donné et donnons plein pouvoir, puissance, autorité, commission et mandement spécial de traiter pour nous, et en notre nom choses et affaires susdites, et chacun d'iceux avec lesdits commissaires députés de la part de la reine d'Angleterre notre bonne sœur, et, pour cet effet, faire, passer, accorder et conclure tous les articles et traités que besoin sera, et faire en cet endroit et tout ce qui en dépend, ce que nous ferions, si faire pouvions, si présens en personne y serions; jaçois qu'il y eût chose que requît mandement plus spécial qu'il n'est contenu en cas des présentes, par lesquelles nous promettons en bonne foi et parole de roi, avoir agréable et tenir ferme et stable tout ce qui sera fait, contenu et accordé par nos dits commissaires ès-choses susdites et en chacune d'icelles, sans jamais y contrevenir ni souffrir y être contrevenu en aucune manière; mais les agréer et approu-

Digitized by Google

ver par nos lettres-patentes, comme sera tenu de par notre bonne sœur et cousine la reine d'Angleterre.

En témoin de quoi nous avons fait mettre notre sceau à ces dites présentes.

Donné à Paris, l'an de grâce 1581, et de notre règne le 8e., le 23 d'août.

HENRY.

PINARD.

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google